

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique. Membre du Comité National de la Musique.

Directeur-Gérant: M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°) FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F
1^{er} oct. au 30 sept. LE NUMERO 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMÉROS PAR AN: Octobre — Novembre
Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril
Mai — Juin juillet — Août Septembre.

OFFREZ VOS VŒUX
en utilisant la jolie carte du
Comité de Liaison pour la Sau-
vegarde de la Musique dessinée
par Jean Effel.

Prix 1 F — A partir d'une
commande de 50 : 0,50 F pièce.

N° 208 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS DECEMBRE 1967

DU LABORATOIRE A LA SALLE DE CONCERTS Marcel-BERNHEIM

D'abord, qui est Marcel-Bernheim? Voilà un nom de compositeur qui, certes mais malheureusement, n'est guère familier à ce qu'on est convenu d'appeler « le grand public » car les œuvres de qualité qu'il a écrites occupent une place si discrète dans les programmes radiophoniques qu'elles en sont arrivées inévitablement à être méconnues. Et, pourtant, ce musicien a été l'un des pionniers, des promoteurs de la radiodiffusion musicale quand il organisait — il y a environ quarante-cinq ans — les tout premiers concerts de Radio-P.T.T. — ceux aussi de la Tour Radio-Coloniale. Mais, de cela, on Eifel, de Radio-Vitus et de la Radio-coloniale. Mais, de cela, on ne semble plus se souvenir à la Direction des programmes. En revanche, si Marcel-Bernheim est ignoré aujourd'hui d'innombrables musiciens radiophiles, il est fort bien connu depuis longtemps de la plupart des grands virtuoses de France et de l'étranger car, pendant plus de trente-cinq ans il a été en relations suivies avec eux pour l'organisation de leurs récitals à Paris et en province. Il était devenu l'une des plus sympathiques personnalités du monde des concerts et manifestations artistiques.

d'autre plaisir que celui de faire parade de non-conformisme et d'éblouir les naïfs en leur faisant prendre des vessies pour des lanternes. Si peu intéressants, qu'ils soient, ils parviennent cependant à égarer bien des esprits.

Marcel-Bernheim appartient sans conteste à la première catégorie des musiciens cités ci-dessus. Je le connais depuis bientôt un demi-siècle, je sais ce qu'il a fait pour la musique et je considère comme un devoir de le dire ici publiquement, au risque d'offenser sa naturelle modestie. Pour apaiser ses scrupules, je lui dirai comme je le pense qu'en racontant ce que fut sa vie de vrai musicien je ne rends pas hommage uniquement à Marcel-Bernheim mais aussi à tous les musiciens de son genre, à ceux qui lui ressemblent tant qu'ils sont réellement ses frères spirituels puisqu'ils œuvrent avec amour pour l'art musical et sa plus large diffusion afin de le faire mieux connaître et mieux aimer. Il y en a plus qu'on ne croit, fort heureusement. Nous sommes bien placés pour le savoir, ici, à la Confédération Musicale de France.

(SUITE PAGE 3)

J.J. ROUSSEAU GRAND MUSICIEN ?

« Il fut toute sa vie occupé de musique, dit Pierre Lalo. Il n'y comprit jamais rien ou peu s'en faut. »

« Il n'est pas indigne par la pensée d'un Rameau... Il a été l'annonciateur de la musique qui viendra » (Julien Tiersot).

Comment un compositeur peut-il provoquer des avis aussi diamétralement divergents? Dans son « Coin des Jeunes » (dont je voudrais dire tout le plaisir qu'il me procure, comme à tous les lecteurs, par sa documentation riche et agréable à lire), M. Pierre Paubon a pu mettre régulièrement en exergue l'apostrophe de Rousseau: « Les Français n'ont pas de musique et ne peuvent en avoir ». Ce mot injuste de Rousseau contre la France s'est retourné contre lui. Je voudrais dans ces lignes, non pas réhabiliter Rousseau, le musicien, mais me demander si nous devons le considérer comme tel.

Disons que la postérité n'a pas été tendre, pour le « tendre » Jean-Jacques. Cependant Rousseau a été souvent jugé sur ses écrits à propos de la musique, sur ses outrances verbales, et non pas sur sa musique dont, fait significatif, le premier dicque, à lui entièrement consacré, est sorti récemment. Roland Chaillon dans sa critique parue dans le « Journal de la Confédération Musicale » écrit: « Un Rousseau nouveau et parfois marquant apparaît. Le mot révélation n'est pas trop fort ».

M. François SÉNÉGAS n'est plus

M. François SÉNÉGAS, président d'honneur de la C.M.F. et président de la F.M.M. n'est plus. Le mardi 31 octobre 1967 ont eu lieu à Béziers les obsèques de M. François SÉNÉGAS, président d'honneur de la C.M.F., président de la F.M.M., président de la Lyre Biterroise.

M. François SÉNÉGAS était très connu dans les milieux musicaux de la cité. Son affabilité était légendaire.

Les obsèques religieuses se sont déroulées en la Cathédrale Saint-Nazaire.

Le cortège fut accueilli par M. l'Archidiacre CHALLIES, archiprêtre de la Cathédrale assisté de son vicaire.

La Lyre Biterroise dont M. François SÉNÉGAS était président joua la Marche Funèbre de Chopin.

(SUITE PAGE 4)

Critique bien loin de l'avis de Noël Boyer qui n'y a seulement quelques années écrivait: « Il y eut bien bouleversement, mais dans le sens destructeur ».

Quant à Rousseau écrivain, il était fort satisfait de lui-même: « Jean-Jacques était né pour la musique, non pour payer de sa personne dans l'exécution, mais pour haïr les progrès et y faire des découvertes; ses idées dans l'art et sur l'art sont fécondes, inarrissables » (Dialogues).

Abandonnons les citations et tâchons de voir plus clair en ouvrant les encyclopédies!

Du côté français on trouve beaucoup de rancune et de dédain; avec quelque raison, on « remâche » la célèbre citation déjà citée, « Les Français... » On explique sa position musicale par le fait que la notoriété littéraire de Jean-Jacques fut complétée par un « Devin » qui le mit à la mode. Donc, un pauvre amateur maladroit connu par son activité dans le domaine des lettres.

Du côté étranger, allemand en particulier, on voit en lui le précurseur de la musique « galante » de la fin du siècle. L'inventeur du mélodrame, et l'annonceur du romantisme.

Voici une contradiction difficile à admettre. Il est vrai que notre esprit cartésien nous rend souvent réfractaire à tout ce qui ne peut aisément se décomposer. Comme Berlioz, également homme de lettres, comme Koechlin, mathématicien, Rousseau souffre de sa double vocation. Il semble difficile de croire que l'un des plus grands écrivains du XVIII^e siècle

(SUITE PAGE 4)

Concert de Gala du 57^e Congrès de la Confédération Musicale de France

Le traditionnel concert de gala couronnant les travaux des congressistes de la Confédération Musicale de France a eu lieu à la salle Gaveau le samedi 28 octobre dernier, à l'occasion du 57^e Congrès. De l'avis général, cette manifestation artistique a été l'une des plus belles et des plus intéressantes parmi toutes celles auxquelles il nous ait été donné d'assister. La salle Gaveau était archi-comble. Cette année, les congressistes et leurs invités étaient encore plus nombreux que d'habitude. Un car belge avait amené vingt-huit personnes, nous avons noté avec plaisir la présence d'un chef de musique militaire belge, celle du président de la Confédération allemande, également celle du président de la Confédération autrichienne, de différentes personnalités luxembourgeoises qui avaient tenu à assister à ce concert. Cette affluence d'auditeurs montre bien ce que fut l'importance d'un tel succès, tant pour les artistes participant au concert que pour le Congrès lui-même, la Confédération Musicale de France et son si dévoué président, M. Albert Ehrmann, qui, comme toujours, a été de façon supérieure l'organisateur de cette soirée. Rappelons que ce concert de gala était donné sous le patronage de M. François Missoffe, ministre de la Jeunesse et des Sports et du ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles, M. Marcel Landowsky, directeur de la Musique en France, avait honoré notre Confédération de sa présence effective.

Nous avons naturellement retrouvé cette année, comme les années précédentes, la magnifique Musique des Gardiens de la Paix de Paris et son éminent chef, le commandant Désiré Dondeyne, pour notre plus grande joie. Quand, au début d'un concert, on voit installés sur la scène tous ces musiciens dans leurs éblouissantes tuniques blanches, on peut être sûr que l'exécution qui va suivre, sous la direction d'un chef hors de pair, sera absolument parfaite. C'est une garantie. Mais il y avait en outre au programme de ce soir-là une vedette de très grande classe: la violoniste Nell Gotkovsky, l'une des principales virtuoses internationales de l'archet.

Le programme nous offrait des superbes Chorals pour des Fêtes populaires (Op. 153) du grand maître Charles Koechlin dont on célébrait justement cette année le centenaire de naissance. Ces chorals, au nombre de quatre, nous furent donnés intégralement et en fut, pour l'entrée de cette solennité musicale, un somptueux portique sonore. Charles Koechlin, on le sait, avait été dans sa jeunesse un brillant polytechnicien avant de se consacrer définitivement à la musique, à une carrière qui le porta au sommet de son art. Il fut au Conservatoire l'un des meilleurs disciples de Taudou pour l'harmonie, de Gédalge pour le contrepoint et la fugue, et de Massenet pour la composition. Il travailla ensuite avec le génial Gabriel Fauré qui lui confia l'orchestration de sa musique de scène pour Pelléas et Mélisande. Charles Koechlin connaissait admirablement toutes les ressources qu'offrent aux compositeurs les timbres si variés des instruments à vent, en sus de celles du quatuor d'archets, et il nous a laissé un Traité d'orchestration qui fait autorité et qui a réservé aux « vents » un chapitre particulièrement important. J'ai eu personnellement

(SUITE PAGE 9)

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir... »

MASSENET, PALADILHE,
GIGOUT, VARNEY

Un an après Chabrier, le 12 mai 1842, à Montaud (près de Saint-Etienne) naissait Jules-Emile-Frédéric MASSENET, fils d'un ancien officier de Napoléon venu s'installer maître de Forges à Paris en 1948. C'est à six ans, au début de la Révolution de Juillet, que l'enfant commence l'étude du piano et à dix ans qu'il entre au Conservatoire. Après une courte interruption, due à un séjour de ses parents à Chambéry, il revient dans notre grande école pour travailler avec Laurent (piano), Reber (harmonie), Ambroise Thomas (composition). A vingt et un ans, avec la cantate David Rizzio, il remporte le prix de Rome (1863). D'Italie, il rapporte Scènes napolitaines, Requiem, des mélodies, Poème d'Avril, un oratorio Marie-Magdeleine. C'est avec une abondance extraordinaire que Massenet commence à produire. Pompéï, suite d'orchestre, Noce flamande pour chœur et orchestre, Première suite d'orchestre, Grand tante, opéra-comique en un acte, La Coupe du Roi de Thulé, opéra, Méduse, opéra, Deuxième suite d'orchestre, Scènes hongroises, Don César de Bazan, opéra-comique, une musique de scène pour les Erinyes dont la mélodie-élégie fut transcrite pour tous les instruments mélodiques et fut très populaire, Troisième suite d'orchestre, Scènes pittoresques, ouverture de Phèdre, Eve, Quatrième suite d'orchestre, Le Roi de Lahore. Cette fastidieuse énumération nous amène à 1878 alors que Massenet revient à l'établissement où il fit ses études pour y enseigner la composition et y voir naître, parmi tant d'autres, les talents fort différents de Florent Schmitt et de Gustave Charpentier. Toutefois la source n'est point tarie et c'est maintenant que vont apparaître les titres plus connus, plus célèbres. Après la Vierge (1880) ce sont les très populaires Scènes alsaciennes

(1881) puis Hérodiade, opéra en quatre actes créé à Bruxelles, Manon (1884) l'un de ses plus grands succès à l'Opéra-Comique, Le Cid (1885), Esclarmonde (1889) dont le ballet fut beaucoup joué, le Mage (1891), Werther, autre grand succès. Ce drame lyrique suffisamment connu, surtout par la fameuse scène du Clair de lune tient consciencieusement l'affiche à la Salle Favart après avoir été créé à Vienne en 1893. Thais (1894), d'après Anatole France, comédie lyrique en trois actes et sept tableaux, fut beaucoup représentée à l'Opéra. Elle contient des airs célèbres et aussi la fameuse Méditation pour le violon-solo de l'orchestre, susceptible d'émouvoir (encore) un cœur normalement constitué du siècle vingtième sans oublier les harmonies originales qu'elle offre dans le « dessous » orchestral. Le Portrait de Manon (1894), je l'avoue, ne m'inspire aucun souvenir. Par contre la Navarraise (Londres 1894 aussi) figure dans ce que j'ai pu découvrir mais très rarement dans un programme actuel. Sapho, d'après le roman d'Alphonse Daudet, a connu de grands succès à l'Opéra. La Terre Promise est un oratorio (bien lyrique). Et voici que j'en arrive à cet opéra-comique dans lequel aucun rôle féminin ne figure. Si je vous cite la Légende de la Saule vous devinez qu'il s'agit du Jongleur de Notre-Dame mais « la saule » n'est pas tout « le Jongleur »! Ce « miracle » en trois actes, créé à Monte-Carlo en 1904, m'a toujours semblé être le chef-d'œuvre de Massenet. Bien sûr je n'ai pas à donner ici mes appréciations personnelles mais, si la foule se presse vers Werther et Manon dont le

(SUITE PAGE 4)

L'ENSEIGNEMENT DU SAXOPHONE

par GEORGES GOURDET

concertiste, professeur extraordinaire au Conservatoire (Santa-Cecilia) de Rome

Longuement confondu avec celui de la clarinette, l'enseignement du saxophone n'a trouvé que depuis une quarantaine d'années, grâce à Marcel Mule, ses voies spécifiques. La nouvelle orientation qui en a résulté a eu pour conséquence la révélation de la plume et entière personnalité de l'instrument, jusqu'alors à peine soupçonnée. Il convient, en guise d'introduction à cette brève étude, d'esquisser les étapes de « l'accession à l'autonomie » de ce grand inconnu — souvent bafoué par des tâches vulgaires — qu'est le saxophone.

Inventé par Adolphe Sax vers 1840, le saxophone est révélé au public dès 1844 par deux œuvres (« Hymne sacré » de Berlioz et « Le dernier Roi de Juda », oratorio de Kastner) qui l'incorporent pour la première fois à leur dispositif instrumental. Adopté en 1845 par les musiques militaires, il figure dès lors parmi

les instruments enseignés au Gymnase musical militaire. Lors de la suppression de ce dernier, en 1857, six classes annexes sont créées au Conservatoire de Paris, le saxophone figurant parmi ces disciplines. La classe, confiée à Adolphe Sax, connaît un vif succès; mais l'effondrement du Second Empire privant l'inventeur de ses hautes protections, celle-ci est supprimée en 1871. Ce n'est qu'en 1912 que, sur l'initiative de Claude Delvincourt, alors directeur du Conservatoire de Paris, la classe de saxophone est rétablie dans cet établissement, comme discipline régulière et non plus annexe. Confiée à Marcel Mule, elle consacre l'œuvre de celui-ci, véritable fondateur d'une école classique française de saxophone dont l'unité est unanimement reconnue. Les nombreux élèves français et étrangers de Marcel Mule diffusent et perpétuent cet enseignement. Nous avons été person-

nellement chargé d'implanter cette école française en Italie, par la création et l'installation d'une classe de saxophone au Conservatoire « Santa Cecilia » de Rome.

Les caractéristiques de l'enseignement de Marcel Mule reposent moins sur la technique digitale — sans que celle-ci soit pour autant négligée — que sur la technique d'embouchure et la conception de la sonorité. Cette technique digitale, en effet, s'acquiert comme sur tous les instruments par une culture permanente des gammes et des arpèges — sont affrontées toutes les combinaisons de doigts. Mais la technique n'est — et ne doit être — qu'un moyen au service d'objectifs plus élevés, c'est-à-dire la netteté de l'exécution, fut-ce dans les passages les plus virtuoses, et finalement, la pureté de l'interprétation. Mais ce

(SUITE PAGE 10)

CHRONIQUE DES DISQUES

UNE GRANDE REALISATION

+ UN COFFRET TCHAIKOVSKY —

Voici réunies quantité d'œuvres du compositeur russe, dont certaines importantes et illustres. Nous les présenterons sommairement, nos lecteurs les connaissant déjà toutes. Suivons l'ordre de la gravure. D'abord l'illustre Trilogie du Fatum que composent les trois dernières symphonies; dont on ne peut, même si on en discute les programmes, qu'admirer les magistrales orchestrations.

Disque no 1 - *Symphonie no 5* : sur un thème cyclique (le destin) drame en quatre parties aux développements tourmentés. (1- la révolte. 2- l'impossible oubli. 3- la mélancolie, valse. 4- le renoncement : victoire du destin).

A la tête de l'Orchestre radio-symphonique hambourgeois, Montoux dirige les débats avec une forte autorité et une totale lucidité.

Disque no 2 - *Symphonie no 4* - Œuvre tragique également, presque envisageable comme un poème symphonique (l'insaisissable bonheur. 2- les mélancoliques souvenirs du passé. 3- les fantasques caprices de l'imagination par lesquels l'esprit tente d'échapper à la réalité. 4- l'étourdissement procuré en se mêlant à la « liesse » populaire).

Cette fois, Kletzki dirige l'Orchestre national O. R. T. F. On retrouve les mêmes qualités que précédemment, notamment le sens architectural — construction lisible — et le sens sculptural — les nuances, le relief —.

Disque no 3 - *Symphonie no 6* - Dite « pathétique », cette dernière de la série est aussi la dernière de Tchaïkovsky. C'est une page torturée et prémonitrice (l'abandon, supplication, révolte, il y a de tout dans ce complexe allegro, qui représente la lutte. 2- par contre, voici la détente. 3- ce scherzo — marche assez caustique — évoquerait l'assaut victorieux des forces maléfiques qui s'acharnent contre l'homme. 4- Poignante consommation du drame : déploration et glas).

Krips dirige l'Orchestre Zürichois. Pour spectaculaire qu'elle soit, sa version n'en scrute pas moins les idées en profondeur. Le dépouillement accordé au dernier volet est d'une réelle grandeur.

Disque no 4 - les ballets : La pittoresque Suite d'orchestre tirée du délicieux ballet *Casse-Noisette* qui resuscite le « merveilleux » de l'enfance (Ouverture. Marche. Danse de la fée Dragée : apparition du céleste. Danse russe : trépak. Danse arabe. Danse chinoise. Danse des mirtilons. Enfin la fameuse Valse des fleurs). Quatre extraits de la poétique partition du *Lac des Cygnes* (Scène. Éléгант valse. Danse du cygne. Scène, avec soli de harpe, de violon et de violoncelle). Quatre extraits également de la très brillante musique de *La belle au bois dormant* (Introduction semblant résumer l'action. Pas d'action. Pantomime du chat botté. Scène : vers la découverte du château enchanté).

Différents Ensembles et chefs renommés se partagent les interprétations. Celle de « Casse-Noisette » est fine, exquise, complexe ; délicate les autres (pas extraordinaire, le violon solo de l'Orchestre de Rome dans « Le lac »). Ah ! nous allons oublier ! complètement : la brillante valse mondaine de l'opéra *Eugène Onéguine*.

Disque no 5 : œuvres diverses - L'ouverture symphonique *Roméo et Juliette* ne constitue en aucun cas une description ; seulement la suggestion d'états d'âme et de situations. Mieux : c'est un « Tombeau » (au sens classique d'hommage in memoriam) ; elle oppose la tendresse amoureuse à la haineuse violence. Exécution nerveuse et musclée par l'Orchestre de Hambourg ; le conducteur, Montoux sait trouver dans cette musique une intériorité suffisante. Suit une fraîche version du 1er mouvement, gracieux et pimpant, de la *Sérénade pour cordes* (« pièce en forme de sonatine ») qui se réclame de Mozart. Malheureusement, deux œuvres mineures. L'*Ouverture solennelle 1812*, commémorative, oppose victorieusement l'hymne tzariste à la Marsillaise ; apothéose bruyante. La *Marche slave*, autre œuvre de circonstance (non atténuante) est construite sur des thèmes populaires. Les deux sont ici enlevés avec maîtrise, majesté et équilibre (Amsterdam ; Dervaux).

Disque no 6. Le Concerto pour violon et orchestre traite l'instrument soliste assez à la tzigane, oscillant entre suave langueur et brio étourdissant. (Allegro au cours duquel l'orchestre et le violon « chantent » beaucoup, ce dernier s'imposant de plus en plus. Canzonetta : le soliste déroule une mélodie simple et d'une automnale mélancolie. Finale très slave : dansant et réveur).

Le style de T. Varga est fort surveillé, très expressif, un rien précieux. La difficile cadence, il la domine. Au troisième mouvement, la mise en place n'est qu'assez bonne, mais le brio remarquable.

L'œuvre est complétée par les *Variations sur un thème rococo* pour violoncelle et orchestre. Le thème, très « XVIIIe », est suivi de sept variations

d'une verve jaillissante. Cette pièce de haute virtuosité (Exemple ; la redoutable cadence) est enlevée avec une belle assurance par A. Parfict (direction Le Conte).

Disque no 7 - *Le Concerto de piano no 1* (Si l'introduction a une coulée sirupeuse et grandiloquente annonçant Rachmaninov, l'allegro qui la suit est rythmé et viril. 2- Réverie, avec intermède central. 3- Construit sur une danse martelée, que le thème de l'introduction revient couper).

Chez le pianiste — Magaloff — comme chez l'Orchestre — La Haye — ; énergie, fougue, puissance. Le troisième mouvement se trouve heureusement dépouillé de vulgarité. Pour compléter, le *Capriccio Italien*, bâti sur des thèmes populaires, si gai, si coloré, barloché !

Conclusion. De toute l'audition — dont nous avons essayé de donner un aperçu complet bien que bref — ressort le « label » du musicien : Tchaïkovsky possède avant tout et au suprême degré le don de mélodiste.

Techniquement, la reproduction ne manque pas de qualités : large dynamique, fidélité et présence, effet stéréophonique sensible, etc. (la gravure n'est pas toujours absolument silencieuse). Les sept disques se placent dans un beau coffret toilé, agrémenté d'un album de 24 grandes pages ; très importante notice biographique (vie, carrière) avec beaucoup d'illustrations (toutes photographiques) suivie d'une analyse détaillée des œuvres, très objective et souvent pertinente ; ces études sont fréquemment basées sur la correspondance du compositeur. Soufflons enfin le prix incroyablement avantageux de cette production. (128 F.). (1)

LA CANTATE

+ CLERAMBAULT ET MORIN —
Disque homogène, puisqu'il présente deux cantates françaises du XVIIIe siècle — domaine assez peu prospecté au demeurant — et cependant varié, puisque chacune d'elles s'adresse à une voix différente...

Médée sacrifiée au goût de l'époque pour la mythologie. Définie par son auteur « Cantate pour soprano solo et symphonie », elle comporte quatre récitatifs et quatre airs en alternance. Le style musical en est vraiment noble et expressif. Les récitatifs ont indéniablement des accents de vérité ; parfois ils se transforment en arioso ; ou bien, au lieu d'être placément ponctués par l'accompagnement, ils sont soutenus par un agitato de la basse.

(Structure — Récitatif. Air. Récitatif. « Air tendre » : « L'amour dans ses fers » avec flûte à bec. Récitatif. Évocation « Cruelle fille des Enfers » : point culminant de l'œuvre, cet épisode est très dramatique, et grandiose malgré la réduction des effectifs instrumentaux mis en jeu. Récitatif. « Air en basse » : triomphal et vengeur).

Malgré l'acuité de sa partition, Andrée Esposito fait preuve d'un grand talent. C'est une vraie musicienne ; son chant s'éprouve très ample et soutenu. Le respect des timbres d'époque a conduit à l'accompagnement des cinq instruments suivants : clavecin, viole de gambe, quinton, viole d'amour, flûte à bec.

La cantate *Don Quichotte*, qui s'adresse au contraire à une voix de basse, se déroule en trois récits et trois airs alternés. La grande figure du héros espagnol ne subit ici aucune déformation grotesque, et l'ensemble de la pièce se maintient dans une grande dignité. La musique est sérieuse, qui sent un rien le conventionnel. Dans les récitatifs, c'est le narrateur qui parle ; dans les airs, Don Quichotte lui-même se met en scène.

(Structure — Récitatif. « Air espagnol » avec hautbois d'amour. Récitatif. Air héroïque. Récitatif. Air « Je suis mort, Dulcinée ». En guise de péroration, Tombeau de Don Quichotte « Déjà mon ombre est poursuivie » : déploration obstinée et funèbre scandée par un rythme pointé implacable).

Le chanteur est A. Vessières. Encore un grand artiste français ! Le timbre est riche, profond ; l'interprétation intelligente. Cette fois, le petit ensemble instrumental est ainsi composé : clavecin, viole de gambe, quinton et hautbois d'amour.

Grâce, non seulement à l'excellence des chanteurs et musiciens, mais également à la surveillance artistique de R. Blanchard, voilà un disque de haute tenue. Ajoutons que la captation et la reproduction sonores, ainsi que l'usinage, sont impeccables. (2)

INSTRUMENTS

+ LE VIOLON : LALO. RAVEL —

Œuvre pittoresque mais de haute tenue, d'un accès facile mais toujours racé, la *Symphonie espagnole* est plutôt malgré son titre, une suite en cinq mouvements pour violon et orchestre. Elle affiche naturellement une teinte hispanisante, toutefois non basée sur le folklore authentique. Elle accorde une brillante primauté au soliste.

(Allegro : fait vivre un dialogue passionné entre le violon et l'orchestre. Scherzo : comme une sérénade chantée

par le violon, qui tantôt rêve avec langueur, tantôt se laisse entraîner par le rythme de séguedille d'un orchestre qui « guitariise ». Intermezzo : c'est cette fois un rythme de habanera à l'orchestre qui sous-tend la cantilène violonistique, au charme capiteux. Andante : l'orchestre s'assombrit ; le violon solo exhale sa plainte. Rondo : carillonne une fête dansante — malaguena ? — et ensoléillée).

Ida Haendel, artiste polonaise, nous offre du très beau violon, finement virtuose. La sûreté de la main gauche semble infaillible ; l'archet est chaleureux. Malgré un brio étincelant, certains pourraient penser qu'un peu plus de fantaisie n'eût pas mal convenu. De son côté, l'Orchestre est assez sage (Philharmonie tchèque, direction Ancère). Voilà donc une version « classique », qui ne « brûle pas » ; mais attention ! elle a de solides qualités : fort consciencieuse, remarquablement soignée, toute en délicatesse.

Quant à *Tzigane*, doit-on y voir, comme certains l'ont dit, un pastiche ? On y aurait découvert de la malice sous la stylisation... Tout cela n'est pas sûr. Nous y trouverions plutôt ennoblissement, sublimation d'un genre originellement populaire.

(Cet opus s'ouvre sur une longue cadence au violon, qui se fait l'écho nostalgique de l'âme tzigane. Entrée bruyante de l'orchestre, comme une langoureuse improvisation, bientôt libérée dans une czardas capricieuse, puis de plus en plus étourdissante).

L'exécution qu'en donnent les mêmes interprètes est vivante, parfumée et authentique.

Réalisation technique irréprochable ; l'équilibre soliste-orchestre, notamment, est très réussi. Notice sommaire. (3)

+ LE VIOLON : REGER —

Max Reger fait partie de cette légion de compositeurs allemands (dont le premier fut Brahms, suivi de Mahler, Bruckner, etc.) qui n'eurent de longtemps droit de cité en France. Il écrit beaucoup pour le violon seul et le violoncelle seul (mais on lui doit aussi de la musique de chambre et des pages pour orchestre). A l'encontre de nombre de compagnons d'infortune dans la pénétration musicale française, il fut un apôtre du retour à Bach.

Voici une musique intéressante, sérieuse, qui, si elle innove peu, sait exploiter les meilleures possibilités de l'instrument, et s'y adapte parfaitement grâce à une écriture aussi adéquate qu'habituée. Aucune contrainte ne parvient à empêcher un généreux et sincère lyrisme de s'épanouir. Ces quelques considérations résultent de l'audition de trois de ses sonates pour violon seul, lesquelles s'adressent certes à un violon virtuose, mais dont la virtuosité n'est jamais gratuite.

Première sonate, en la mineur (« Grave » : longue cadence, libre et exubérant. « Vivace » : court scherzo, nerveux et quelque peu humoriste. « Andante » : en doubles-cordes, romantique, dans le ton d'une ballade. « Allegro » : s'inscrit dans la ligne des pièces fuguées de Bach).

Troisième sonate, en si bémol (« Allegro » : précédé d'un très expressif épisode mélodique, il ne se fait pas faute de chanter lui aussi. « Prestissimo » : très accentué. « Vivace » : rondo au refrain capricieux).

Septième sonate, en la mineur (« Allegro » : prélude en récitatif ample, fier et impétueux. « Vivace » : sur thème vélocé et sarcastique ; brève mélodie centrale gracieusement balancée. « Grave » final : les vastes conceptions, l'esprit méthodique de Bach, renaissent dans une gigantesque chaconne enchaînant 18 variations de plus en plus exhaustives).

C'est avec une assurance impressionnante que le violoniste canadien Bress s'est lancé dans cette résurrection régalienne. Comment se tire-t-il de la redoutable épreuve ? Eh bien, à la qualité du son répond la pureté du style ; et à la vigueur de l'archet (un rien agressive dans certaines doubles-cordes difficiles) répond la précision de la main gauche souvent bivalente.

Que vaut la réalisation technique, américaine ? Ma foi, on se croirait dans le studio ! Conclusion : un bon disque, bien réalisé, qui sera pour beaucoup un contact premier avec Reger. Mais comment un éditeur qui distribue en France ne songe-t-il pas à doubler sa notice (au demeurant abondante et très analytique, mais rédigée exclusivement en anglais) d'une traduction française ? (4)

+ LE VIOLON : BRAHMS ET BEN-HAIM

Un charme nonchalant pastoral émane de la sonate no 1 en la majeur opus 78, pour violon et piano, de Brahms. Cette œuvre, c'est l'intime musique du cœur. (Pour plus de détails, voir journal no 1).

Trois mouvements seulement (1- générosité mélodique ; poésie sensible, brio aussi. 2- Adagio de caractère contemplatif, à deux thèmes ; si le premier est tendrement rêveur, le second s'affirme plus viril. 3- s'enlance sur l'expressif thème du Regenlied ; tout le mouvement est imprégné de mélancolie).

A côté du violon aux inflexions humaines de Harth, le piano de Loesser paraît peut-être, sinon plus froid, moins spontané ; encore que son appui soit

très soutenu. Cette sonate paisible, nos deux artistes l'agitent de quelques fugitifs orages passionnels dans les volutes extrêmes. Dans son ensemble, ils la traitent noblement et chaleureusement.

Dans cet enregistrement, le violon sonne très clair, le piano acquiert des sonorités profondes. Comme la sonate de Brahms est gravée en une face unique, le resto est occupé par celle de Ben-Haim.

Cette dernière, concise (durée totale : 13 minutes) — œuvre d'un Israélien — est l'une des rares pages contemporaines pour violon solo que les violonistes maintiennent volontiers à leur répertoire (le dédicataire Menuhin, Francescatti la jouent). Elle ne rompt pas avec la grande tradition des œuvres classiques pour violon seul. Elle offre beaucoup d'attraits ; on ne saurait lui dénier une inspiration folklorique (ce, dans les trois mouvements : palestinien et roumain).

Son exécution par Harth est aussi sensible que brillante. (Bref analyse des trois mouvements : 1- vaste prélude libre, dont maints passages s'apparentent à une toccata. 2- Envoyante mélodie au parfum bucolique, apportée par une brise de valours et dont l'écho renvoie maints lambeaux. 3- D'exécution très difficile, le dansant finale est plein d'éclat et d'animation). (5)

MUSIQUE SYMPHONIQUE

L'ORCHESTRE

+ BRUCKNER : SYMPHONIE No 0

« Die nullte symphonie » n'est nullement une œuvre de jeunesse... puisqu'elle fut commencée à l'âge de 40 ans. Le « 0 » ne correspond donc pas à une numérotation complémentaire postérieure à la numérotation normale, mais serait tout simplement la notation chiffrée que l'auteur aurait inscrite en marge et qui représenterait la médiocre valeur qu'il accordait à l'œuvre. En réalité, si elle est moins grandiose que maintes autres, cette symphonie n'en est pas moins fort belle et tout à fait digne d'intérêt.

La structure est très respectueuse de la tradition. Certes la personnalité brucknérienne n'y est pas encore marquante, le compositeur — dont on connaît les puissantes convictions religieuses — n'ayant pas encore trouvé son « rituel ». C'est d'ailleurs à ce titre que la connaissance de l'œuvre apporte une pierre à l'ensemble de l'évolution. Cependant, l'essentiel du matériau de l'allegro est déjà « typé », thématiquement parlant ; le scherzo l'est même psychologiquement.

(Allegro : une marche monte du lointain, fait place à un chant dialogué des cordes. Le développement est parfois majestueux, plus souvent recueilli. Andante : là encore, c'est essentiellement aux violons que l'on confie la méditation, laquelle revêt parfois l'aspect d'un choral. Le scherzo approche de la fantasmagorie habituelle aux scherzi de ses grandes symphonies ; c'est le mouvement le mieux réussi. Précédé d'une courte introduction lente, le finale s'annonce par des appels de trompettes, se poursuit sur un fugato, s'assombrit soudain, se fait lyrique, s'anime à nouveau pour subir une classique réexposition).

Pour définir le principal mérite de la version que nous soumet le chef Haitink conduisant l'Orchestre d'Amsterdam, nous aurons peu de mots à dire, mais qui ont du poids : une juste évaluation et une fine traduction de toutes les idées musicales.

Quant à la reproduction, elle est très spacieuse, aérée ; valorisée par une stéréophonie intelligente. (6)

+ BERG —

Le livret dont Berg a tiré l'opéra « *Lu-lu* » (demeuré inachevé) est un horrible drame, sordide, morbide, atroce ; pour tout dire : grand-guignolesque. A côté de l'argument, la musique apparaît — là est le miracle — étonnamment pure dans ses intentions, comme salvatrice.

L'écriture est sérieuse ; l'orchestration fluide et officieuse ; en effet elle possède un intense pouvoir d'expression lyrique. Cette musique diffère — bien qu'écrite avec la même oncre — de celle de *Wozzeck*, par son concept intime et la façon dont elle atteint l'auditeur.

Voici une suite qui est, à peu de chose près, formée des extraits symphoniques qu'on groupe habituellement sous le vocable « *Lu-lu*-symphonie » (1- *Finale*, début Acte II ; destiné à se superposer à un film retraçant une étape de la vie de l'héroïne ; à cette image, la musique est tragique, violente, angossante ; structure par récurrence. 2- *Hymne*, fin A. II ; palpitante musique pour un duo d'amour. 3- *Variations*. Centre A. III : 4 variations courtes et contrastantes sur une chanson. 4- *Adagio* final, d'une déchirante émotion).

R. Craft, chef américain, est un spécialiste de ce genre d'œuvre. A la tête du Columbia Symphony Orchestra, il en donne une version saisissante de réalisme, ce qui ne l'empêche d'ailleurs pas d'être d'une grande beauté.

On trouvera au verso deux autres œuvres du même compositeur achevant ainsi de rendre le disque homogène, intéressant et important. *Der Wein* (Le vin) est un air de concert sur trois poèmes de Baudelaire tirés des « *Fleurs du mal* » et traduits en allemand. Ecrite pour soprano et petit ensemble instrumental (cordes, piano) cette page sérieuse est d'une texture et d'une écriture

pleines d'inimaginables subtilités. Elle traduit la poésie de l'accablant.

Enfin la *Suite lyrique*. Nous en avions naguère présenté la version d'origine, pour quatuor à cordes. L'adaptation entendue ici est étudiée en vue d'une exécution à l'orchestre (à cordes, évidemment) et ne retient que les numéros 2, 3 et 4 des six mouvements de la partition initiale (2 : doux et envoûtant ; 3 étrange et arachnéen ; 4 : lyrique et évanescant). Voilà une partition d'une conception vraiment originale et ce qui est encore plus essentiel, fort captivante.

Dans « *Le vin* », Bothay Beardslee montre un talent sobre (parce qu'éloigné de toute recherche d'effet spectaculaire) mais solide. La « *Suite* » fait l'objet d'une mise au point étonnante ; le mouvement central, notamment, est extraordinaire.

La présence et le relief de la reproduction sonore sont considérables ; dans la cantate, voix et orchestre se trouvent placés exactement sur le même plan, ainsi qu'il convenait. (7)

Roland CHAILLON

(1) GUILDE INTERNATIONALE DU DISQUE

(2) COLUMBIA CCA 1103 (33/30)

(3) CLASSIC (BARCLAY) 990 003 (33/30)

(4) DOVER 7016 (33/39)

(5) IRAMAC 6519 (33/30)

(6) PHILIPS 802 721 (33/30)

(7) C. B. S. 75 027 (33/30)

P. S. — ERATO annonce à son tour de séduisantes « souscriptions » :

+ *Le Horloger de la flûte* : enregistrements inédits d'œuvres pour flûte, s'étendant du XVII^e au XX^e, interprétés par J.-P. Rampal (4 disques, 105 F.).

+ *L'intégrale des quatuors de Bartók* par le Quatuor Hongrois (3 disques, 80 F.).

+ Enfin, une réalisation plus onéreuse mais précieuse : combien l'intégrale de l'œuvre d'orgue de J.-S. Bach, en un coffret de 21 disques. (Prix : 245 F.).

R. Ch.

Débats à

L'ASSEMBLEE NATIONALE LOI DE FINANCES POUR 1968 DISCUSSION DU BUDGET DE L'EDUCATION NATIONALE

Intervention de M. Gabriel PÉRONNET à la tribune de l'Assemblée Nationale le 26 octobre 1967

Monsieur le Président, Monsieur le Ministre,

Mesdames, Messieurs,
Je veux, en quelques minutes, attirer une fois de plus votre attention sur la place beaucoup trop réduite qu'occupe l'enseignement des arts et de la musique dans notre système d'éducation. L'éducation artistique est, pourtant, inséparable de la culture, l'art n'est ni une distraction ni un luxe.

Le problème est grave. Jamais, sans doute, l'éducation artistique n'a été autant en danger. La France, en effet, détient actuellement le triste privilège d'être un des pays modernes qui négligent le plus cette discipline. Les horaires consacrés des différents pays d'Europe publiés par le Conseil de la Coopération Culturelle du Conseil de l'Europe sont, à cet égard, significatifs.

Il faut porter remède à une situation combien regrettable et étouffante de conséquences pour la formation de notre jeunesse. Il faut, Monsieur le Ministre, donner à l'enseignement de la musique la place qui lui revient. Pour cela, il nous paraît indispensable d'assurer l'éducation artistique depuis l'école maternelle jusqu'aux classes supérieures, de recruter et de former des professeurs qualifiés, diplômés par l'Etat, en nombre suffisant, de prévoir, dans les constructions scolaires, la création de locaux modernes spécialement adaptés et équipés pour l'enseignement artistique, réservés à cet effet tout comme le sont les salles d'éducation physique pour l'enseignement de la gymnastique et des sports.

Il faut, à tout prix, sauver l'enseignement des arts et de la musique. Au sein du Gouvernement, vous devez pouvoir compter sur l'appui sans réserve du Ministre des Affaires Culturelles.

Pourquoi ne pas créer une Commission Interministérielle Education Nationale — Affaires Culturelles, qui pourrait étudier un programme d'ensemble pour l'éducation artistique et assurer la liaison entre les deux Ministères, comme cela existe entre l'Education Nationale et la Jeunesse et les Sports ? Certes, l'Institution récente de l'option « Arts » aux épreuves du baccalauréat est une bonne chose. Mais pourquoi ne pas l'avoir étendue à la Section Technique qui n'est exclue ? Ainsi, les futurs ingénieurs ou architectes qui sortent de la Section T se verraient, paradoxalement, éliminés de cette option « Arts ».

J'espère, Monsieur le Ministre, que vous voudrez bien apporter, dans votre réponse, tous les renseignements qui nous sont nécessaires pour connaître les conditions de préparation à l'option « Arts », le fonctionnement et l'avenir de cette Institution.

Si vous ne prenez pas les mesures indispensables à développer chez nous l'enseignement des arts et de la musique, le Gouvernement portera une lourde responsabilité dans la dégradation artistique qui se produira inexorablement. La valeur artistique d'un pays n'est pas seulement due à la présence d'artistes de talent, mais à une éducation artistique générale élevée. Il appartient à l'Education Nationale de la dispenser.

MARCEL-BERNHEIM

(SUITE DE LA PAGE 1)

Marcel-Bernheim va bientôt atteindre, au printemps prochain, ses quatre-vingt-cinq ans. Il est né dans l'Alsace alors captive, à Mulhouse, le 30 mai 1883. Tout enfant, il se sentit attiré irrésistiblement vers la musique et, quand il parvint à l'adolescence, il fit comprendre à sa famille que son plus cher désir serait de se consacrer à l'exercice de cet art. Mais ses parents ne l'entendaient pas ainsi, tout au moins en ce qui concerne la question de faire de la musique un métier, une profession, un état social. « Fais de la musique tant que tu voudras, puisque cela te chante, lui disaient-ils (et c'est mon ami lui-même qui me l'a plaisamment raconté) ; nous ferons les dépenses nécessaires pour t'offrir cette joie, tu apprendras à jouer du violon, du piano, de l'ophtéléide, des castagnettes, enfin tout ce que tu voudras, tout ce qui te plaira, mais à condition toutefois que tu n'en fasses pas ton métier. C'était clair autant que généreux, et, en bon fils qu'il était, le jeune homme s'inclina. Il continua donc au lycée, et avec ardeur, de solides études classiques et renonça à jamais à son rêve de préparer le Conservatoire. Mais, parallèlement à ses études secondaires, il se mit à piocher la musique avec autant de volonté de s'instruire. Il fit de sérieuses études de piano et d'harmonie sous la direction de l'excellent pianiste-compositeur Lutz-Jourdan qui fut l'un des meilleurs disciples du célèbre maître Reinecke, pianiste de la Cour de Danemark.

Au lycée, Marcel-Bernheim sentit se développer en lui un goût très vif pour les sciences naturelles, ce qui n'était pas contradictoire, quand on y pense, à l'égard de sa dilection pour la musique. La musique, qui est un art, n'est-elle pas aussi une science naturelle qui découle de l'acoustique, branche de la physique ? Nest-elle pas à sa base l'expression des « nombres qui chantent », comme j'ai tenté de l'expliquer il y a quelque temps dans une série d'articles sur les harmoniques ? J'ai remarqué d'ailleurs, soit dit en passant, que de nombreux esprits scientifiques sont aussi des passionnés de musique, non seulement ceux qui pratiquent journellement les mathématiques mais aussi les médecins, les physiologistes. J'en ai eu la preuve quand j'ai eu l'honneur de diriger, il y a environ quarante ans, succédant au maître Henri Busser, « L'Orchestre Médical de Paris », fondé par le professeur Richelot, de l'Académie de Médecine. Il y avait dans cet orchestre de grands médecins des hôpitaux, un éminent savant de l'Institut Pasteur et d'autres praticiens qui tous étaient de fervents musiciens et de qualité. Il faut croire sans doute que la science prédispose aussi à la musique. Nous en trouvons plusieurs illustres exemples parmi les fameux « Cinq » de la musique russe : Baklirik qui, au départ, était le plus instruit dans la technique musicale, était un éminent mathématicien comme César Cui, ingénieur militaire ; Borodine était chimiste et médecin ; Rimsky-Korsakov était officier de marine ; quant à Moussorgsky, qui fut sans doute le musicien le plus génial de tous, il fut officier dans l'armée avant d'entrer dans l'administration militaire. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'avant de se révéler au monde comme de grands musiciens, ils furent tous des musiciens « amateurs » dans le plus noble sens de l'expression.

Cela étant dit, il ne faut pas s'étonner si le jeune et modeste étudiant qu'était notre Marcel-Bernheim, sans viser aussi haut, avait une égale dilection pour la science et pour la musique. Ce fut finalement la musique qui l'emporta. Il fit blarquer en orientant sa vie, comme nous allons le voir. Quand ses études secondaires furent terminées au lycée, il se dirigea sans hésiter vers Paris pour aborder les études supérieures à l'Université. Son but était de se spécialiser dans la chimie. Il fit dans la science de Lavoisier de rapides progrès et après avoir acquis les nécessaires certificats d'études supérieures, il obtint avec succès sa licence es-sciences en 1906. Il travailla alors, de 1906 à 1909, comme préparateur des conférences de chimie minérale et au laboratoire de chimie minérale à la Faculté des Sciences, en Sorbonne, puis au Collège de France, avec les professeurs Ditté, Moissan, Haller, Urbain, Matignon, membres de l'Institut, Chabrier, Bouveault, Riban, Walleran, Michel et plusieurs autres. J'en parle en connaissance de cause car sur mon indiscrète insistance et pour satisfaire ma curiosité, Marcel-Bernheim a fini par bien vouloir consentir à me montrer diplômes et

certificats qui en disent long. De 1909 à 1914 il fut le correspondant parisien de la « Chemiker Zeitung », en particulier pour les séances de la Société Chimique de Paris. J'ajouterai aussi qu'il fut, par sa connaissance approfondie de la langue allemande qu'il parle comme le français, le parfait transcripteur de plusieurs ouvrages scientifiques, entre autres le fameux « Traité de chimie organique et inorganique de G. F. Holleman, professeur de chimie à l'Université d'Amsterdam qui fait autorité en la matière. Ainsi qu'on peut le voir, avant de s'adonner définitivement à la musique, Marcel-Bernheim, suivant l'exemple de son grand aîné mulhousien Charles Koechlin, qui fut élève de l'École Polytechnique avant d'être compositeur de musique, s'est d'abord plié à une sévère discipline scientifique. Mais nous voici précisément arrivés à la croisée des chemins.

Plus que jamais, alors qu'il manipulait ses éprouvettes au laboratoire, le jeune universitaire était hanté par la musique. Comme le poète Camille Mauclair l'a si bien défini, il sentait que la musique est plus qu'un art, elle est un élément, un fluide qui nous pénètre et nous vivifie, à tel point qu'il y a des êtres qui ne peuvent plus se passer de cet élément. Il sentit qu'il était de ceux-là. Il fallait définitivement choisir et il eut bientôt l'occasion de prendre une décision dans de tragiques circonstances. Il faut dire d'abord qu'au cours de ses travaux de laboratoire, le jeune chimiste fut grièvement blessé par une explosion et intoxiqué par surcroît. Il en réchappa mais sa santé resta longtemps fort éprouvée. Survint la guerre de 1914 et, après avoir été réformé deux fois, c'est auprès des services hospitaliers qu'il trouva à s'employer. Il fut bientôt membre du Comité de l'Aide Morale chargé de l'organisation de conférences et manifestations de propagande artistique dans les hôpitaux militaires, les dépôts de convalescents, les Foyers du Soldat, chez les aveugles de guerre. Il organisa ainsi plus d'un millier de concerts parmi lesquels se trouvaient les premiers qui furent donnés par la Croix Rouge pour les prisonniers de guerre internés en Suisse. A partir de l'Armistice de 1918 il se mit au service de l'Association « La Renaissance Française » pour organiser des tournées de propagande artistique en Alsace, ce qui lui valut les plus chaudes félicitations du général Hirschauer, président d'honneur de l'Association.

C'est donc ainsi, par la force des événements, que le chimiste fit ses débuts dans la carrière musicale. Avant la guerre, le 12 novembre 1913, il avait été admis à la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique, mais c'est surtout à partir de l'Armistice qu'il put composer ses œuvres les plus significatives. L'année 1920 fut marquée pour lui par l'un de ses plus grands et plus chers succès. Il avait pris part à un concours de composition musicale ouvert aux jeunes musiciens par le Congrès des Jeunes à Nancy, et il obtint un brillant premier prix avec sa belle suite d'orchestre *Les Nuits Bleues*, inspirée par la magie de l'Orient. Cette suite valut au jeune compositeur les compliments personnels du regretté maître Alfred Bachelet qui était alors directeur du Conservatoire de Nancy et qui avait présenté lui-même l'œuvre au public aux concerts du Conservatoire. Ce fut d'emblée un très grand succès et une référence de marque, précieux encouragement pour le lauréat. Je dois tout de suite signaler que c'est par *Les Nuits Bleues* que j'ai fait connaissance en 1926 avec les œuvres de Marcel-Bernheim. J'étais précédemment entré en relations avec lui à la suite d'un très bienveillant article qu'il avait écrit dans le *Courrier Musical* sur un concert de « La Pastorale », société d'excellents musiciens amateurs que j'avais fondée quelques années plus tôt. C'est précisément au début de 1926, alors que j'étais chargé de préparer avec le regretté chef d'orchestre de l'Opéra, mon ami J.-E. Szyfer, l'adaptation musicale du magnifique film « La Croisière Noire », de Léon Poirier, que j'eus l'occasion de lire les différentes pièces de cette charmante suite *Les Nuits Bleues*. Deux d'entre elles s'adaptèrent à ravir à deux séquences du film : *Caravane* et *Dans l'Oasis baignée de lune*, cette dernière avec son délicieux solo de flûte. Je les retins tout de suite et c'est ainsi qu'elles furent exécutées à l'Opéra à la présentation de gala du film, le mardi 2 mars 1926, en présence du Président de la République Gaston Doumergue. L'adaptation musicale comprenait diverses œuvres de

Saint-Saëns, Henri Rabaud, Jacques Ibert, Albert Roussel, Louis Aubert, Gabriel Dupont, Strawinsky, Glazounov et d'autres maîtres, plus les deux pièces de Marcel-Bernheim et ma Suite Congolaise. Voilà comment je suis entré en relations artistiques et profondément amicales avec ce si sympathique compositeur. Il était d'une nature si discrète qu'il s'était bien gardé de me parler d'autres œuvres très importantes qu'il avait écrites et dont je ne devais avoir la révélation que bien des années plus tard, je dirai même tout récemment, comme on va le voir bientôt.

Comme je l'ai dit au début de cet article, Marcel-Bernheim fut l'un des tout premiers organisateurs des « Radio-concerts » au poste des P. T. T. 103, rue de Grenelle. Il fut pendant vingt ans directeur artistique de « La Renaissance Française ». Je dois particulièrement insister sur sa remarquable activité de directeur des conférences musicales et membre-adjoint du conseil d'administration de l'Association Philomatique (œuvre d'enseignement populaire). Il organisa des conférences dans les mairies, notamment, pendant 10 années consécutives, de 1929 à 1939, à la mairie du VIème arrondissement. Ces conférences étaient absolument gratuites. D'éminents conférenciers apportèrent leur précieux concours à cette œuvre d'enseignement. Citons, parmi eux, Paul Séguy, Carol - Béard, Philippe Fauré - Frémiet, Charles Tenroc, Thomas Salignac, Jean-André Messager, Jeanne Raunay, Marcelle Géral, Marc Delmas, Lucie Delarue-Mardrus, Jeanne Catulle Mendès, José Bruyer, Georges Migot, René Doire, d'autres encore. De 1920 à 1939, Marcel-Bernheim fut successivement secrétaire et directeur artistique du « Réconfort artistique et social » (Fondation Paul Séguy) qui organisait des séances d'éducation post-scolaire des séances dans les hôpitaux et hospices de Paris et de la banlieue. En outre, il fut critique musical du « Courrier musical », à « Lyrica » et dans divers journaux et revues, il fit partie de divers comités d'organisation de manifestations musicales : « Le Triptyque », « L'Association Léopold Bellan », « La Société Musicale Indépendante » (S. M. I.), on peut dire qu'il se trouvait un peu partout où il était possible de servir la musique. Et pour se reposer de ces multiples activités, quand il trouvait chez lui quelques instants de tranquillité, il composait, donnant libre cours à son intime dilection.

Rappelons-nous que Marcel-Bernheim, dans sa jeunesse, s'était moralement engagé vis-à-vis de sa famille à ne pas faire une profession de l'exercice personnel de son art. Il fut fidèle à cette promesse car il ne composa jamais sa musique dans un but lucratif, il écrivait de la musique simplement pour satisfaire aux exigences de sa nature d'artiste, sans plus. Mais il fallait vivre cependant et il lui sembla que s'il ne cherchait nullement à assurer son existence matérielle par des droits d'auteur, il pouvait bien, sans déroger, trouver à s'employer dans une agence, dans un bureau de concerts mettant ses services artistiques légitimement rétribués à la disposition des virtuoses pour organiser leurs tournées et leurs récitals. C'est ainsi qu'il devint le plus consciencieux collaborateur de plusieurs agences de concerts et que, pendant de longues années, il fut, pour les servir au mieux, en relations directes avec les plus grands artistes de notre temps. Il est impossible de citer tous les prestigieux artistes dont il a organisé les concerts. Il suffira d'écrire quelques noms seulement pour donner une idée de la notoriété de ces artistes : Toscanini, Bruno Walter, Jacques Thibaud, Marguerite Long, Charles et Magdeleine Panzera, José Iturbi, Samson François, Lily Pons, Marian Anderson, Lily Laskine, Fischer-Diskau, André Ségovia... Marcel-Bernheim, qui connaissait ainsi, de très près, de si illustres interprètes ne se fit jamais permis de solliciter de leur part la moindre faveur pour lui-même ou ses propres productions qu'il jugeait toujours avec une rigoureuse sévérité, ce qui n'empêcha pas certains d'entre eux, très perspicaces, de découvrir dans ce trop modeste musicien une délicate nature d'artiste, une profonde sensibilité. Marcel-Bernheim n'oublia jamais l'immense joie qu'il éprouva quand Marian Anderson, spontanément, inscrivit à l'un de ses programmes et chanta à l'Opéra, avec l'art qu'on lui connaît, l'une de ses plus belles mélodies : *Le Sommeil des Faucons*, sur un poème de Franz Toussaint. Et l'extraordinaire harpiste Lily Laskine fut, elle aussi et plusieurs fois, une interprète révéée pour Marcel-Bernheim.

J'en arrive maintenant, pour donner une idée de la haute es-

time en laquelle est tenu Marcel-Bernheim chez les artistes, au magnifique festival de plusieurs de ses œuvres qui a été organisé le 15 avril dernier dans les beaux Salons de Musique de Mme Ebersolt, 135, rue de la Tour, à Paris. Nous avons le devoir de remercier tout particulièrement Mme Marcelle Richard-Waldy qui, avec le concours dévoué de remarquables artistes, a pris la généreuse initiative de rendre un vibrant hommage au vieux maître à qui le présent article est consacré. Ce concert n'était pas seulement une manifestation de profonde sympathie à l'égard d'un fervent musicien mais aussi une sorte de réparation envers un compositeur dont les œuvres sont par trop méconnues. Le programme débutait naturellement par quatre pièces extraites de la suite *Les Nuits Bleues* dont j'ai parlé précédemment et qui fut le premier grand succès de Marcel-Bernheim dans sa lointaine jeunesse. Ces pièces ont été exécutées à ravir par la pianiste Colette Savigny et le flûtiste Paul Rémond. Puis nous entendîmes l'étonnante mélodie *Calvaire Breton* (sur un poème de J. Lorédan) et cette autre belle œuvre écrite sur un texte de Y. Stehl : *Fantômes d'Amour*, toutes deux remarquablement interprétées par Alain Poulet, accompagné au piano par Jacqueline Rosset-Bernard. C'est avec une profonde émotion que, pour ma part, j'ai écouté ensuite les *Deux Poèmes Arabes* dont le texte littéraire est de Franz Toussaint : *Choir de Lune* et *Le Sommeil des Faucons*, qui furent admirablement chantés par Geneviève Lheureux, accompagnée si délicatement par Colette Savigny au piano et la flûte de Paul Rémond. En écoutant ces chants, j'évoquais avec infiniment de tristesse la voix de Louyse Car-mel qui, sous ce pseudonyme artistique, fut la compagne si dévouée et si aimée de Marcel-Bernheim. Cette femme charmante nous a quittés, hélas, depuis deux ans et demi et nous pouvons penser combien elle eût été heureuse d'assister cette année au légitime hommage rendu à son cher mari.

Je dois maintenant insister sur une œuvre qui fait le plus grand honneur à Marcel-Bernheim : sa *Fantaisie concertante pour violon et piano* qui fut supérieurement exécutée par Pierre Doukan et Thérèse Cochet. Cette œuvre est admirablement écrite et je dois avouer humblement que, bien qu'elle fut composée il y a déjà longtemps ce fut pour moi ce jour-là une véritable première audition, une révélation. Je souhaite de tout cœur que l'éminent violoniste Pierre Doukan — que j'ai eu la joie d'entendre le 4 septembre dernier sur l'antenne de France-Musique interpréter de façon transcendante avec sa remarquable partenaire Thérèse Cochet la périlleuse et envoûtante rapsodie *Tzigane* de Ravel — puisse bientôt faire connaître à d'innombrables auditeurs de l'O.R.T. F. la *Fantaisie concertante* de Marcel-Bernheim. C'est une œuvre qui n'a nullement la prétention de révolutionner quoi que ce soit. Elle se contente d'être de pure, sincère et belle musique digne de la plus grande considération. Au concert du 15 avril, j'ai entendu

aussi pour la première fois d'importants fragments du très bel oratorio *La Chananéenne* (poème de Marg. Flori) qui terminait magnifiquement ce concert d'hommage. Les interprètes en furent la cantatrice Geneviève Lheureux et le ténor Alain Poulet, le violoniste Pierre Doukan et la pianiste Colette Savigny. Les chœurs étaient exécutés à la perfection par un groupe de l'ensemble choral Richard-Waldy. L'orgue était tenu par Marie-Louise Girod, tous les solistes et exécutants étant placés sous la direction de Lucien Bernard. Ce concert fut un splendide succès tant pour l'auteur, qui fut touché jusqu'aux larmes par la chaleur et vibrante ovation qu'il reçut des auditeurs, que pour ses dévoués et si talentueux interprètes qui l'ont servi de tout leur art et de tout leur cœur.

Marcel-Bernheim nous laisse un catalogue de nombreuses œuvres qui sont toutes de qualité : un opéra-comique, *Aux pieds d'Omphale*, (sur un livret de Guillot de Saix), l'oratorio *La Chananéenne*, la cantate *Aux Morts pour la Patrie*, son poème antique *La Prêtresse de Kypri*, 66 mélodies, 26 pièces pour piano, 9 pour violon et piano, 4 pour violoncelle et piano, 3 pour harpe, 10 pour flûte et harpe, plus la très belle suite d'orchestre de ses débuts : *Les Nuits Bleues*. Il y a à là un très beau choix d'œuvres qui, en toute justice, ne devraient se confiner plus longtemps dans un cercle restreint d'auditeurs. Cette musique a légitimement droit à l'audience du grand public. Au cours de sa longue carrière toute dévouée à la musique et aux musiciens, Marcel-Bernheim a reçu de nombreuses distinctions honorifiques et ces marques officielles d'estime l'ont profondément touché. Il est maintenant très âgé, seul, presque aveugle, et il est grand temps, il serait au moins infiniment juste de lui donner la joie d'entendre diffuser ses belles œuvres. Il verrait par là qu'il a tout de même bien fait de les écrire, il ne dirait plus comme il me l'a dit parfois avec une pointe d'amer regret qu'il n'était point de l'entendre : « J'aurais sans doute mieux fait de rester chimiste !... »

Non, cher ami, ne regrettez rien. Vous avez fait du beau travail, avec amour et dans la simplicité de votre cœur. Les musiciens vous en remercient, vous l'avez bien vu et bien senti au festival du 15 avril dernier. Ce fut une manifestation de justice qui, nous l'espérons tous, sera suivie de beaucoup d'autres. Plusieurs de vos vieux et fidèles amis qui savent ce que vous avez fait, qui connaissent les dures épreuves que vous avez toujours supportées courageusement et qui étaient à vos côtés en ces moments-là, ont la certitude que vos efforts n'auront pas été vains. N'est-ce pas, cher Paul Rémond, qui n'êtes pas seulement un bel artiste, musicien et dessinateur, mais aussi un homme de cœur ? Notre ami Marcel-Bernheim a bien choisi sa voie. Et c'est bien pour cela que j'ai tenu à écrire cet article pour montrer ce que peut donner le sincère amour de la musique.

André PETIOT

Saxophones
Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...



Dalnet
31, rue de Rome, Paris - France

la Grande Marque

Française

catalogue franco sur demande

François SÉNÉGAS n'est plus

(Suite de la page 1)

Après les prières liturgiques, le cortège précédé des délégations des Sociétés Fédérées, des porteurs de Bannières et drapeaux en berne et du Fanion Fédéral dont la garde d'honneur avait été confiée aux Membres de l'Echo Biterrois, pénétra dans la Cathédrale.

M. P. Fouquet organiste titulaire interpréta la Marche Funèbre de Beethoven.

Derrière le cercueil sur un cousin l'on avait épinglé les nombreuses décorations dont était titulaire le défunt.

Le deuil était conduit par M. et Mme Papineschi, M. et Mme Pistre, M. et Mme Capelic, petits enfants du défunt et sa fidèle gouvernante Mme Lajus.

Nous avons noté la présence de : M. Ehrmann, président de la C.M.F. et de la C.I.; M. Ractonero, conseiller délégué représentant M. Brousse, maire de Béziers; M. J.F. Claparede, Ami de la famille; M. Sabès, Critique Musical; M. Portes, secrétaire général de la F.M.M.; M. Boule, vice-président du Gard; M. Bonnal, vice-président de l'Hérault; M. Fabre, vice-président de l'Hérault; M. Jacquet, vice-président des Pyrénées Orientales; M. Sarzi, vice-président de l'Aude; M. Michanip, trésorier général de la F.M.M.; M. Moureaux, trésorier général adjoint de la F.M.M.; M. Aijac, vice-président de la Lyre et ami personnel du défunt; M. Sblieude, secrétaire général; MM. Faure, Combes Doumaison, membres du Comité directeur de la Lyre; M. R. Pommier, président du comité Yves Nat; M. Bernard, président de l'Estudiantina; M. Rjeussat, président de la Symphonie; M. Jeanjean, président de l'Harmonie Fanfare, l'Espérance; M. Nègre, président de l'Echo Biterrois; M. Jalabert, représentant le président de l'Orphéon; MM. Dejean, Scrive, Baro, directeurs des Sociétés; M. Bonnal, ancien directeur de l'Ecole de Musique; les diverses délégations des Sociétés Fédérées de Cazouls-les-Béziers, Maraussan, Roujan, Pezenas, Bedarieux, Creissan, Rivesaltes, Narbonne. Sète ainsi que de nombreuses délégations que nous nous excusons de ne pouvoir citer; M. Mauriol, vice-président de l'Ariège; M. Robin, vice-président de l'Aveyron; M. A. Tannières, pianiste compositeur à Paris; M. Blanc, vice-président de la C.M.F. et président de la F.M.M. des Bouches du Rhône s'étaient fait excuser.

Durant la cérémonie religieuse, la Lyre Biterroise sous la direction de son directeur M. L. Collet exécuta différents morceaux.

Au cours de l'absoute, une délégation de la Fanfare harmonie l'Espérance sous la direction de son chef M. Jammes sonna la « Sonnerie aux Morts ».

A l'issue de la cérémonie religieuse un hommage solennel allait être rendu à celui qui fut surnommé « l'Apôtre » de la musique. En raison du mauvais temps et de la pluie, M. l'Archidiacre Chailles voulut bien autoriser que les discours soient prononcés à l'intérieur de la Cathédrale.

Il appartenait à M. R. Portes, secrétaire général de la F.M.M. et ami du défunt de retracer la vie de celui qui pendant plus de 50 ans, dirigea les destinées de la F.M.M.

Discours de M. Portes
Cher Président,
Mon cher Ami,
C'est au secrétaire général mais aussi à l'ami qu'incombe, au nom du Bureau de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi et des Sociétés Musicales Fédérées de 7 départements, le très pénible et insignifiant honneur de vous rendre un suprême hommage.

Devoir douloureux pour moi... Peine infligée pour nous tous... Certes, depuis quelques jours, nous étions préparés à cette séparation et nous savions que votre mal ne pardonnerait pas.

N'importe, il est dur de se faire à l'idée d'une séparation totale. Pour nous qui connaissions votre activité à la tête de la Fédération, nous savons ce que — durant un demi-siècle — vous avez donné de vous même, de votre puissance de travail, de votre ardeur, de votre amour de l'art musical.

Car vous avez aimé la musique et vous ne l'avez jamais abandonnée. Toute votre vie, toute votre personne vous la lui avez consacrée et, grâce à vous, la musique populaire en particulier a connu un défenseur ardent, un propagandiste de culture.

Quel désintéressement fut le vôtre ! Quelle compétence aussi ! Unanimement reconnue d'ailleurs et qui vous valut l'honneur d'être admis à la Société des Droits d'Auteurs.

Président de la Lyre, notre Société Musicale si chère au cœur des Biterrois, vous avez toujours conservé à cette société un profond attachement. Pendant 30 ans, vous avez assuré la vice-présidence de la C.M.F. et, durant une année, la charge de président actif vous fut confiée.

Alors, et en reconnaissance d'un dévouement jamais démenti à la cause de l'art musical, c'était la présidence d'honneur de la C.M.F. qui vous était offerte. Jusqu'à votre dernier souffle, votre dynamisme, votre volonté furent merveilleux. En aucun moment votre vie ne peut s'accommoder d'un talentissement.

Innombrables, des distinctions vous étaient attribuées, au nombre desquelles je révélerai : — Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques, en 1958.....

— Chevalier de la Légion d'Honneur, en 1955, et, tout dernièrement.

— Chevalier des Arts et Lettres. Ce devoir bien rempli, mais également cette joie d'œuvrer pour toutes ces sociétés dont vous aviez la garde, voilà deux traits qui vous caractérisent et qui appellent, chez vos collaborateurs, des sentiments de haute estime et d'amitié profonde.

Immense, nous découvrons à présent votre absence....

Devant cette séparation qui nous afflige tous, notre pensée ira vers notre patronne, Sainte-Cécile nous lui demanderons qu'elle accueille celui qui, tant de fois, l'a servi, celui qui à sa manière et de toutes ses forces, se conduisit comme un « Apôtre » de la Musique.

Que vers nous mêmes, qui restons, elle tourne son regard et nous assure de son soutien dans la tâche qui nous revient, aux uns comme aux autres, de continuer votre œuvre, immense mais jamais achevée.

Vous aussi, vous nous aiderez. Au revoir, Cher Président, Au revoir, Cher Ami, Pour la première fois peut être un repos contraint vous sera imposé.

Puissez vous nous insuffler la flamme de l'art que s'éteint avec vous en ce triste jour !

M. L. Collet, directeur de la Lyre prit la parole au nom de tous les musiciens de cette Société.

Discours de M. Collet.
Notre Cher Président, F. Sénégas nous a quitté. La peine que nous ressentons est immense, et sa disparition laissera parmi nous et à cette Lyre qu'il aimait tant un vide qu'il nous sera difficile de combler. Nous ne verrons plus cette silhouette distinguée que l'on trouvait partout où l'on parlait de musique, et qui était si fier de ses musiciens.

Président actif de la Lyre Biterroise, que pouvions nous lui demander ? au point de vue « Musical » nous n'avions rien à lui demander car tout était prévu, tout était fait.

Quand il demandait à des sociétés d'être assidus, n'était-il pas en droit d'être exigeant, lui qui ne manquait à aucune répétition ou à aucun déplacement.

S'il était parfois autoritaire c'est parce qu'il aimait la discipline.... qui a permis jusqu'à ce jour de maintenir notre société en activité. Rares sont ceux qui l'ont approché, qui ont collaboré avec lui et qui n'ont pas obtenu son appui en toutes circonstances. N'était-il pas le premier à adresser à tous ses musiciens de Béziers ou ailleurs un petit mot gentil et réconfortant à l'occasion d'événements heureux ou malheureux.

Malgré son grand âge, F. Sénégas ne regrettait pas de se dépenser pour la musique, et si à la suite d'une contrariété il prenait la décision de démissionner de son poste, nous savions très bien que ses démissions fictives étaient suivies de réapparitions qui nous soulageaient.

Il y a un mois encore M. Sénégas composait, et les nombreuses pages musicales qu'il nous laisse, sont empreintes d'une harmonie reflétant exactement son caractère et son bon cœur.

Nous aurions tant aimé le conserver ne serait-ce que quelques mois de plus pour fêter ensemble le centenaire de notre société, il espérait pourtant y arriver, nous n'aurons malheureusement pas cette joie.

Béziers a connu des noms illustres et parmi ceux-ci Camille St-Saëns; la ville pourra désormais y ajouter celui de François Sénégas, apôtre de la musique, compositeur, défenseur acharné de l'art musical populaire. Oul cet art musical populaire qui semble de plus en plus rester dans l'indifférence des pouvoirs publics, au profit de toutes autres distractions, qui (sans être contre) demandent plus de qualités physiques qu'intellectuelles.

Amis musiciens, François Sénégas, nous a toujours demandé d'œuvrer pour la musique et de ne pas interrompre le travail qu'il avait entrepris. Restez unis autour de vos chefs, et maintenez la bonne renommée de votre société, ce sera pour lui, la meilleure preuve de votre affection et de votre profonde reconnaissance.

Au nom de la Lyre Biterroise, j'adresse à toute sa famille l'expression de mes sincères condoléances, et à notre Cher Président, un ultime ADIEU.

Il appartenait à M. Ehrmann, président national de la C.M.F. et C.I. de prononcer l'éloge funèbre de celui qui pendant 30 années avait assuré la vice présidence de la C.M.F.

Discours de M. Ehrmann
Mesdames, Messieurs,
Chers Amis de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi.
C'est avec une émotion profonde que je viens exprimer, au nom de la Confédération Musicale de France et au nom de tous vos amis, la part que nous prenons à votre peine.

J'y joins les sentiments de profonde affliction qu'éprouvent tous ceux qui ont connu ou qui ont approché celui qu'avec vous de tout cœur nous pleurons.

musical, pour les Sociétés Populaires de Musique. Travailleur infatigable connaissant tous les problèmes, il fut un guide précieux pour la Confédération Musicale de France et les Sociétés Musicales des 7 départements de la Fédération du Midi.

Il séduisait par son affabilité, son bon accueil et son humeur toujours égale, quels que fussent ses soucis et ses préoccupations. Au cours de sa cruelle maladie, à un moment où ses forces son courage ne l'avaient jamais abandonné. Né le 18 mai 1875 François-Louis-Philippe Sénégas fut un chef de Musique, membre de la S.A.C.E.M. et obtint un prix de composition musicale.

Il forma de nombreux élèves et laisse de nombreuses œuvres musicales. Vice-président de la Confédération Musicale de France depuis 1936 — Président par intérim de la Confédération Musicale de France en 1952, il fut nommé ensuite président d'honneur de cette importante organisation. Président de la Fédération du Midi depuis 1904. Chevalier de la Légion d'Honneur 29-12-48. Commandeur des Palmes Académiques 15-2-58 — Chevalier du Mérite Social, officier du Nicham 1948 Médaille des Arts et Lettres en 1964.

Cher Monsieur Sénégas et Ami, par delà l'adieu plein d'émotion que nous vous adressons nous y joignons aussi nos condoléances émues pour votre famille et tous vos amis affligés.

Pendant que les nombreux amis du défunt présentaient leurs condoléances à la famille, M. Fouquet interpréta à l'orgue la Suite de la Marche funèbre de Vienne.

Le président Ehrmann entouré des membres du Bureau de la F.M.M., des membres du comité de la Lyre et de nombreux accompagnèrent les membres de la famille au cimetière où repose M. F. Sénégas qui durant sa vie n'eut qu'un seul but, faire aimer la musique et la servir.

Nous renouvelons à ses petits enfants nos plus sincères condoléances.

Le Secrétaire Général, R. PORTES.

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la page 1)

reconnais la valeur, je suis de ceux qui admirent la beauté, l'élevation dans la simplicité contenue de cette œuvre. Jean, le jongleur, devenu Frère Jean offre ce qu'il a de meilleur (et il n'a rien de mieux que son « tour de jongleur ») à la Vierge dont le visage s'illumine pour lui. « Heureux les simples car ils verront Dieu » dit le Prieur au dernier acte. L'orchestration est finement réalisée.

L'étonnante facilité de Massenet, ajoutée à son catalogue Cendrillon, Grisélidis, Ariane.

Deux ans avant de mourir à Paris le 12 août 1912, Jules Massenet écrivait une comédie héroïque en cinq actes Don Quichotte, d'après Cervantès. La Mort de Don Quichotte, dans laquelle de grands interprètes (parmi lesquels Chaliapine) se sont distingués, reste une page de très belle musique qui ne peut pas laisser indifférent.

Toutefois, malgré les grands succès dont il fut l'objet de son vivant et après sa mort, malgré les fidèles admirateurs encore touchés par ses dons de mélodiste (il composa des mélodies charmantes maintenant oubliées) et l'influence directe de sa musique sur nos sens, nous allons constater certaines réticences dans les jugements de musiciens dignes de les émettre. Je n'ai pas choisi d'ordre dans ce qui suit :

Paul PITTON : « Massenet a exercé une grande influence, qui ne fut pas toujours heureuse d'ailleurs, sur les compositeurs de son temps. Mais, comme l'a dit Saint-Saëns : on l'a beaucoup imité et il n'a imité personne ».

Paul LANDORMY : « M. Massenet a une tournure mélodique toute personnelle un peu précieuse. Sa phrase est malheureusement courte, le souffle s'arrête avant la fin et les procédés viennent au secours de l'inspiration interrompue. La recherche de l'effet gêne d'ailleurs trop souvent ses plus charmantes inventions musicales... Son art, voluptueux, agit violemment sur les sens, nuitement sur le cœur : c'est ce qui explique à la fois son extraordinaire puissance de séduction sur les foules, qui ne discutent pas leur plaisir et, d'autre part, la répugnance que manifestent à son endroit les esprits soucieux d'un art plus élevé et plus pur, en même temps que moins limité dans ses moyens ».

Norbert DUFOURCQ : « A vouloir trop séduire ce mélodiste, qui eut les plus grands dons et qui fut roi au théâtre avant la Guerre, trop souvent irrité. Une sentimentalité fautive, un souffle court, un besoin évident de s'adresser aux sens ont fait oublier le charme, la couleur de sa musique et les trouvailles dramatiques dont il a fait preuve ».

Alexandre LAVIGNAC : « Cet infatigable et fécond producteur, l'une des gloires les plus éclatantes et les plus universelles de l'Ecole Française, etc. ».

Max PINCHARD : « On a beau-

coup critiqué Massenet sans même remarquer la sûreté infatigable de son instinct dramatique, l'élégance toujours parfaite de son écriture orchestrale et de son langage musical qui vise à plaire. Est-ce vraiment là une faute irrémédiable ? »
Maintenant je vous conseille d'écouter la musique de ce maître et de vous faire une opinion personnelle.

Année 1844 — Trois noms : PALADILHE, GIGOUT, VARNEY, trois musiciens bien différents. Le premier a échappé à certains historiens. Emile PALADILHE est né près de Montpellier. Il représente une exception parmi les Prix de Rome puisqu'il obtint cette suprême récompense à l'âge de seize ans (il faudra attendre Henri Ducloux pour voir se renouveler cet exploit). Elève de son père puis de dom Sébastien Boixet, organiste de Montpellier il eut pour maîtres à Paris : Marmontel, Benoist et Halévy. On lui doit une Messe avec orchestre, deux Symphonies, une cantate Ivan IV ; des ouvrages lyriques : le Passant, 1 acte (1872) ; l'Amour Africain, 2 actes (1875) ; Suzanne, 3 actes (1879) ; Diana, 3 actes (1885). Son chef-d'œuvre est Patrie, opéra en cinq actes (1886) dont on entendait encore, avant la dernière guerre, le fameux Cantabile de Rysor « Pauvre martyr obscur... » ; Les Saintes-Maries-de-la-Mer, légende sacrée en quatre parties ; Vanina, quatre actes. Enfin une centaine de mélodies. De tout cela pas une note de nos jours — oublié total ! Membre de l'Institut en 1894, Paladilhe mourut à Paris en 1926.

Le second Eugène GIGOUT fut un très grand organiste français. Vous avez pu remarquer déjà l'admiration que j'ai pour les organistes. J'ai eu le bonheur d'en fréquenter beaucoup, de jouer avec eux et de mesurer, qu'ils soient célèbres ou inconnus (ce qui ne veut pas dire sans valeur), qu'ils soient aveugles, « demi-voisants » ou « clair-voisants » (prendre ici le sens de vue normale), tous m'ont donné de grandes leçons sur la modestie, l'amour, la beauté, le désintéressement devant notre bel art. Je n'aurais donc pas voulu laisser passer 1844 sans dire que GIGOUT est né à Nancy cette année-là et que pendant les quatre vingt et une années qu'il passa sur terre il en employa une très grande partie à servir la musique et notre musique tant à la tribune de Saint-Augustin à Paris que par ses œuvres personnelles avec lesquelles il contribua à enrichir le répertoire de son instrument, notamment avec ses Cent pièces brèves dans les modes du plain-chant, Album grégorien, etc. Il écrivit aussi pour le piano (deux et quatre mains), pour les voix : Chants du graduel et du vespéral, des mélodies. En 1885 il avait fondé l'Ecole de cours d'orgue et d'improvisation. Parmi ses élèves citons Léon Boellmann, André Marchal, Albert Roussel.

Le troisième, Louis VARNEY (1844-1908) diffère des deux précédents car il servit avant tout ce genre dont j'ai parlé depuis longtemps : l'opérette. Son père, qui vécut de 1811 à 1879, l'avait précédé dans cette voie et avait une certaine notoriété avec un ouvrage plus grave Mourir pour la Patrie composé pour la Révolution de 1848. Varney fils est l'auteur bien connu des Mousquetaires au Couvent (1880), Fanfan la Tulipe (1882) et de Riquet à la Houpe (1889) œuvres qui connurent un très grand succès autant à l'étranger qu'en France. Musique facile, plaisante comme il en faut de temps en temps pour mieux goûter celle qui demande plus de concentration et apporte des joies de qualité différente. C'est cela que nous allons trouver la prochaine fois avec Gabriel Fauré.

(à suivre)

PIERRE PAUBON.

Jean-Jacques ROUSSEAU

(Suite de la page 1)

français ne puisse être en même temps un musicien d'envergure. C'est la logique même, c'est notre logique.

On a peine à imaginer que, compte tenu de la frivolité de la Cour de Louis XV, et malgré les attaques perfides des intellectuels d'alors, il ait pu être présenté comme un rival de Rameau ; plus nette en-

core, l'opposition farouche et immédiate de Rameau qui sentit le danger et ne le mésestima pas.

Pourquoi le « Devin du village » a-t-il tenu l'affiche, plus de soixante-dix ans à l'Opéra avec 400 représentations ? Les amateurs des opéras de Gluck pouvaient donc aussi supporter telle naïveté ? Il faut bien nous y faire ! pour son époque J.-J. Rousseau fut un grand musicien.

Une biographie uniquement musicale nous montrera les multiples aspects d'une personnalité déconcertante, mais attachante.

Rousseau est né à Genève le 28 juin 1712 ; nous savons par les « Confessions » que son éducation musicale consista en chansons d'une vieille tante, et en psaumes qu'il aborda avec délectation au Temple ; c'est là qu'il trouva sans doute ce goût du chant « simple et naturel », puisque selon Calvin « Avec la mélodie, cela transpire beaucoup plus fort le cœur ».

Quittant Genève en 1728 il entreprit de mener une existence errante : durant les trente premières années de sa vie, il occupa une bonne dizaine de fonctions différentes, d'employé au cadastre, à graveur ou valet de chambre. Il trouve refuge d'abord chez Mme de Warens qui le pousse à approfondir ses connaissances et le « forcera » à pratiquer chant, flûte et solfège. Après un voyage à Turin, il se convertit au catholicisme et devint chantre de la cathédrale d'Ancey. En 1729, il entre au séminaire de cette ville et n'emmena dit-on qu'un seul livre ; les Cantates de Clément Marot.

En 1731, nous le retrouvons professeur de musique à Lausanne (« je me mis en tête d'enseigner la musique que je ne savais pas, et de me dire de Paris où je n'avais jamais été »). C'est là que se place le fameux concert chez M. de Treytorens, où les « auditeurs auraient bien voulu se boucher les oreilles » dira-t-il plus tard. Puis Neuchâtel, Chambéry en 1732 où de nombreux enfants seront ses élèves et où il cherche à remédier à sa faiblesse technique en lisant — sans profit d'ailleurs — le traité d'Harmonie de Rameau. A Besançon il reçoit quelques leçons de l'Abbé Blanchard, futur maître de la chapelle Royale. Rousseau de nouveau s'installe chez Mme de Warens, donne de nombreux concerts et écrit un opéra, « Iphis et Anacréon » (quelqu'un mettra le feu plus tard, le jugement médiocre) et produit sa première cantate aujourd'hui perdue.

De 1740 à 1741 il occupe le poste de précepteur à Lyon, écrit un livret d'opéra la « Découverte du Nouveau - Monde » ; nanti d'une comédie « Narcisse » Jean-Jacques trouve enfin le chemin de Paris. Le 22 août 1742 il présente à l'Académie des Sciences son « projet » concernant de nouveaux signes pour la musique » (les lettres y remplacent les notes et pour les valeurs et altérations, ce sont des points et signes de ponctuation). Lui-même admit la critique de Rameau qu'un tel système exigeait une opération mentale compliquée. Quant à son projet, il sera lu par trois examinateurs qui ne connaissent pas la musique, et qui conclurent que l'ouvrage n'était ni neuf, ni même utile. Ce système fut perfectionné au 19^e siècle, mais il ne peut s'adapter à la polyphonie ; on le retrouve cependant de nos jours sous le nom de notation Galin (dans la préface du Psautier de Davantès daté du 18 septembre 1560 à Genève, on trouve un système à peu près analogue de chiffres et signes. Rousseau dut sans doute le connaître).

En 1743, J. J. R. entreprend la composition des « Muses Galantes » part pour Venise comme secrétaire de M. de Montagu. Il assiste à de nombreux spectacles qui l'imprègnent de la manière italienne. De retour à Paris il réussit à faire exécuter chez M. de la Poplinière, des extraits des « Muses galantes » (ballet héroïque en trois sujets : 1. acte, le Tasse (musique forte), le 3. « Anacréon » (gaité du village).

On connaît l'anecdote : Rousseau voulut faire exécuter les extraits les meilleurs, et Rameau, maître de Clavecin de Mme de la Poplinière, refusa de voir la partition. Le fermier général La

Instruments de Musique **F. SUORE**

17, avenue Trudaine — PARIS - 9^e

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite

Prix consciencieux

DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

Pouplinière s'obstina et fournit une dizaine de musiciens et trois chanteurs pour jouer cinq ou six morceaux.

Pendant un air de haute-contre, nous dit Georges Cucuel, « Rameau apostrophe Rousseau avec une brutalité qui scandalisa tout le monde, soutenant qu'une partie de ce qu'il venait d'entendre était d'un homme consommé dans l'art, le reste d'un ignorant qui ne savait même pas la musique ». Rameau en 1755 déclara même que Rousseau n'avait fait que la musique française, celle si mauvaise, et pillé l'italienne; le compositeur était sans doute Bontempi? Rousseau d'ailleurs avoue dans les « Confessions » qu'il n'avait pu composer sans « se faire aider pour quelques accompagnements (sic) par un jeune musicien à ses débuts et qui n'était autre que Philidor. « Fait Inouï », en 1745 il est chargé des retouches du texte et de la musique (!) de l'Opéra: la « Reine de Navarre » de Voltaire et Rameau. Vexé ce dernier préféra voir taire son nom, plutôt que le voir associé à celui de Rousseau. En 1749 Diderot et d'Alembert lui confient la rédaction des articles musicaux de l'Encyclopédie, tâche qu'il accomplit en trois mois à peine. Plus tard, Rameau dénoncera dans « Erreurs sur la musique dans l'Encyclopédie » (1755), tout ce qu'il y avait d'arbitraire et de superficiel dans ce travail. Le 23 août 1750, l'Académie de Dijon couronna son « Discours sur les Sciences et les Arts » ce qui lui apporta la notoriété.

Mais à partir de 1751, Jean-Jacques toujours instable, reprend son métier de copiste, le seul qui sans assujettissement personnel peut me donner le pain au jour le jour ». On a compté que depuis ses débuts de copiste à Lyon, Rousseau avait en sept ans transcrit onze mille pages de musique; et il y a là un apprentissage inégalable.

Mais voici 1752, où à Passy, le « Devin du village » va voir le jour. C'est une synthèse de l'opéra français et de l'intermède à l'italienne. Doutant du succès, il fit exécuter l'ouvrage à l'opéra sans mention de son nom, puis, représenté à Fontainebleau, le « Devin » eut un tel succès devant la Cour, les 13 et 24 octobre 1752, que l'œuvre entra officiellement à l'Académie de Musique le 1er mars 1753 où elle resta au répertoire jusqu'en 1828. Sa carrière fut interrompue par une perruque poudrée, lancée sur la scène par un plaisantin.

On a prétendu même, que cet acte symbolique était de Berlioz, lequel s'en défendit dans ses « Mémoires ».

Le succès fut immense lors de la création « J'ai vu des pièces exciter de plus vifs transports d'admiration, mais jamais une ivresse aussi pleine, aussi douce » (Confessions). Louis XV chantait lui-même (faux) « J'ai perdu mon serviteur », lui qui était si peu musicien. Le succès de la pièce provient de « l'accent de la nature » que J.J.R. sut y placer: Airs chantés ou à danser en forme de chanson populaire, récitatif proche du parler qui a fait dire à Romain Rolland « C'est Debussy avant la lettre » et à Glück dans sa dédicace d'Orphée à la reine Marie-Antoinette « Modèle du genre qu'aucun auteur n'a encore imité ». De plus les récitatifs de style italien prennent la place du dialogue habituel de l'opéra-comique, mais on retrouve le style du vaudeville, pour les chœurs et les ariettes. Il est certain que le « Devin » ne fut pas un succès d'estime, puisque des traductions en Néerlandais, Suédois, Anglais, Allemand et Russe en furent données très rapidement.

La « Querelle des Bouffons » (1752) le trouva au premier rang des combattants, principal adversaire de Jean-Philippe Rameau.

Par sa « Lettre à M. Grimm », et la « Lettre d'un Symphoniste » Rousseau affirme ses convictions, renforcées encore par la « Lettre sur la musique française » (1753), ce qui provoqua la colère des musiciens et des acteurs de l'opéra qui, (charmante attention), le pendirent et le brûlèrent en effigie. Rousseau s'excusa par la « Lettre d'un Symphoniste de l'Académie Royale de Musique à ses camarades de l'orchestre ».

Il termina le Dictionnaire de musique en 1764, à Motiers-Travers (Suisse) et le livre, paru plus tard, fut traduit en diverses langues et reçut partout un accueil chaleureux. Certains de ses détracteurs n'hésitèrent pas à le piller sinon à le copier (Castel-Blaze par exemple).

Rousseau fit représenter « Pygmalion » en 1770 à Lyon sur une musique d'Horace Coignet, commerçant et musicien par occasion; mais déjà en 1765, il avait eu l'intention de le faire représenter en passant à Strasbourg. L'œuvre ne sera montée à Paris qu'en 1775 soulevant la curiosité, car il s'a-

git en fait du premier mélodrame: « Genre unique en un acte, en une scène, et n'ayant qu'une action, il est en prose sans musique vocale. C'est une déclamation forte et prononcée dans le goût des drames anciens soutenu d'un accompagnement de symphonie ».

Nous possédons deux manuscrits de cette musique de « Pygmalion ». L'instrumentation était mince: violons altos, violoncelles; du point de vue formel: une ouverture, 26 numéros très courts qui s'intercalaient dans le dialogue. L'ouverture est à l'« Italienne ». A la fin, on y trouve un « andante con sordino » très rare en France à l'époque. Cette pantomime répond à son idée d'un homme, qui à l'origine, s'exprime par gestes et par sons (Essai sur l'Origine des Langues). Cette heureuse combinaison évite l'absurdité de l'opéra-comique, « Parler et chanter alternativement, c'est énoncer successivement dans deux langues différentes ».

« Pygmalion » montre les tendances romantiques de Rousseau, c'est à dire qu'un seul acteur traduit par des gestes ses états d'âme la musique est exclusivement expressive, soutenant l'action comme une musique de film.

L'œuvre restera au répertoire jusqu'au 19^e siècle sur la musique de Coignet, de Baudron ou de Kalbrenner: un mélodrame de Benda, « Sémiramis » et « Zaïde » de Mozart, « Le Songe d'une nuit d'été » de Mendelssohn, « Manfred » (Schumann), « Pecc Gynt » (Grieg) ou « l'Arlésienne » de Bizet sont en somme ses propres descendants.

Avec l'apparition d'Orphée (1774) d'Alceste (1776) de Glück, Rousseau trouva l'incarnation même de ses idées sur la musique et il écrivit les « Observations sur l'Alceste de M. le chevalier Glück ». En 1772, écorné de son existence, il confie à Bernadin de Saint-Pierre « Mes ennemis ont beau faire, ils ne feront jamais un Devin ».

« Bourreau de lui-même » il chercha alors le réconfort dans la composition, et en particulier dans des mélodies qui seront publiées en 1781 donc après sa mort survenue à Ermenonville en 1778. C'était des romances à « Goût populaire »: les « Consolations des misères de ma vie ».

A suivre ce récit, on conçoit par tant de péripéties quelle personnalité étrange, bourrée elle-même de ses contradictions internes, plus propre à attiser les passions, à mélanger la gangue et les diamants.

Dans un prochain article, nous essaierons avec équité, d'apporter un peu de lumière sur un cas qui tient du génie et de la pathologie; Rousseau, un médiocre génial? un génie médiocre?

D. PAQUETTE

POINT DE VUE D'UN JEUNE SUR LES PROBLEMES DE LA MUSIQUE

(1) L'OPÉRA

Cette série d'articles ne prétend pas apporter des solutions définitives et complètes à tous les problèmes que pose au musicien comme à l'homme de théâtre, au spécialiste comme au mélomane, l'évolution et la survie du théâtre lyrique.

Il ne s'agit pas pour nous de

donner des réponses mais de poser des questions, de soumettre à la réflexion des thèmes de discussion et de susciter ainsi un échange d'idées génératrices de progrès.

Si les idées présentées ici provoquent le dialogue, appellent la contestation, font avancer le débat nous aurons atteint notre but et participé ainsi à la prise de conscience par tous d'un phénomène lourd de conséquences et riche de promesses: l'essor nouveau du théâtre lyrique.

En guise de préface...

L'OPERA AUJOURD'HUI.

Le seul mot d'Opéra évoque encore une institution.

L'Opéra, c'est d'abord un édifice, au propre comme au figuré; un monument solennel et une pyramide de conventions, d'habitudes de coutumes jalousement défendues.

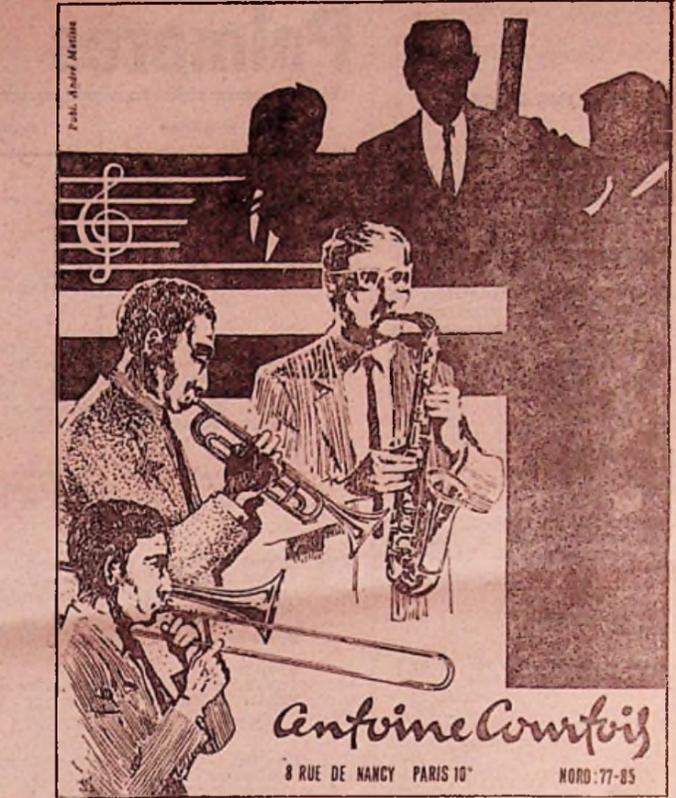
Monde clos et particulier, l'opéra ne peut cependant pas ignorer que les deux conditions indispensables à son épanouissement sont la recherche d'un public sans cesse renouvelé et le choix d'un répertoire qui soit partagé entre le respect du passé et la connaissance du présent.

Quel public l'opéra doit-il rassembler?

Quelles œuvres peut-il lui proposer?

Voilà en fait les deux questions qu'il est indispensable de poser. Ces deux interrogations ne sont d'ailleurs que les deux faces d'un même problème: ce n'est qu'en renouvelant le répertoire, tant dans sa composition que dans sa réalisation (musicale, scénique...) que l'on parviendra à donner au théâtre lyrique un rayonnement et un pouvoir d'attraction qu'il a quelque peu perdu, auprès de la jeunesse notamment.

Toute action ayant à son origine la constatation de difficultés, de scléroses, il n'est pas inutile avant de chercher à tracer les grandes lignes de la véritable conquête d'un public nouveau, d'observer d'un point de vue critique la nature de l'actuel public d'opéra et de ressentir ainsi le dramatique isolement du théâtre lyrique par rapport à



ce qu'il est convenu d'appeler les autres secteurs de la culture.

Si nous replaçons l'opéra dans le cadre général de cette culture nous sommes amenés à le confronter aux autres moyens d'expression artistique que sont le théâtre dramatique, le cinéma, la danse, la peinture, l'architecture, la littérature.

Quelle place l'opéra occupe-t-il dans ce faisceau d'activités créatrices?

Le seul fait de poser la question plonge tous ceux qui comme nous aiment et défendent le chant et l'art lyrique dans l'inquiétude. Il y a pourtant dans le monde entier un public nombreux et passionné pour suivre les festivals, qu'ils soient de Salzbourg ou d'Aix-en-Provence, de Bayreuth ou d'Edimbourg, pour applaudir les grands monstres sacrés et témoigner ainsi de la pérennité d'un art que seuls les esprits défaitistes se plaisent à condamner.

Ces arguments rassurants ne doivent pas nous faire oublier qu'un festival ne fait pas le printemps, que nous sommes en France et que nous ne bornons pas nos ambitions à la quête d'un public de spécialistes, de fanatiques exclusifs et souvent imperméables aux autres formes de l'Art et de la pensée.

L'Opéra, nous semble-t-il doit s'ouvrir à un public de non spécialistes, à l'immense foule de ceux qui se pressent au TNP, dans les ciné-clubs de banlieue et de province, qui lisent Prévert et Camus dans les collections de « poche », qui guettent à la télévision les émissions littéraires... etc.

Force nous est de constater que ce public là n'a que très peu de ressemblance avec celui qui fréquente l'Opéra de Paris, le Capitole de Toulouse ou le Grand Théâtre de Bordeaux.

Si à une certaine époque l'opéra a été le terrain des grandes aventures esthétiques, celui des batailles d'Hernani musicales il semble que les passions s'y soient éteintes et que le théâtre dramatique en ait été pendant longtemps le principal bénéficiaire. L'opéra certes a toujours ses fidèles mais il a de

moins en moins de prise sur la réalité de son temps.

Cette réalité est par contre le souci majeur de ceux qui aiment le théâtre dramatique. Sans tirer immédiatement des conclusions hâtives de ce qui se pratique dans le théâtre parlé il faut souligner que l'immense mutation qui s'est opérée dans ce domaine s'est appuyée sur un très vaste public qui s'est senti très vite concerné par un art nouveau qui s'efforçait de donner aux œuvres du passé une actualité et des prolongements modernes, et de leur ajouter des œuvres d'aujourd'hui qui soient un reflet de préoccupations plus directement actuelles. C'est donc une double tâche qui a été ainsi accomplie: rejoindre les « classiques », créer des « modernes », présenter de façon nouvelle Molière, Racine et Molière et faire jouer Ionesco, Billetdoux, Beckett ou Armand Gatti.

Pourquoi l'Opéra n'a-t-il pas agi dans ces deux directions ou si peu? Tels sont les problèmes que nous aurons à examiner prochainement. Nous pouvons dès maintenant fixer les grandes têtes de chapitres de notre étude:

Les enseignements du théâtre dramatique.

Les difficultés d'établir un répertoire moderne mais équilibré.

La fusion dramatique-lyrique: un espoir.

A la recherche d'un public populaire.

Jean CABOURG.

CONCOURS MUSICAUX INTERNATIONAUX DU PRINTEMPS DE PRAGUE 1968

Dans le cadre du festival International Printemps de Prague 1968 un concours international fut annoncé dans les catégories suivantes:

La flûte, le hautbois, la clarinette, le cor de chasse et le basson.

Ce concours a lieu entre le 2 et le 14 mai 1968 et il est ouvert aux artistes de toute nationalité ayant dans l'année de ce concours l'âge de 18 ans au minimum et de 30 ans au maximum. Pour ce concours on a fixé les conditions suivantes:

(SUITE PAGE 9)

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
55, rue Lepic, PARIS-18^e
Tél.: MONTmartre 39.87
Anches et becs pour artistes

HISTOIRE de la MUSIQUE
par Jacqueline JAMIN
Professeuse d'Education Musicale au Lycée de jeunes filles de Courbevoie
Un livre de poche de 192 pages 6,50 F
75 pages d'illustrations
Index alphabétique - Index chronologique
Une Histoire de la Musique de grande diffusion
Très abondante iconographie:
Portraits, instruments, opéras et ballets dans les plus récentes présentations
Format, prix, qualités pratiques en font un matériel pédagogique par excellence et un guide agréable pour l'amateur
Complément indispensable des Solfèges et des manuels ne comportant pas des textes d'Histoire de la Musique
A. LEDUC, Editeur - 175, rue St-Honoré - PARIS

ATTENTION!
Prochaine sortie
du
Guide pratique
et Annuaire du Musicien
et de la C. M. F.

PREMIER FESTIVAL
INTERNATIONAL « JUNIORS »
A TULLINS-FURES

Tullins-Fures est devenue une capitale européenne pour quelques jours. Dans son beau ciel flottent les drapeaux danois, allemand, luxembourgeois, italien et français. Tullins doit cet honneur aux dirigeants de la formation junior des Noyerales qui en ont fait une des plus belles formations de France. En effet, elle représenta la France à Almelo en 1965 pour le premier festival international junior. Le deuxième a eu lieu à Trondheim (Norvège). Le 3ème a lieu à Tullins-Fures. C'est le premier festival international en France. C'est pendant le long week-end du 15 août que s'est déroulée cette importante manifestation.

Dès le jeudi, les sociétés étrangères arrivent : c'est le Skottegarskolen orchestre de Skotterne (Danemark), puis la fanfare du Prince Henri de Luxembourg, ensuite la musique de Malsheim et celle de Buchbach (toutes deux allemandes).

L'orchestre de Skotterne, première société arrivée à Tullins, dirigée par M. Hege Nielsen a donné, jeudi 10 août au soir, un magnifique concert après un défilé en ville. Il est bien vrai que la musique est internationale puisque nos visiteurs offrent un pot-pourri de vieilles chansons françaises. Le public se retira enthousiasmé et les Danois heureux de ce premier contact chaleureux avec la population tullinoise.

Samedi matin, les sociétés allemandes visitent la distillerie de la Chartruse à Volron, fleuron gastronomique du Dauphiné. A leur retour, elles défilèrent dans Tullins et donnèrent un aperçu de leur talent dans quelques concerts de quartier.

Mais la première journée importante était celle du dimanche 13 août. Sur la place Jean-Jaurès à Tullins eut lieu l'ouverture officielle du festival. Après un défilé en ville, chaque société se rassembla sur la place et joua l'hymne national de son pays pendant que s'élevaient dans un ciel magnifiquement bleu les différents pavillons des pays participants. Cette manifestation eut lieu en présence des autorités officielles et de la Télévision. M. Rolando, vice-président de la C.M.F., président de la Fédération du Sud-Est, M. Révol, président de l'Union Départementale des sociétés populaires de musique et M. Christnach (Luxembourg), secrétaire général de la Confédération internationale des sociétés populaires de musique, exprimèrent leur félicitations aux organisateurs, à la municipalité et aux musiciens. M. Jean Massendes, secrétaire général de la préfecture, représentant M. le préfet de l'Isère, prit la parole et dit combien il était heureux de voir qu'une petite ville de l'Isère ait eu l'audace d'organiser le premier festival international de musiques juniors en France. Il dit aussi qu'il était bien réconfortant de voir que les jeunes aiment et vivent la musique, enfin que tous ces jeunes gens et jeunes filles faisaient plus pour le rapprochement des peuples que leurs aînés les diplomates. Chaque société donna ensuite un aperçu de son répertoire et repartit en défilant. La municipalité offrit, comme il se doit, une réception toute empreinte d'amitié.

Le dimanche 13 après-midi, toutes les musiques se retrouvaient à Renage et pendant 4 h. donnaient tour à tour à la population renageoise un brillant concert, clôturé par les morceaux d'ensemble sous la direction des différents directeurs de société. A l'issue des concerts, un vin d'honneur réunit autour de M. le maire de Renage et de son conseil municipal les autorités et les responsables des sociétés.

Dès le soir est donné et ce festival débute de façon magistrale. Chaque société est acclamée pour son talent et sa belle tenue; nos hôtes ne cessent de vanter les qualités d'hospitalité de notre région.

Lundi 14 août, en cars, ils visitent Grenoble et sont impressionnés par la beauté de la ville olympique (autoroute, téléphérique, musée, stades de glace, patinoires) et posent mille questions à leurs guides sur les futurs J.O. d'hiver.

Mardi 15 août, au matin, les délégations en uniformes et costumes folkloriques se sont retrouvés à 10 h. 30, au monument aux morts pour y déposer (à leur demande) une gerbe. Les délégués des Associations d'Anciens Combattants et de la Résistance, de la municipalité et les personnalités des organisations musicales internationales (dont M. Ehrmann), nationales, départementales et locales assistaient à ce geste solennel et significatif. Le respect des morts pour leur patrie et l'espoir que l'amitié de nos peuples se ressérera par la musique.

L'après-midi du 15 août était consacré au festival. Dès 14 h. 30, les défilés des sociétés convergèrent vers ce magnifique Ciel des Chartreux de Tullins qui était être le théâtre de verdure de ce rassemblement international. Là, une foule de 2.500 personnes se pressait à

Palmarès du concours d'excellence 1967

Noms, prénoms	Fédérations	Sociétés	INSTRUMENTS		SOLFEGE	
			Notes	Prix	Notes	Prix
DANSE CLASSIQUE						
M. Henry Frédéric	Alsne	Conservatoire de Laon	17	1 ^{er}		
GUIARE						
M. François Marc	Moselle et Mourthe-et-Moselle	Société Musicale de Montigny-les-Metz	11,30	3 ^e	7	
PIANO						
Mlle Gobert Nadine	Franche-Comté	Conservatoire de Belfort.	17,60	1 ^{er}	18,50	1 ^{er}
M. Widiez Dominique	Côte-d'Or	Société Musicale de Gevrey Chambertin	15	2 ^e	1 ^{er} prix 1965	(19,85)
Milles Raffard Martine	Orléanais-Berry	Accordéon Club d'Orléans	17	1 ^{er}	16,50	2 ^e
Joly Marie-Joséphine	Sud-Ouest	Société Philharmonique de Caudéran	15,90	2 ^e	16,75	2 ^e
Dubois M.-François	Sud-Ouest	Harmonie de la Bastide à Bordeaux	16	2 ^e	13,75	2 ^e
Mougin Françoise	Franche-Comté	Orchestre Symphonique du Conservatoire de Belfort	14	2 ^e	14,75	2 ^e
Guillemain Dominique	Ardennes	Société Philharmonique de Charleville	14,50	2 ^e	11,25	3 ^e
Duprat Danielle	Sud-Ouest	Harmonie de la Bastide à Bordeaux	15	2 ^e	7,75	
Vallorgue Gabrielle	Loire et Haute-Loire	Harmonie de l'Ondaine à Saint-Etienne	15	2 ^e	4,50	
ACCORDEON						
Mlle Leuret Martine	Normandie	Groupe Harmonic Accordéon à Caen	15	2 ^e	17,50	1 ^{er}
M. Lalot Michel	Ile-de-France	Société Paul Beuscher	19	1 ^{er}	10	3 ^e
Mlle Labbaye Danièle	Franche-Comté	Accordéon Club de Belfort	13,00	2 ^e	13,50	2 ^e
MM. Algeidinger Jean-Pierre	Ile-de-France	Orchestre d'Accordéons de Paris	15,50	2 ^e	11,25	3 ^e
Fuzeau Jacky	Ouest	Club Artistique des Cheminots de la Rochelle	17	1 ^{er}	8	
Mlle Arranz Pierre	Var	Les Joyeux Accordéons de Toulon	16,50	2 ^e	8	
Mlle Coppa Charlette	Bouches-du-Rhône	Orchestre d'Accordéons de Marseille	15,60	2 ^e	8,50	
M. Raviri Jean-Michel	Var	Les Joyeux Accordéons de Toulon	13,80	2 ^e	4	
QUATUOR D'ACCORDEONS						
Mlle Gavinet Josette	Ile-de-France	Orchestre d'Accordéons de Paris	19,10	1 ^{er}		
MM. Guillaume Michel	»	»	»	»		
Algeidinger »	»	»	»	»		
Jean-Pierre »	»	»	»	»		
Stôn Michel	»	»	»	»		
FLUTE						
Mlle Bolzé Monique	Sud-Est	Harmonie de Saint-Priest	17,60	1 ^{er}	18,75	1 ^{er}
M. Volsin Etienne	Orléanais-Berry	Lyre Municipale Vierzonnaise	18,20	1 ^{er}	17	1 ^{er}
Milles Cornilleau Annie	Oise	Ecole Municipale de Musique de Beauvais	17,70	1 ^{er}	12,75	3 ^e
Brinon Michèle	Orléanais-Berry	Harmonie Municipale de Fleury-les-Aubrais	14,30	2 ^e	13	2 ^e
M. Cano Henri	Sud-Est	Rhodia-Club Roussillon	13,20	2 ^e	13,50	2 ^e
L'AUTOBIOIS						
M. Dutot Guy	Normandie	Harmonie La Fraternelle de Caen	18,30	1 ^{er}	15,25	2 ^e
CLARINETTE						
Mlle Requiné Nadine	Normandie	Harmonie La Fraternelle de Caen	14	2 ^e	18,50	1 ^{er}
MM. Renonce Michel	Normandie	Harmonie Municipale de Chateaudun	14,33	2 ^e	18	1 ^{er}
Hamon Serge	Normandie	Harmonie La Fraternelle de Caen	18,20	1 ^{er}	14,25	2 ^e
Ripert Michel	Bouches-du-Rhône	Lyre St-Remoise à St-Remy-de-Provence	15,33	2 ^e	15,50	2 ^e
Boy Nicolas	Musique d'Alsace	Harmonie des Mines de Potasse d'Alsace à Strasbourg	13,70	2 ^e	15,50	2 ^e
Villey Christian	Normandie	Ecole Municipale de Musique d'Evreux	16,33	2 ^e	12,50	3 ^e
Becar Daniel	Aube et Haute-Marne	Société Musicale de Savières	14,85	2 ^e	11	3 ^e
Desportes Robert	Loire et Haute-Loire	Fanfare de Roanne	13	2 ^e	12	3 ^e
Michel Jacques	Alsne	Harmonie Municipale d'Hirson	11,66	3 ^e	10,50	3 ^e
Lenoir Roger	Yonne	Harmonie de Joigny	12,66	3 ^e	10	3 ^e
Jeangeorges Daniel	Alpes Maritimes	Harmonie Municipale d'Antibes	17,50	1 ^{er}	2	
Bonnard Jean-Aimé	Loire et Haute-Loire	Harmonie de l'Horme	16,30	2 ^e	9,50	
Dehlotte Patrick	Sud-Ouest	Harmonie Saint-Michel de Gujan Mestras	16	2 ^e	8,75	
Dubarry Marc-Aurèle	Sud-Ouest	Harmonie de la Teste à Bordeaux	13,50	2 ^e	7,50	
Gyssel Jacques	Yonne	Harmonie de Sens	12,70	3 ^e	6,50	
Lagauzère Georges	Sud-Ouest	Harmonie Saint-Michel de Gujan Mestras	11,66	3 ^e	5	
Bernard Michèle	Ouest	Harmonie Paix et Union	6,70		8,50	
Scarlot Claudine	Alsne	Harmonie Municipale de Laon	9,33		5,75	
Oyarzun Monique	Sud-Ouest	Société Musicale de Parentis-en-Born	3,33		8,75	
SAXOPHONES						
MM. Reydellet Michel	Sud-Est	Société Musicale de Lagnieu	18,30	1 ^{er}	13,25	2 ^e
Houdier Claude	Centre	Société Philharmonique de Nevers	16,30	2 ^e	13,75	2 ^e
Gadot Francis	Aube et Haute-Marne	Musique de Savières	17,30	1 ^{er}	8,25	
Duthell Yves	Sud-Ouest	Société Musicale de Saint-Martin-Pessac	18,70	1 ^{er}	6,50	
Vareon Patrick	Sud-Est	Harmonie Industrielle de Saint-Fons	14,00	2 ^e	6,50	
Pol Patrice	Yonne	Harmonie du Tholon	12	3 ^e	4,50	
TROMPETTE						
MM. Dagnaud Patrick	Charente	Harmonie Municipale de Cognac	17	1 ^{er}	10,25	3 ^e
Jérusalem Alain	Normandie	Harmonie La Fraternelle de Caen	14	2 ^e	12,75	3 ^e
Herrmann Edouard	Musique d'Alsace	Harmonie St-Jean de Soultzbach-les-Bains	14,70	2 ^e	10	3 ^e
Murion Paul	Musique d'Alsace	Harmonie Colmarienne de Colmar	12,30	3 ^e	11,25	3 ^e
Hoffmann Harry	Hautes-Pyrénées	Chorale d'Aureilhan	10,70		11,75	3 ^e
Miller Michel	Alsne	Harmonie Municipale d'Hirson	10,30	3 ^e	12,50	3 ^e

l'entrée, et personne ne regretta son déplacement, comme le prouvent les applaudissements nourris après chaque interprétation.

Le bouquet final fut sans conteste l'exécution des morceaux d'ensemble par toutes les sociétés, soient que ce soit 450 musiciens placés sous la direction des différents chefs.

M. Jean-Pierre Malfait, directeur de la formation junior des Noyerales de Tullins-Fures, dirigea le premier morceau : Military Escort. M. Ehrmann (président de la C.I.S.P.M. avait interrompu un voyage en Autriche pour assister à cette mémorable journée) et M. Révol remirent ensuite à chacun des chefs une médaille de la C.M.F. et M. Malfait reçut la médaille d'or de la C.M.F., juste récompense de son dévouement et de son abnégation, lui qui se dépense sans compter pour la musique.

Ensuite ce fut : « Chanteclair », dirigé par M. Nicolas Henz (Luxembourg), « Tibidabo », par M. Helge Nielsen (Danemark), « Etoile du Nord », par M. Jurgend Haug (Malsheim), « Le Mistral », par M. Elmut Froba (Buchbach) et M. Malfait cœtura cette magnifique matinée musicale en dirigeant « Y-a-bon ».

« Y-a-bon, ce peut être le symbole simple, mais véridique de cette journée musicale placée sous le signe de l'amitié, de la jeunesse internationale.

Les contacts humains de ces jeunes Européens, qu'ils soient français, allemands, luxembourgeois, danois ou italiens, prouvent bien qu'au fond d'eux-mêmes, les jeunes et ceux qui ont le courage de s'occuper de la jeunesse, n'aspirent qu'à une seule chose : La Paix des peuples, comme celle des cœurs. N'est-il pas étonnant de penser que ces jeunes ne parlant pas la même langue, se comprennent et comprennent leur chef par l'intermédiaire de la musique ? Rien ne

peut être plus beau que de les voir, côte à côte, sous une direction unique, fraterniser dans le plus pur esprit musical.

L'organisation impeccable et le succès de ce festival doivent encourager les promoteurs de ces Journées musicales. M. J.-P. Malfait a promis au nombreux public de recommencer. Sa foi en la musique et son enthousiasme doivent être cités en exemple.

Les sociétés participantes et leur programme du 15 août après-midi : Les Cadets des Noyerales. — Direction Louis Levrang, exécutaient entre autres « Premiers Pas », de J.-P. Malfait ;

Musique Junior de Buchbach. — Direction He mut Froba : « Marche de Bavière », « Enfants de Munich », « Vive la ville », de Heidecksburg ;

Stoltegaraskolenorchestra de Skotterne, Danemark. — Direction Helge Nielsen : Marche hongroise, de Berlioz ; Suite folklorique anglaise, de Williams ; Suite anglaise pour fanfare, de Holst.

Concerto Bandistico di Terlizzi, Italie. — Direction Antonio Gisonda : Marche symphonique, chansons folkloriques italiennes.

Jugend Kapelle des Musikvereins, Malmshelm, Allemagne. — Direction Jurgend Haug : Une visite chez Offenbach, un pot-pourri musique moderne, vieux camarades, marche.

Fanfare Prince Henri, Luxembourg. — Direction Nicolas Henz : « La fille du régiment », Bonnefortune, ouverture, Gambirinus et Mélusine fantaisie, Puppet on a String.

Formation des Noyerales, Tullins. — Direction J.-P. Malfait Le Grenadier du Caucase, de Meister, le divertissement du Menuetto en Ré, de Mozart.

Jean D'HURTIÈRES

CARNET DU MOIS

LE COMMANDANT

ARTHUR PREVOST N'EST PLUS

Compositeur, transcritteur, Chef d'Orchestre, Arthur PREVOST fut un grand Chef et fit obtenir à la Musique des Guides de Bruxelles des succès internationaux. Il consacra ses dernières années à l'élaboration d'un projet de loi qui lui était particulièrement cher ; celui ayant trait à la protection de l'auteur, lié à la propagation de l'art musical dans l'amateurisme pour l'éducation des masses.

Nouvelle adresse

Monsieur Hippolyte Blanc, Président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône vous informe qu'à partir du 1^{er} janvier 1968 ses bureaux sont transférés 87, rue de Rome, Marseille VI.



DISTINCTION

Nous venons d'apprendre avec plaisir que Monsieur Pierre Auclert Inspecteur Principal de l'Enseignement Musical au Ministère des AFFAIRES CULTURELLES, s'est vu décerner le 8 octobre dernier, par le Président de la République Allemande, la Croix du Mérite de 1ère Classe.

Cette haute distinction est la conséquence des éminents services rendus en ce qui concerne les rapports entre les musiciens franco-allemands et pour les efforts accomplis en vue d'une parfaite compréhension internationale.

HYMNE OFFICIEL

DES JEUX OLYMPIQUES

A la suite d'un concours, un jury composé d'éminents personnalités musicales et présidé par Marcel Landowski a désigné Roger Boutry, premier grand prix de Rome, professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique, pour être le compositeur de la « Marche Solennelle » qui sera l'hymne officiel des Jeux Olympiques d'hiver en février 68 à Grenoble.

D'autre part, l'Institut de France (Académie des Beaux-Arts) vient de décerner à Roger Boutry le prix Georges-Bizet pour son œuvre « Concerto pour orchestre (Editions Salabert) ».

Nous adressons à M. Roger Boutry nos plus vives félicitations.

		TROMBONE				
MM. Negro Jean-Louis	Var	Harmonie de la Régie Mixte des Transports Toulonnais - Toulon	17,30	1er	18,50	1er
Blin Jean-Pierre	Indre-et-Loire	Société Musicale d'Amboise	17,70	1er	1er prix 1966	avec 17
Hulot Michel	Nord et Pas-de-Calais	Fanfare Municipale de Gonnehem	16	2e	15,50	2e
Raphaël Alain	Aube et Haute-Marne	Harmonie de Troyes	15,80	3e	13,75	2e
Barberon Claude	Orléanais-Berry	Sté Musicale de St-Jean-de-Braye	11,30	3e	9,25	-
		CORNET BUGLE				
MM. Touvron Guy	Centre	Union Musicale de Saint-Yorre	19	1er	19,50	1er
Dutot Pierre	Normandie	Harmonie La Fraternelle de Caen	19	1er	1er prix 1961	(19,25)
Bailly Claude	Sud-Ouest	Harmonie de la Teste à Bordeaux	18	2e	13	2e
Boy Jean-Paul	Musique d'Alsace	Harmonie des Mines de Potasse d'Alsace à Strasbourg	17	1er	8,25	-
Mulot Gérard	Yonne	Harmonie de Saint-Florentin	13	2e	9,25	-
		TUBA				
MM. Bouffles Henri	Sud-Ouest	Société Sainte-Marguerite de Gradignan	18,33	1er	12,25	3e
Malfait Gérard	Sud-Est	Harmonie Juniors de Tullins	18,66	1er	11,25	3e
		SOLFEGE SEUL				
M. Bouchard Michel	Ile-de-France	Orchestre d'Accordéons de Paris	-	-	15,75	2e
Mlle Chlman Monique	Ile-de-France	Orchestre d'Accordéons-Club Plaine-Saint-Denis	-	-	15,25	2e
MM. Deparnay Daniel	Alsne	Harmonie Municipale d'Ilson	-	-	14,50	2e
Gudin Daniel	Ile-de-France	Orchestre d'Accordéons de Paris	-	-	12,50	3e
Brequigny Philippe	Yonne	Harmonie de Joigny	-	-	9	-
Masson Robert	Yonne	Ecole de Musique d'Appoligny	-	-	9	-
Michel Daniel	Ile-de-France	Orchestre d'Accordéons de Paris	-	-	9	-
Plot Jean-Jacques	Yonne	Union des Musiques d'Auxerre	-	-	9	-
Marty Jean-Pierre	Sud-Ouest	Chorale Mixte S.N.C.F. de Bordeaux	-	-	7	-
Fourtage Jacques	Sud-Ouest	Chorale Mixte S.N.C.F. de Bordeaux	-	-	5	-

Le Palmarès du Concours d'Excellence, Tambours et Clairons, paraîtra en janvier

PRIX SPECIAUX

Noms, Prénoms	Instruments	Fédérations	Sociétés	Prix
Prix du Ministère des Affaires Culturelles : 200 F (100 F pour la Fédération - 100 F pour l'élève) - 1 instrument pour la Sté				
MM. Touvron Guy	Bugle	Centre	Union Musicale de Saint-Yorre	1 clarinette offerte par la Maison Leblanc pour la Société
Dutot Pierre	Bugle	Normandie	Harmonie « La Fraternelle » de Caen	1 clarinette offerte par la Maison Buffet-Crampon pour la Société
Mlle Boize Monique	Flûte	Sud-Est	Harmonie de Saint-Priest	1 clarinette offerte par la Maison Coaesnon pour la Société
Prix offert par la C.M.F. : 100 F pour l'élève - 1 instrument pour la Société				
M. Negro Jean-Louis	Trombone	Var	Harmonie de la Régie Mixte des Transports Toulonnais à Toulon	1 Trompette offerte par la Maison Selmer pour la Société
Mlle Gobert Nadine	Piano	Franche-Comté	Chorale des Elèves du Conservatoire de Belfort	1 Bon d'achat de 250 F offert par la Maison Martin pour la Société
M. Voisin Etienne	Flûte	Orléanais-Berry	Lyre Municipale Vierzonnaise	1 bon d'achat de 250 F offert par la Maison Martin pour la Société
Livre offert par M. Charles Lhomme pour l'élève - 1 instrument pour la Société offert par la C.M.F.				
MM. Blin Jean-Pierre	Trombone	Indre-et-Loire	Société Musicale d'Amboise	1 clarinette Couesnon offerte par la C.M.F. pour la Société
Widiez Dominique	Piano	Côte d'Or	Société Musicale de Gevrey-Chambertin	1 clarinette Couesnon offerte par la C.M.F. pour la Société
Dutot Guy	Hautbois	Normandie	Harmonie « La Fraternelle » de Caen	1 Trompette Selmer offerte par la C.M.F. pour la Société
Prix de la Caisse d'Epargne Nationale de Paris				
Mlles Raffard Martine	Piano	Orléanais-Berry	Accordéon Club d'Orléans	Livret de 50 francs
Requine Nadine	Clarinete	Normandie	Harmonie « La Fraternelle » de Caen	Livret de 30 francs
Lebret Martine	Accordéon	Normandie	Groupe Harmonie Accordéon à Caen	Livret de 20 francs
MM. Renoncé Michel	Clarinete	Normandie	Harmonie Municipale de Chateaudun	Livret de 20 francs
Hamon Serge	Clarinete	Normandie	Harmonie « La Fraternelle » de Caen	Livret de 20 francs
Mlles Joly Marie-Joséphine	Piano	Sud-Ouest	Société Philharmonique de Cauderan	Livret de 20 francs
Gavinet Josette	Accordéon	Ile-de-France	Orchestre d'Accordéons de Paris	Livret de 10 francs
MM. Guillaume Michel	Accordéon	Ile-de-France	Orchestre d'Accordéons de Paris	Livret de 10 francs
Sion Michel	Accordéon	Ile-de-France	Orchestre d'Accordéons de Paris	Livret de 10 francs
Aigeldinger Jean-Pierre	Accordéon	Ile-de-France	Orchestre d'Accordéons de Paris	Livret de 10 francs
Livre offert par Monsieur Charles Lhomme				
M. Redeylet Michel	Saxo-Alto	Sud-Est	Société Musicale de Lagnieu	Mozart et Haydn de Stendhal
Livres offerts par les Editions Ouvrières				
MM. Hulot Michel	Trombone	Nord et Pas-de-Calais	Fanfare Municipale de Gonnehem	Introduction à l'Art Musical de Max Pinchard
Ripert Michel	Clarinete	Bouches-du-Rhône	Lyre St-Rémoise à St-Remy-de-Provence	Introduction à l'Art Musical de Max Pinchard
Henry Frédéric	Danse	Alsne	Conservatoire de Laon	A la Recherche de la Musique Vivante de Max Pinchard
Houdier Claude	Saxo-Alto	Centre	Philharmonie Municipale de Nevers	A la Recherche de la Musique Vivante de Max Pinchard
Bouffles Henri	Tuba	Sud-Ouest	Sté Sainte-Marguerite de Gradignan	A la Recherche de la Musique Vivante de Max Pinchard
Cornilleau Annie	Flûte	Osse	Ecole Municipale de Musique de Beauvais	A la Recherche de la Musique Vivante de Max Pinchard
Malfait Gérard	Tuba	Sud-Est	Harmonie Juniors de Tullins	A la Recherche de la Musique Vivante de Max Pinchard

Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse

Dans Châtelguyon en fête, 8.000 personnes ont emboîté le pas aux anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse Française à l'occasion de leur second rassemblement national des 2 et 3 septembre derniers.

Le premier rassemblement de ce genre, au début de septembre 66, avait été une incontestable réussite celui des 2 et 3 septembre derniers fut plus grandiose encore (une octave au-dessus diront les musiciens) et c'est M. Ravel lui-même, maire de la coquette station thermale, qui déclarait : « De mémoire de Châtelguyonnais on n'a vu pareille affluence : vous pouvez chiffrer à 8.000 au moins le nombre des personnes qui ont suivi les musiciens à la retraite puis ont participé au bal géant, en plein air, le samedi en soirée ».

Un tel succès populaire suffirait à lui seul à expliquer l'ambiance extraordinaire qui ne cessa de régner tout au long de ces inoubliables journées : le poète aurait dit : « Ils avaient l'impression de se retrouver à de beaux moments de n'avoir point vieilli, d'avoir toujours 20 ans ».

L'Assemblée générale proprement dite : Conformément à ses statuts, l'Amicale des Anciens de la Musique Nationale des C.J.F. (qui compte 550 adhérents) convoque ses

membres tous les deux ans, à Châtelguyon, en Assemblée générale. Le samedi 2 septembre ses travaux furent déclarés ouverts dans la salle du théâtre du casino par Pierre Dastros-Géze, président, directeur du Conservatoire de Musique de Dole qui entouraient à la table officielle : MM. Pardoel, créateur de la Musique Nationale, actuellement directeur au Conservatoire de Musique de Pau ; Lasalle, ancien sous-chef qui, par la suite de 1945 à 1960 fut le chef de la Musique de la Légion Etrangère ; Baudouin, ancien sous-chef, Prévost, ancien tambour-major, Gabriel Bonnal, vice-président de l'Amicale et qui fut le 1er tambour-major ; Marcel Salles, secrétaire général, Maurice Gallard, vice-président, Gilbert Fabre trésorier.

C'est ce dernier qui ouvrit le feu en énumérant à la nombreuse assistance les différents chapitres de sa comptabilité. Lui succédant, le secrétaire général fit rapidement état des difficultés énormes qu'il lui avait fallu surmonter pour mettre au monde sans archives une première liste alphabétique des adresses des anciens et annonça qu'un véritable annuaire (avec profession, No de téléphone, etc...) assorti de publicité paraîtrait dès que possible. Il donna ensuite la parole au président Pierre Dastros-Géze qui présenta le rapport moral dont il ressort que l'Amicale fondée en février 65 se porte bien et a commencé de mettre en application, entre ses membres diverses formes d'entraide. Il annonça pour terminer, que le Bureau

en exercice était démissionnaire et que les candidatures éventuelles seraient les bienvenues. Le vice-président Gabriel Bonnal intervint alors pour faire remarquer que, logiquement, il fallait régler la question des délégués régionaux avant celle des délégués nationaux. Un véritable « tour de France » commença alors et se traduisit par la reconduction pure et simple des titulaires en exercice, les voici : Auvergne-Bourbonnais : MM. Pouzat, suppléant : Pierre Robert ; Rhône-Alpes : Gallard M. Suppléant : G. Hugonnet ; Est : Brutot Titin ; Paris et Nord : Besso. Suppléant : Martin ; Centre-Ouest : G. Bonnal. Suppléant : Garreau ; Provence-Côte-d'Azur : Marzetti. Suppléants : Perse, Mathieu Albert ; Languedoc : Boussière, Suppléants : Merly, Soulligne ; Gascogne-Béarn : Lafargue. Suppléant : Errecart ; Aquitaine - Limousin : Roque Paul ; Roussillon : Soulligne, Suppléants : Daveti, Cazenove.

En ce qui concerne les membres du Bureau National, les congressistes unanimes, firent de même et le président Pierre Dastros-Géze fut l'objet d'un plébiscite délirant. Très ému, il remercia l'auditoire et en accord avec ses collègues, demanda et obtint la nomination de deux membres suppléant au Bureau National qui, pour les deux années à venir est ainsi constitué :

Président : Dastros-Géze Pierre ; vice-présidents : Gallard Maurice, Bonnal Gabriel, Besso Roger, Deveau Jean ; secrétaire général : Salles Marcel ; trésorier : Fabre Gilbert.

Ces formalités techniques mais nécessaires accomplies, tous les anciens musiciens observèrent une minute de silence à la mémoire de Rancoule et Tavernier décédés et l'Assemblée Générale continua par les interventions de MM. Pardoel et Lasalle, religieusement écoutées. A la demande de Gabriel Bonnal, le premier trombone solo de la Musique Nationale Pierre Pradeau (Montluçon) rappela comment, lors d'une sortie à Charles-les-Eaux en 1941, le chef Pardoel sut appliquer, au moment opportun, un traitement homéopatique à un autre trombone fatigué, Mathieu (Entraigues), traitement qui s'avéra sur le champ, d'une efficacité remarquable.

Cette anecdote comique termina une matinée bien remplie mais, avant de lever la séance, Pierre Dastros-Géze résuma l'emploi du temps des heures à venir et annonça la venue à la tribune officielle, du maire de Châtelguyon, M. Ravel qui l'accueillit en ces termes : « Les Anciens de la Musique Nationale des Chantiers, M. le maire, aussi paradoxal que cela puisse paraître, ont l'immense plaisir de vous accueillir chez vous ». Embolant le pas à leur président, les Amicalistes firent alors au premier magistrat une impressionnante ovation, témoignage de leur vive gratitude envers la Municipalité de Châtelguyon pour l'aide précieuse, en espèces et en nature, qu'elle apporte à l'organisation d'une telle manifestation. Visiblement ému, M. Ravel salua et remercia l'assistance, il dit sa grande joie et celle de tous ses

administrés de revoir cette belle et grande famille de musiciens, leurs chefs, et espéra que, comme en 1966, le présent rassemblement connaîtrait une éclatante réussite.

Et maintenant, place à la Musique : Soucieux, comme 20 ans plus tôt, de faire un concert impeccable, les amicalistes se plurent de bonne grâce à une répétition longue mais constructive de plus de quatre heures, ils ne l'interrompirent qu'au moment où M. le général de La Porte du Theil, fondateur des Chantiers de la Jeunesse, très alerte en dépit de ses 84 ans, vint les saluer vers 17 h.

La première des manifestations musicales en public prévue au programme était la retraite aux flambeaux qui, à travers Châtelguyon devait conduire la foule à l'emplacement du bal géant qu'animaient quatre orchestres montés par les Anciens (1900, Tangos, Yé-Yé...)

« Jamais de mémoire de Châtelguyonnais on ne vit pareille affluence et 8 à 10.000 personnes participèrent à la retraite puis au bal en plein air, les prévisions les plus optimistes allaient être dépassées comme au moment du concert de gala, le lendemain 3 septembre dans le parc de la coquette station thermale, après le défilé grandiose et la cérémonie du souvenir au Monument aux Morts.

Pour de nombreux amicalistes partis très tôt de Nice, Bordeaux, Lille, Metz, etc., ce samedi aura été le « Jour le plus long ». Mais qu'importe lorsqu'on retrouve près de 25 années plus tard, avec « un ou plusieurs enfants à la clé » ses copains de pupitre ou de chambre, le chef et les sous-chefs. Comment ne pas oublier son âge, ses soucis et la fatigue des 4 ou 500 « bornes » dans un Châtelguyon coquet où l'on se sent chez soi, où l'on a le sentiment d'être impatientement attendu !

A l'issue du rassemblement régional 1966 de la section Auvergne-Bourbonnais de l'Amicale (trait d'union nécessaire entre deux rassemblements nationaux), l'inévitable et dévoué directeur du casino, M. Grangheon, avait déclaré : « Si Dieu me prête vie en 1967, je vous accueillerai avec tout mon cœur ». Nous l'avons retrouvé lui aussi, rayonnant de bonheur, heureux de faciliter le bon déroulement de notre assemblée générale au Théâtre et du Concert dans le parc attenant. Notre brave ami ne dit, lui aussi, que très peu dormi en cette faste nuit du 2 au 3 septembre car, dès 6 h du matin, il était allé réveiller le président réélu de l'Amicale, M. Pierre Dastros-Géze, directeur du Conservatoire de Dole en ces termes : « Je suis très content, mon cher ami, mais aussi très inquiet car il a plu et le temps menace. Comment ferons-nous pour le concert s'il ne peut avoir lieu en plein air comme prévu ? En 65 vous aviez eu grand peine à tenir sur la scène du Théâtre et plusieurs centaines de personnes avaient dû rester dehors. Cette fois les musiciens sont plus nombreux et il y aura des milliers d'auditeurs. Vous avez vu hier soir, à la retraite, ce raz de marée ? ».

Dans un contexte aussi étonnant, entourés par autant de bonnes volontés, les anciens musiciens donneront à la meilleure d'eux-mêmes tant au cours de la longue répétition du samedi après-midi qu'à la retraite, au bal et au concert. Ce dernier a été retransmis sur les antennes de Clermont-Auvergne le dimanche 1er octobre à 14 h. 20 et un disque-souvenir en conservera l'essentiel.

C'est à Charade, au Pavillon du Golf, qu'un banquet de 800 couverts allait achever ce week-end musical en présence de nombreuses personnalités locales, régionales et nationales. Le cortège de 200 voitures fut heureusement et efficacement pris en charge par des C.R.S. motocyclistes et, via Roum, Clermont et Royat, bénéficiant de vertes suffisantes aux carrefours stratégiques, gagna rapidement le restaurant du célèbre circuit. Merci mille fois, MM. de la Police motorisée et urbaine pour votre aide précieuse et appréciée.

Le retour à Châtelguyon eut lieu sans hâte, comme à regret. Une halte fort agréable avait été prévue à Volvic par la Société des Eaux et, pour un moment encore, les amicalistes et leurs familles retrouvèrent l'ambiance, sensibles à l'accueil qui leur était réservé. Ils improvisèrent une chorale, rémerciant à pleine voix leurs aînés dans une clairière aménagée pour l'œil et le palais avec le meilleur goût.

« Ce n'est qu'un au revoir, mes frères » entonnèrent-ils enfin vers 19 h. 30, dans la cour du C.E.G. de Châtelguyon tout avait commencé 48 h. auparavant. Beaucoup se reverront au cours des rassemblements régionaux de 1968 mais tous pensent déjà au 3ème Grand Rassemblement National de 1969 là où ils se connurent de 1941 à 1944 et aimeraient revenir. Que toutes celles (mais oui Mesdames, vous méritez bien d'être à l'honneur !) et ceux qui ont contribué à des titres divers à cette éclatante réussite, aient la fière satisfaction du devoir accompli au service de l'Amicale, de l'amitié et de notre chère Musique.

J. DEVEAU.

Dans tous vos Congrès et Manifestations, n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

Manifestations 1967-1968

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
CONCOURS			
8 mai 1968	STRASBOURG (Bas-Rhin)	20ème concours de chant choral scolaire - Le Jubilé du chant choral scolaire en Alsace.	Centre de Strasbourg : M. Robert Nussbaum, vice-président de l'Association, 6, rue du Hohberg, Strasbourg (67).
Pentecôte 1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Concours international de musique.	Centre de Mulhouse : M. Rodolphe Pfimlin, président de l'Association, 1, rue du Col-du-Linge, Mulhouse (68). M. Guilhaumenc, président de la Fédération des Hautes-Pyrénées, 7, boulevard Nord, Tarbes, (Hautes-Pyrénées). M. Rigollet, 2, rue Gambetta, à Villerupt (Meurthe-et-Moselle). C.M.F., 121, rue La Fayette, Paris-10°.
9 juin 1968	VILLERUPT (Meurthe-et-Mos.)	Concours international.	M. le président de l'Ensemble vocal.
14 au 17 juin 1968	SINDELINGEN (Allemagne)	Concours C.I.S.P.M. pour un orchestre français d'harmonie. Honneur ou excellence.	M. Raquet, directeur de l'école de musique, Hôtel de Ville, à Bourg (Ain). C.M.F., 121, rue La Fayette, Paris-10°.
23 juin 1968	SOULTZ-SOUS-FORETS (Bas-Rhin)	Concours international de chant, organisé par l'Ensemble vocal de Soultz-sous-Forêts.	
23 juin 1968	BOURG-EN-BRESSE (Ain)	Concours international et festival de musique.	
5 au 7 juillet 1968	EPINAL (Vosges)	Concours C.I.S.P.M. pour un orchestre fanfare français honneur ou excellence et une chorale hommes, une chorale mixte, une chorale femmes, mêmes divisions.	
CONGRES			
1968	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F.	
28 avril 1968	MULHOUSE (Haut-Rhin)	Congrès de l'Association et festival de musique. Congrès de l'Association des Sociétés chorales d'Alsace, organisé par la Chorale Harmonie 1850.	Siège de l'Association, 10, rue du Manège, à Mulhouse (Haut-Rhin).
22 juin 1968	BOURG-EN-BRESSE (Ain)	Congrès fédéral du Sud-Est à	M. Raquet, directeur de l'École de musique, Hôtel de Ville, à Bourg.
30 juin 1968	CEYZERAT (Ain)	Congrès et festival du département de l'Ain.	
13 octobre 1968	YENNE (Savoie)	Assemblée générale des Sociétés musicales de Savoie.	
1969	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F.	
FESTIVALS			
24 mars 1968	SAINT-AVOLD (Moselle)	Festival des Compagnons de l'Accordéon.	M. Roger Hen, 4, rue des Pervenches, Cités Emile-Hucher, Saint-Avold (57).
12 mai 1968	BOUZONVILLE (Moselle)	Festival de musique.	M. J.-M. Georhin, 23, rue Claude-Debussy, Bouzonville (Moselle).
19 mai 1968	REMELANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. Granddier R., 20, rue de la Croix-Munier, Fameck (Moselle).
28 mai au 3 juin 1968	KNUTANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. Charles Beckendorf, 19, rue Foch, Knutange (Moselle).
1, 2 et 3 juin 1968	LONGJUMEAU (Essonne)	Festival de musique et de danse	M. CHADEL, Président du Comité de Braderie Mairie de LONGJUMEAU (Essonne).
1, 2, 3 juin 1968	SINT-KRUIS-BRUGGE (Belgique)	Rencontre de chorales.	M. Edmond SINTOBIN, président de la Renat Veremanskoor, 4, Polderhocklaan, Sint-Kruis-Brugge (Belgique).
2 juin 1968	GUENANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. le président, mairie de Guenange (Moselle).
2 et 3 juin 1968	CORNY-SOUS-MOSELLE (Moselle)	Festival de musique.	M. Diesel, à Corny (57).
8 et 9 juin 1968	ALGRANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. Camille Michel, secrétaire mairie d'Algrange (57).
9 juin 1968	SOUCHT (Moselle)	Festival de chorales.	M. Festsauer, 132, rue principale à Soucht (Moselle).
Du 8 au 16 juin 1968	EAUBONNE (Val-d'Oise)	La Lyre Amicale d'Eaubonne organise des manifestations musicales à l'occasion de son centenaire.	M. R. Nosbaume, 15, rue Garibaldi, Eaubonne (95).
16 juin 1968	PUTTELANGE-LES-FARSCHVILLER (Moselle)	Festival de musique.	M. Alex Staub, rue Jean-XXIII, à Puttelange (Moselle).
16 juin 1968	FLORANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. Pierre Jaquet, 11, rue Neuve, Florange (Moselle).
16 juin 1968	CRUSNES (Meurthe-et-Moselle)	Festival de musique.	M. E. Trognon, 12, rue du Réservoir, à Crusnes (Meurthe-et-Moselle).
16 juin 1968	L'HOPITAL (Moselle)	Festival de musique.	M. Gérard Mukler, 15, rue du Stade, L'Hôpital (57).
16 juin 1968	FORBACH (Moselle)	Festival départemental de Savoie.	M. Gérard Lerch, 11, avenue de l'Europe, Forbach (Moselle).
22 et 23 juin 1968	WOIPPY (Moselle)	Festival international.	M. René Thirlet, vice-président, 8, rue Général-Gibon, à Woippy (Moselle).
23 juin 1968	ANSE-VILLEFRANCHE (Rhône)	Festival de musique - Fête des fraises.	M. Gaston Aubin, 10, rue Maréchal-Lyautey, Pagny-sous-Moselle (54).
30 juin 1968	PAGNY-SUR-MOSELLE (Meurthe-et-Moselle)	Festival de musique.	M. Pierre Kuhl, route de Sierck, à Metrich, Koeningmacker (57).
30 juin 1968	METRICHKOENIGMACKER (Moselle)	Festival de musique.	M. le président, Farebersviller (57).
30 juin 1968	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de musique.	M. Maurice Pothier, directeur de l'Harmonie, 4, place La Fayette 43 - Brioude.
30 juin 1968	BRIOUDE (Haute-Loire)	Festival de musique du centenaire de l'harmonie.	M. L. Langenfeld, rue des Remparts, Brioude (57).
6 et 7 juillet 1968	BITCHE (Moselle)	Festival international de chorales.	M. Joseph Krupp, 15, rue du Parc-Distroff (Moselle).
7 juillet 1968	DISTROFF (Moselle)	Festival de musique.	M. Gérard Gacher 25, Grand'Rue, Garche (Moselle).
21 juillet 1968	GARCHE (Moselle)	Festival de musique.	M. F. Marchetti, 4, rue du Vieux-Moulin, Metzervisse (57).
28 juillet 1968	METZERVISSE (Moselle)	Festival de musique.	
4 août 1968	POULE-LES-ECHARMEAUX (Rhône)	Festival du Groupement de la Vallée d'Azergues.	

PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOIS

MUSIQUE MILITAIRE

■ SUISSE — Par suite de démission honorable du titulaire, le poste de directeur de fanfare est à repouvoir pour les Sociétés. Le Corps de Musique SAINT-IMIER (Suisse), 70 exécutants, division excellence.

La Musique Militaire LE LOCLE (Suisse), 45 exécutants (Fanfare civile).

Nous cherchons un directeur diplômé, compétent, ayant de l'expérience.

Entrée en fonction : de suite ou date à convenir. Les offres, avec curriculum vitae, sont à adresser à : Musique Militaire, Case postale 4 - CH 2400 LE LOCLE (Suisse).

■ Offre d'emploi différentes professions, bâtiments, industries, commerces, à bon musicien, cors, clarinettes basses, trombones, timbales. S'adresser au maire de ST-FLORENTIN (Yonne), tél. 51.

■ Ville de BAR-SUR-SEINE (Aube) recherche urgence, concierge pour mairie, emploi réservé à personne pouvant diriger clique de l'Harmonie Municipale. Ecrire à la Mairie.

■ EDITIONS SALABERT, 22, rue Chauchat, PARIS-IX^e, recherche employé ayant connaissances musicales, sérieux, retraité ou non, pour entretien de partitions et petits brochages. Mise au courant facile, avantages sociaux, 8 x 5. Tél. 824.55.60 pour rendez-vous.

■ Chef-lieu de canton de la Charente recherche musicien retraité

pour diriger fanfare et formation d'élèves, secrétariat de Mairie assuré. Ecrire journal numéro 560 qui transmettra.

■ Trouverais emploi flûtiste — Pr. Conservatoire — dans station internationale ski et Alpes (plus leçons Ecole de Musique. Ecrire journal numéro 563.

■ Emploi ouvrier qualifié-tapisier, connaissant les techniques modernes de garnissage, offert à musicien, préférence Basse, Baryton, Saxo-Alto. S'adresser Librairie BILANCHARD, TOURNUS (Saône et Loire).

■ Ville 25.000 h. banlieue grenobloise recrute commis d'administration (par voie de mutation ou personne de sexe masculin ayant satisfait aux concours organisés par syndicat de communes) musicien jouant de préférence trombone, cor d'harmonie. Ecr. Président Harmonie Municipale 47, Av. Jean-Jaurès à Fontaine (Isère).

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Ex-maître flûte solo Flotte, 1er Prix Cons. Retraité, 54 ans, cherche emploi flûte-solo. Professorat flûte, solfège. Région Seine-et-Oise ou limitrophe. Ecrire au journal sous numéro 561 qui transmettra.

■ Soliste O.R.T.F. professionnel désire place professeur clarinette, saxophone dans ville SUD — SUD-OUEST. Libre janvier 1968. Ecrire journal sous n° 562 qui transmettra.

■ Ex-tambour major recherche direction batterie-fanfare et assureraient partie à l'Harmonie. Faire offre à la C.M.F. sous numéro 564.

OCCASIONS

■ Particulier vend accordéon Touches Piano. Marque Honner, 3, registres (Marchesa), état neuf. Ecrire M. FERRE E., 14, rue Hélène-Boucher, LES SABLES-D'OLONNE (Vendée).

■ A Vendre soubassophone, état neuf. Ecrire Harmonie de TOURNUS (Saône-et-Loire).

■ Recherche contrebasse en si b. Occasion, bon état. Ecrire M. BAULT, SAINT-QUIRIN (Moselle).

■ Musique Municipale MONTHUREUX-SUR-SAONE (Vosges) achèterait soubassophone ml b occasion, cuivré ou argenté. Ecrire M. BEJIN, notaire à MONTHUREUX-SUR-SAONE (88).

■ A vendre : Violon Collin-Mezin 1943, certificat d'authenticité. Ecr. M. Roger JACQUOT, 3 Venclie Ropars - N 29 MORLAIX - Tél. 5 38.

■ FANFARE MUNICIPALE - 14 COURSEULES-SUR-MER, achèterait occasion GROSSE CAISSE (diam. = 65 x 25) (sans accessoire).

DIVERS

■ Les dirigeants de la société « LA PHILHARMONIQUE DE CHARQUEMONT » (Doubs) informent qu'un musicien, à l'issue de la répétition, s'est fait voler son instrument : Bugle argenté, excellent état. Les personnes à qui serait proposée la vente d'un bugle, voudront bien veiller à ce qu'il n'y ait pas corrélation entre cet instrument et celui qui a été dérobé à CHARQUEMONT.

■ Un hautbois Rigoutat numéro 38 BB sur pavillon C 18-9 a été volé à MULHOUSE. Pour tous renseignements que l'on pourrait fournir, écrire à M. DELMOTTE, 74, avenue Kennedy à MULHOUSE (68).

■ Confluez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits, M. F. P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes).

■ Harmonie, CP. et Fugue, Histoire et ses formes par Maître HUGUET S., 9, avenue Mathurin-Moreau, PARIS-XIX^e.

AVIS DE CONCOURS

DREUX (Eure et Loir) 29551 hab. en pleine expansion, 80 kms de Paris CES Lycée garçons et filles-Lycées Techniques garçons et filles-collège, école, et cours privés. Recrute par voie de Concours sur titres, un Professeur de Musique itinérant dans les écoles, faisant en plus fonction de chef de musique de l'harmonie Municipale, pour laquelle une rémunération supplémentaire lui sera attribuée. Logement assuré à titre onéreux.

MUSIQUE MILITAIRE

Recrutement d'un musicien, chef de pupitre au cadre sédentaire de la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon.

Un musicien Chef de pupitre de la « Percussion » dans le Cadre Sédentaire de la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon sera recruté au cours de l'année 1968.

La vacance à ce poste ne sera effective que début Octobre 1968 mais le remplaçant pourra être re-

cruté dès le deuxième trimestre de cette même année. La titularisation entraînera la nomination au grade de Second-Maître avec solde afférente à ce grade et avantages divers (vivres payées, prime de soliste, etc...). L'avancement en grade peut être accéléré par des propositions au choix.

Dans le service courant, les musiciens sédentaires disposent de tous leurs après-midi. Ils sont autorisés à tirer profit de leurs talents personnels en dehors du service et toutes facilités leur sont accordées dans ce but. Nous attirons, à ce sujet, l'attention sur la proximité des centres comme Marseille, Aix-en-Provence, et même Nice qui, comme le Théâtre Municipal de Toulon lui-même, font souvent appel à certains de nos pupitres.

Les candidatures devront être adressées directement au Chef de Musique Principal, Chef de la Musique de la Flotte-Dépôt des Equipages 83-TOULON en vue d'une convocation par le chef de Musique pour audition.

CONCOURS INTERNATIONAL D'ENSEMBLES DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE COLMAR (HAUT-RHIN)

La ville de Colmar organise les 27 et 28 avril 1968, un concours international d'ensembles de Musique de Chambre (du trio au septuor) ouvert aux musiciens de France, d'Allemagne et de Suisse ne faisant pas de l'exercice ou de l'enseignement de la musique leur profession principale.

Des prix en espèce de 250, à 1.000 F seront attribués aux lauréats. Le séjour à Colmar aux frais de l'organisateur ainsi qu'une participation aux frais de déplacement sont prévus.

Renseignements, règlements détaillés et inscriptions au Service des Affaires Culturelles, Office du Tourisme, (Tél. 89-41.02.29) Colmar (68).

BOURG-EN-BRESSE (01)
CONCOURS ET FESTIVAL
DE MUSIQUE LE 23 JUIN 1968
 Bourg-en-Bresse, haut lieu de la gastronomie française et du tourisme, invite très cordialement les Sociétés de Musique: harmonies, chorales, orchestres symphoniques, fanfares, batteries, fanfares, sociétés de trompes, etc... au Concours Festival international de musique qu'elle organise le 23 juin 1968.

Tenant compte du succès remporté lors du concours festival qui a eu lieu en 1953, dont de nombreuses sociétés ont conservé un excellent souvenir, la même formule a été reprise. Ainsi, les sociétés ne désirant pas prendre part au concours pourront néanmoins participer au Festival de musique et ainsi bénéficier d'avantages intéressants.

Tous les renseignements utiles peuvent être communiqués, sur demande à la mairie de Bourg-en-Bresse, secrétariat général du concours festival de musique.

La Musique de la 13ème Division Militaire, à statut régional, stationnée à TOURS, dispose de quelques places aux pupitres de flûtes, hautbois, clarinettes et trombones. Pour tous renseignements. Ecr. au chef de musique, quartier Baraguey-d' Hilliers, TOURS (Indre-et-Loire).

Des concours destinés à recruter treize musiciens auront lieu à la Musique de la Garde Républicaine, 18, boulevard Henri-IV à Paris (4^e) aux dates prévues ci-dessous :

PROGRAMME du CONCOURS
 Exécution du 1er mouvement de la Symphonie espagnole d'Edouard LA-LO. Epreuve de lecture à vue et traits d'orchestre.
 Mercredi 20 décembre 1967 à 14 h., recrutement de quatre musiciens jouant la percussion-clavier.

PROGRAMME du CONCOURS
 Exécution de cinq pièces brèves de J. Delcœur.
 Epreuve de lecture à vue et traits d'orchestre.

Jeu 21 décembre 1967 à 14 h., recrutement de deux musiciens jouant la Trompette.

PROGRAMME du CONCOURS
 Exécution de Légende de G. Enesco.
 Epreuve de lecture à vue et traits d'orchestre.

PARTICIPATION FRANÇAISE
AUX CONCOURS
INTERNATIONAUX
DE MUSIQUE

L'Association Française d'Action Artistique a la possibilité de prendre en charge, sous certaines conditions, les frais de voyage des candidats français désirant participer à des concours internationaux de Musique ayant lieu à l'étranger.

Les candidats retenus par la Commission chargée de ce soin sont désignés pour représenter la France à ces manifestations. Les demandes doivent être adressées au moins deux mois avant la date du concours :

M. P. Erlanger, directeur de l'Association Française d'Action Artistique, 23, rue la Pérouse, Paris 16ème.

Les formulaires nécessaires peuvent être obtenus soit au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris 14, rue de Madrid, Paris 9ème, soit à l'Association Française d'Action Artistique (tel. BAL 21-18, poste 40.88).

Concert de Gala
C. M. F.

(Suite de la page 1)
 l'honneur de connaître ce grand artiste et ce grand savant qui était en même temps, l'homme le plus simple, le plus modeste et le plus affable que l'on puisse souhaiter rencontrer. Je l'ai connu tout de suite après la dernière guerre, peu de temps avant sa mort, quand il était venu auprès des spécialistes constructeurs d'instruments à vent pour se documenter sur les derniers perfectionnements apportés dans leur facture. Charles Koehlin était d'une scrupuleuse conscience quand il entreprenait un travail et surtout quand il s'agissait d'un ouvrage d'enseignement, il voulait être au courant des moindres détails techniques. C'était à l'époque où il préparait dans la célèbre collection « Que sais-je ? » des Presses Universitaires de France l'édition de son précieux petit livre documentaire sur les Instruments à vent (1). Il est donc tout naturel qu'un maître

PENSEZ DES MAINTENANT A LA

SORTIE 1968 de votre SOCIÉTÉ

PARIS -- BRETAGNE -- ALSACE
HOLLANDE -- LUXEMBOURG -- FORET NOIRE
ITALIE -- CORSE

EN CHEMIN DE FER - EN AUTOCAR - EN AVION

EXEMPLES : 3 jours en HOLLANDE, 145 F par personne
3 jours à PARIS 140 F par personne
Pour les jeunes 85 F par personne
 (Logement en dortoir - Réservation 5 à 6 mois à l'avance)
Prix du transport en sus.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

TRANSATOUR S. C. T. T. V.

Agence officielle de la Confédération Musicale de France
34, rue de Lisbonne - PARIS-8^e - Téléphone 522.83.37

musicien possédant tous les secrets de l'instrumentation autant qu'il était inspiré ait pu nous donner des Chorals d'une aussi belle pâte sonore. Tout cela sonne admirablement et produit un effet saisissant. Cet exorde du concert, superbement exécuté, fut pour la phalange des Gardiens de la Paix et son chef, une idéale occasion pour recueillir une chaleureuse ovation du public.

Ce succès devait s'étendre ensuite à la Symphonie No 19 (Op. 46) de Nicolas Jacoblavitch Mias-kowsky (1881-1950). Cette œuvre fut écrite et exécutée pour la première fois en U.R.S.S., en 1937, pour la célébration du vingtième anniversaire de la Révolution d'octobre. Elle a été conçue spécialement pour harmonie-fanfane. C'est, au concert de gala de la C.M.F. sa première audition en France et sa beauté comme son exécution produisirent une profonde impression sur les auditeurs. Nicolas Mias-kowsky est un auteur à peu près inconnu en France et, pour ma part, ce fut la première fois que j'entendis l'une de ses compositions. Il serait souhaitable de voir son nom apparaître beaucoup moins rarement sur les affiches de nos concerts. Disciple de Glière, Liadov et Rimsky-Korsakov, grand ami de Prokofiev, il fut nommé en 1931 professeur de composition au conservatoire de Moscou et forma de nombreux élèves parmi lesquels il faut citer Kabalevsky et Khatchatourian. Au moment où est célébré le cinquantième de la Révolution d'octobre en U.R.S.S., il était tout indiqué d'exécuter cette œuvre écrite tout spécialement pour commémorer la victoire de 1917 sur l'ancien régime.

Nous arrivons maintenant à ce qui constituait assurément le « clou », la grande attraction de la soirée : le Concerto pour violon et instruments à vent (Op. 12) de Kurt Weill, ce musicien qui avait atteint à une réputation mondiale avec sa fameuse partition l'Opéra de Quat'sous. Kurt Weill, qui avait quitté son pays natal, l'Allemagne, en 1933 pour fuir les persécutions nazies, s'était établi définitivement aux U.S.A. où la mort vint le surprendre à l'âge de cinquante ans en 1950 alors qu'il était en pleine maturité. Disciple de Humperdinck et surtout de Busoni, il était l'auteur de plusieurs œuvres très originales dont son Concerto pour violon et instruments à vent ne fut pas l'une des moins importantes. Ce Concerto fut exécuté pour la première fois en France, à Paris, en 1925, par le violoniste Marcel Darrieux, sous la baguette de Walter Straram. L'œuvre, quoique fort discutée à l'époque, obtint cependant un certain succès d'estime et de respect même auprès de ceux qui ne l'aimaient guère, tant la sincérité et les curieuses recherches orchestrales de son auteur étaient malgré tout attachantes.

A vrai dire, cette partition n'a pas été assez bien comprise à ses débuts à cause de son titre qui a provoqué un malentendu. Il ne s'agit pas du tout d'un concerto dans le sens qu'on attribue généralement à ce mot. Il ne faut pas écouter cette musique comme on le ferait pour un vrai concerto, qu'il soit classique, romantique ou même très moderne. Dans un authentique concerto, l'instrument soliste doit régner souverainement sur ceux de ses sujets qui l'accompagnent en toute humilité, il doit être mis pleinement en valeur, attirer à lui toute l'attention des auditeurs par ses séductions d'expression, de lyrisme et, évidemment aussi, par la transcendance virtuelle. L'œuvre de Kurt Weill devrait logiquement être intitulée ainsi : Symphonie concertante pour violon principal, instruments à vent, deux contrebasses à cordes et percussion. Il est assurément peu fréquent de voir un violon soliste entouré presque uni-

quement d'instruments à vent, cela semble à première vue une curieuse gageure de la part du compositeur, alors que le contraire est fréquent au point d'en devenir banal. Saint-Saëns, notre grand classique, Saint-Saëns lui-même, avait semblé déjà offrir une gageure le jour où il avait écrit son fameux septuor « La Trompette » en introduisant dans la musique de chambre un instrument comme la trompette se faisant entendre parmi les cordes et un piano, et l'on sait avec quel bonheur et quelle maîtrise il avait su vaincre la difficulté. Ce qu'il faut voir dans l'œuvre de Kurt Weill, c'est une sorte de « concerto grosso » moderne et c'est dans cet esprit qu'il faut l'écouter. Le violon reste malgré tout l'instrument principal mais ses partenaires sont également des concertistes et non de simples accompagnateurs. Il y a dans cette œuvre de très curieuses combinaisons d'orchestration, de timbres extrêmement intéressants. Le violon n'hésite pas à employer la sourdine pour exécuter des traits tandis que chante la trompette ou le cor, rentrant ainsi dans le rang pour produire un simple effet de très léger accompagnement, ce qui ne l'empêche pas, au moment opportun, de redevenir grand soliste en exécutant une très traditionnelle et très difficile cadence de concerto. Le xylophone lui-même devient un brillant concertiste en certain endroit et toutes ces évolutions d'instruments fort divers amusent intelligemment l'oreille. Pour employer une expression sans doute triviale mais fort juste, on peut dire que dans cette symphonie concertante, chaque exécutant « en prend pour son grade » et il faut donc des instrumentistes de grand talent pour prendre part à ce jeu concertant. Les solistes de la musique des Gardiens de la Paix ont pu ainsi nous montrer toute leur valeur et Désiré Dondeyne nous a prouvé une fois de plus quel chef expérimenté il est.

Quant à Nell Gotkovsky, cette violoniste de grande classe, elle s'est jouée de toutes les difficultés, tant par sa merveilleuse sonorité que par sa virtuosité. Il ne faut pas oublier qu'elle a remporté brillamment un premier prix d'honneur à seize ans au Conservatoire de Paris, dans la classe de Line Talluel, et qu'elle a reçu un prix David Oistrakh, à Varsovie en 1957, des mains de l'illustre violoniste. Elle a reçu aussi les conseils et les plus vives félicitations de Yehudi Menuhin et a fait déjà avec un très grand succès de nombreuses tournées en France et à l'étranger, jusqu'en Amérique. Il n'est pas besoin, je crois, d'en dire davantage. Elle a remporté l'autre soir chez Gaveau un brillant succès qu'elle a gentiment partagé avec ses partenaires et leur chef. Les acclamations ont redoublé quand notre cher président Albert Ehrmann a offert à la charmante virtuose une magnifique gerbe de fleurs au nom de la Confédération Musicale de France.

Après ce très grand succès la Musique des Gardiens de la Paix nous a fait entendre une œuvre très dramatique et émouvante : l'Ouverture de l'Oratorio Edipe-Roi de Claude Delvincourt, le très regretté directeur de notre conservatoire, qui périt accidentellement en 1954. Cette partition d'oratorio fut écrite pour orchestre d'harmonie et destinée à commenter musicalement, en plein air et au théâtre d'Orange en 1940, plusieurs scènes de la tragédie antique. Philippe Gaubert devait en diriger l'exécution mais les événements de 1940 remirent tout en question. Delvincourt transforma complètement son œuvre en 1943 et la conçut alors pour orchestre symphonique en modifiant assez sensiblement son texte original. La version harmonique de l'Ouverture a été légèrement retouchée par Désiré Dondeyne

ne pour nous être donnée en première audition parisienne au concert du 28 octobre. Cette exécution a fait une très grande impression sur l'auditoire et elle a remporté un éclatant succès. Je dois signaler en passant que le Concerto pour violon et instruments à vent de Kurt Weill, dont j'ai parlé précédemment, n'avait pas été rejoué à Paris depuis la première de 1925. J'avais omis de le dire tout à l'heure. C'est donc à une seconde audition parisienne que nous avons assisté.

Après l'œuvre de Delvincourt, nous entendîmes avec un délicat plaisir la charmante suite Le Petit Poucet que Marcel Landowski écrivit pour le piano à l'usage des enfants, avec préface de Marguerite Long, et qui fut ensuite transcrite pour orchestre d'harmonie par L. Mora. La Musique des Gardiens de la Paix nous en a donné une très fine interprétation dans laquelle nous avons retrouvé, si poétiquement évoquées, les fabuleuses péripéties du conte de Perrault. Nous en fûmes tous rajeunis et c'est avec joie que nous avons applaudi l'auteur, qui était dans la salle, tous les exécutants et leur vaillant chef.

Le programme nous présentait ensuite une Ballade pour une fête populaire due à la plume de Désiré Dondeyne. Cette composition avait été demandée à l'auteur par la Musique des Forces navales belges d'Ostende à l'occasion du 20ème anniversaire de sa création. Le jeune maître, qui n'est jamais à court d'idées, a donc composé un ouvrage qui répond bien à son tempérament et il lui a insufflé une vive ardeur et riche d'alacrité. Nous sommes joyeusement entraînés dans les rythmes variés d'une véritable kermesse et tout cela sonne à merveille. Le titre de l'œuvre nous promettrait déjà de chaudes harmonies allant même jusqu'à une truculence de la meilleure veine et notre attente a été comblée au-delà de notre espérance. Nous connaissions trop l'expérience du compositeur en matière d'instruments à vent pour avoir le moindre doute à cet égard. L'exécution qu'en a donnée la Musique des Gardiens de la Paix sous la direction d'un tel animateur a été pour nous un savoureux régal et les salves d'applaudissements crépiterent du parterre au dernier balcon pour saluer bien cordialement et simultanément le sympathique musicien qui avait écrit cette pittoresque partition, le chef d'orchestre et tous les instrumentistes qui en avaient été les parfaits interprètes.

Le concert s'est terminé ensuite par l'exécution d'une œuvre de Serge Lancel que nous connaissons bien pour avoir entendu au cours des années passées de remarquables compositions, notamment sa suite inspirée par New-York et Manhattan. Cette fois-ci il s'agissait d'un Festival à Kerkrade, orchestre par harmonie par Désiré Dondeyne. La partition haute en couleurs, retrace fidèlement les pittoresques souvenirs qu'ont laissés à son auteur le dernier festival auquel il a assisté dans la jolie petite ville de Kerkrade située en territoire du Limbourg hollandais. Ce festival a lieu tous les quatre ans et il réunit dans la liesse musicale comme dans la joie des bons vivants, les sociétés, les formations les plus diverses : orchestres symphoniques, harmonies, fanfares, es-tudiantinas et autres. Ces manifestations débordent de gaieté et d'enthousiasme. Tout cela est sincèrement traduit par l'auteur mais, à côté de cette exubérance, il y a place aussi, comme détente, pour quelques instants de calme, de rêverie et de méditation. La musique reflète toutes ces impressions variées.

Voilà ce que fut le concert de gala du 57ème congrès de la Confédération Musicale de France. Nous en gardons tous un souvenir qui ne s'effacera pas.

Et nous remercions de tout cœur les artistes et les organisateurs qui nous ont donné ces quelques heures de musique et de joie.

André PETIOT
 (1) Numéro 262 de la collection.

G. Guérault
 (Maison fondée en 1892)
 19, rue Saint-Denis - PARIS-1^{er}
 Tél. CEN 47.33



TOUS LES
INSIGNES
COUPES
MEDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX
 Tarif franco

CONCOURS MUSICAUX
INTERNATIONAUX
DU PRINTEMPS
DE PRAGUE 1968

(Suite de la page 5)

1er tour du concours — éliminatoire — anonyme :
 Flûte : J.-S. Bach : Sonate en la mineur pour flûte seule. J. Haydn. Concerto en ré majeur.

Hautbois : G.F. Haendel : Sonate No 2 1er et 2ème mouvement. C. Saint-Saëns : Sonate. 2ème et 3ème mouvement.

Clarinette : Fr. Kramer : Concerto en mi bémol majeur. Op. 36, 2ème et 3ème mouvement.

C.M. Weber : Concertino Op. 26. Cor de chasse : F.A. Rossini : Concerto en mi majeur. R. Schumann : Adagio et Allegro. Op. 70.

Basson : A. Kozeluh : Concerto en do majeur. C. Saint-Saëns : Sonate, 2ème et 3ème mouvement.

2ème tour du concours — éliminatoire — publique :
 Flûte : a) S. Prokofiev : Sonate. b) Une composition ou sa partie selon choix personnel des compositeurs suivants : Martinu, Kapr, Kabelac, Feld, Jirak, Schulhoff, Pale-nicek, Rychlik, Pauer, Eben, Barta ; c) Une composition ou sa partie selon choix personnel de la création du XX^e siècle.

Hautbois : a) Kl. Slavicky : Suite, 1er et 2ème mouvement ; b) Une œuvre cyclique préclassique ou classique selon choix personnel du participant ; c) Une composition ou sa partie de la création mondiale du XX^e siècle selon choix personnel du participant.

Clarinette : a) J. Brahms : Sonate en mi bémol majeur, Op. 120 ; b) Une composition ou sa partie selon choix personnel des compositeurs suivants : Barta, Flosman, Reiner, Hobil, Martinu, Rychlik, Novak, Istvan, Palenicek, Félix, Korinek, Juchelka ; c) Une composition ou sa partie de la création mondiale du XX^e siècle selon choix personnel du participant.

Cor de chasse : a) J. Pauer : concerto ; b) Une œuvre importante d'un compositeur tchèque du XX^e siècle.

Basson : a) J. Pauer : Concerto ; b) Une composition ou sa partie d'un compositeur de Baroque ; c) Une composition ou sa partie d'un compositeur tchèque ou mondial du XX^e siècle.

3ème tour du concours — finale :
 Flûte : a) W. A. Mozart : Concerto en sol majeur ; b) Concerto selon choix personnel du participant.

Hautbois : a) W. A. Mozart : Concerto en do majeur ; b) Concerto selon choix personnel du participant.

Clarinette : a) W. A. Mozart : concerto en la majeur ; b) Concerto selon choix personnel du participant.

Cor de chasse : a) W. A. Mozart : Concerto en mi bémol majeur, No 2 ; b) Concerto selon choix personnel du participant.

Basson : a) W. A. Mozart : Concerto en si bémol, majeur No 1 ; b) Concerto selon choix personnel du participant.

Le jeu par cœur n'est pas obligatoire.

Pour chaque catégorie les prix sont fixés comme suit : 1er prix 5.000 couronnes ; 2ème prix 3.000 couronnes ; 3ème prix 2.000 couronnes.

Les prix seront versés en couronnes tchécoslovaques.

La composition définitive du jury, forme par les artistes et les spécialistes éminents étrangers et tchécoslovaques, sera annoncée publiquement à l'ouverture du concours.

Aux participants qui n'habitent pas Prague on rembourse les frais de séjour à Prague pour la durée de leur participation au concours.

Les compositions tchèques obligatoires ou choisies par le participant, seront envoyées aux participants sur demande par le secrétariat du Printemps de Prague.

Les prix seront décernés à un concert des lauréats qui fera partie du Festival Musical International Printemps de Prague 1968.

AUX ÉDITIONS
"FRANCE-MUSIQUE"
 36, rue de Paris
PERPIGNAN (66)

VIENNENT DE PARAÎTRE
 2 brillants défilés pour Harmonie et Fanfares du Compositeur **MESQUIDA II**.
 En liasse avec les Majorettes
 Honneur aux musiciens

RAPPEL DE NOS
DERNIERES NOUVEAUTES
COITEUX R. MARGUERITE,
 de Valois Ouv.
COITEUX-TREMIÈRE
 Jeune fanfare défilé
 Défilé de Normandie
DELGIUDICE
 Provence P.R.
 Joyeux défilés P.R.
LASALMONIE
 Vallées catalanes, Intermezzo
 Marche de l'Espérance
LOUIS ESCUERA
 Francania de Aragon,
 paso-doble
TREMIÈRE
 Royal, marche
CONDUCTEURS GRATUITS
 SUR DEMANDE

L'enseignement du saxophone

(Suite de la page 1)

moyen ne suffit pas à assumer cette pureté de l'interprétation; il faut encore la qualité sonore et l'éloquence expressive, tributaires l'une et l'autre de « l'embouchure ».

L'embouchure du saxophone exige beaucoup plus de souplesse que celle de la clarinette: elle consiste en un enveloppement du bec par les lèvres, les dents de la mâchoire supérieure posées sur le bec; cet enveloppement doit être maintenu par un simple contrôle des commissures des lèvres, sans crispation, afin que « l'étanchéité » soit parfaite et que nulle fuite d'air ne se puisse produire. Le bec doit être enfoncé dans la bouche de manière à laisser vibrer la partie libre de l'anche, c'est-à-dire la partie non appliquée sur la « table » du bec et faisant face à « l'ouverture » de celui-ci. La position trouvée, l'étanchéité assurée, il n'est plus que de diriger sans brutalité le souffle sur l'anche en prononçant légèrement « Ta » de manière à ce que l'attaque soit nette. L'anche communiquera sa vibration à la colonne d'air contenue dans l'instrument. Pour que la sonorité soit régulière et homogène et que les intervalles mélodiques « passent » sans difficulté, il conviendra de maintenir la gorge invariablement ouverte à la même position, si large que soient les intervalles exécutés. Pas plus que la gorge, la bouche ne devra « suivre » ces derniers. De cette immobilité de la bouche et de la gorge, qui constitue l'un des éléments essentiels de l'enseignement spécifique du saxophone, dépendent la qualité et la constance sonores.

Nous avons envisagé jusqu'à présent les moyens d'atteindre à une exécution nette et à une qualité sonore. Acquis, cette netteté et cette qualité faite desquelles l'instrument — comme le cas se produit hélas très fréquemment — se trahit et s'avilit, il reste encore à conquérir l'éloquence expressive et la pureté du style afin que l'interprétation ne soit ni une froide exécution — fût-elle parfaite — ni une complaisante et douteuse appropriation de la musique aux caprices de l'interprète.

L'éloquence expressive est obtenue par le vibrato de la nature duquel dépendent la noblesse et la beauté de l'expression. C'est l'un des éléments majeurs de l'école de Marcel Mule; ainsi bien en préconise-t-il l'étude fréquente et « calibrée », loin d'être un asservissement, ce calibrage du vibrato — résultant d'une observation et d'une mensuration de celui des plus belles voix et des plus belles sonorités instrumentales — permettra d'en maîtriser et non d'en subir la fréquence, trop souvent désordonnée et dont les effets sont alors néfastes à la justesse et désastreux du point de vue du style et de l'expression. La fréquence de travail fixée par Marcel Mule est de « 4 ondulations » par note à la vitesse métronomique de 76 à la note. Bien entendu, lors de l'exécution en concert, l'instrumentiste adaptera — sans s'en éloigner notablement (tant elle sera devenue réflexe — cette fréquence-type à sa propre personnalité, ou au caractère de la partition interprétée, ou aux impulsions lyriques qu'elle provoquera en lui. Mais du moins, nous le répétons, ce vibrato sera-t-il maîtrisé et non subi. Le vibrato étant l'ornement et non la sonorité, il ne devra être appliqué à celle-ci que lorsqu'elle sera parfaitement homogène, parfaitement établie sur tout le registre de l'instrument. C'est donc par une culture constante de la sonorité que l'élève parviendra à cette éloquence expressive qui souvent rapproche le

saxophone des instruments à cordes. Aussi bien, les travaux techniques eux-mêmes — gammes, arpèges, intervalles, et études — devront-ils servir parallèlement à cette culture, par une exigente surveillance de l'homogénéité sonore durant leur exécution.

Franchies ces indispensables étapes de la maîtrise progressive de l'instrument, acquises la stabilité, l'homogénéité et l'éloquence sonores, domine la technique, l'instrumentiste alors devra se mettre au service de l'artiste; et l'artiste devra observer une constante rigueur de style sous peine de desservir la musique et aussi l'instrument. Car le moindre excès, le moindre écart, la moindre complaisance, ont vite fait de rendre vulgaire ce dernier, lequel peut attendre — doit attendre — à une émouvante noblesse. C'est là encore l'un des points essentiels de l'école de Marcel Mule; la stricte observance du style.

Alors pourra s'exprimer la sensibilité de l'interprète, dominée qu'elle sera par un constant souci de perfection et gardée de tout excès par la permanente conscience de sa situation à l'œuvre.

La littérature didactique du saxophone est très abondante. Citons parmi les nombreuses méthodes — outre la méthode Klose (Leduc, éd.) — « L'École française du Saxophone » de R. Druet et G. Cottré (G. Billaudot, éd.), première en date des méthodes spécifiques reposant sur les bases de l'enseignement de M. Mule; « Le Saxophone en Jouant » de J.-M. Lemoine (Lemoine éd.); « Le Saxophoniste » de M. Mériot (Philippo et Combre, éd.) et la Méthode de R. Letellier (Martin, éd.). Puis se trouvent les excellentes études de Ferling (G. Billaudot, éd.) — et, augmentées de 12 études par M. Mule, Leduc, éd.); les 32 études de Loyon (G. Billaudot, éd.). La collection « Enseignements du Saxophone par Marcel Mule » (Leduc, éd.) comporte notamment: 3 volumes de gammes et arpèges; 24 études d'après Samle; 53 études d'après Buehli, Terschak et Fürstmann. Vient enfin les études de style d'A. Ameller et celles d'André-Thirlet et les études de haute virtuosité de Massis (« Caprices », Leduc, éd.); Bozza (« Etudes-Caprices », Leduc éd.); Lacour (« Etudes brillantes », Leduc, éd.). A cette liste essentielle mais cependant fort incomplète, il faut ajouter les nombreuses transcriptions d'œuvres baroques, classiques et romantiques réalisées par M. Mule dans sa collection « Les Classiques du Saxophone » (Leduc, éd.) destinée à la formation du style et à la culture musicale des élèves saxophonistes.

L'étendue du saxophone se limitait jusqu'ici, en France du moins, à deux octaves et une sixte majeure. De plus en plus, l'usage des « harmoniques », notes obtenues par des combinaisons de doigts allongeant l'étendue de l'instrument d'une sixte au moins vers l'aigu, s'implante dans les œuvres, nécessitant des études nouvelles. C'est pourquoi nous avons consacré le 4^e volume de notre « Ecole Française du Saxophone » (op. cit.) à l'étude et à la normalisation de ces sons sur-aigus que nous avons mis en pratique dans des transcriptions ou des études originales écrites par des maîtres contemporains, ces études initiant par ailleurs l'élève aux divers langages de notre temps. Enfin, nous avons ajouté à ce volume — ce qui manquait jusqu'ici dans la littérature didactique du saxophone — un choix de soli d'orchestre symphonique ou dramatique, de manière à préparer l'élève au répertoire spécifique de son instrument et à lui permettre d'affronter l'orchestre avec une connaissance déjà solide des tâches qu'il aura à y accomplir.

Extrait de la revue Musique et Instruments.

Examens d'élèves des Fédérations 1968

DIVISIONS	TITRES DES MORCEAUX	AUTEURS	EDITEURS
PIANO			
Préparatoire	Sophie au Piano	A. Ribault	Consortium
Elémentaire	Deux Divertissements Champêtres	J. Gallon	»
Moyen	Suite en la (toccata)	Paul Fievet	»
Supérieur	Tema con variazioni	Haydn - Wurmser	»
CHANT			
Elémentaire	a) Vocalise facile	Concone	Au choix
	b) Le soir - 3 tons	Gounod	Choudens
Moyen	a) Vocalise de moyenne difficulté	Concone	Au choix
	b) Sérénade op. 65 - N° 1 - 3 tons	Tschaïkowsky	Billaudot
Supérieur	a) Vocalise plus difficile	Concone	Au choix
	b) C'est moi (voix moyennes et voix élevées)	Louis Beydts	Billaudot
VIOLON			
Préparatoire	Réverie de Cendrillon	Roland St-Aulaire	Jobert
Elémentaire	2 ^e solo en ut majeur	R.-J. Rey	Consortium
Moyen	1 ^{er} solo de concours	Schröder-Meyer	Delrieu
Supérieur	Concerto N° 5	Mozart	Consortium
VIOLON-ALTO			
Préparatoire	Sizain Réverie	Passani	Delrieu
Elémentaire	Ponette	Jean Meyer	Delrieu
Moyen	Ballade	Emile Dunkler	Jobert
Supérieur	8 ^e Concerto	Rode - Ginot	Jobert
VIOLONCELLE			
Préparatoire	1 ^{er} mouvement de la Sonatine	Joseph Strimer	Durand
Elémentaire	Conte	F. Ronchini	Salabert
Moyen	1 ^{er} mouvement, 1 ^{er} concertino en fa majeur (révision Feuillard)	J.-B. Bréval	Delrieu
Supérieur	1 ^{er} et 2 ^e Mouvements de la Sonate en ut (révision Salmon)	Cervetto	Ricordi (Eschig)
CONTREBASSE A CORDES			
Préparatoire	N° 1 (Ceres) extrait des Six pièces faciles	André Ameller	Molenaar
Elémentaire	N° 3 (Eole) extrait des Six pièces faciles	»	»
Moyen	N° 1 (Iris) et N° 2 (Eros) extrait des Six pièces faciles	»	»
Supérieur	Solo de Concours	Julien Rousseau	Margueritat
FLUTE			
Préparatoire	Sénérité	Emile Passani	Consortium
Elémentaire	Week-end	Serge Lancen	Billaudot
Moyen	Sicilienne	Henri Vachey	Leduc
Supérieur	Prélude et Scherzo	Henri Busser	Leduc
HAUTBOIS			
Préparatoire	Russicanto	Robert Bariller	Leduc
Elémentaire	Badinerie	Wurmser	Billaudot
Moyen	Concerto N° 14	Julien Porret	Martin
Supérieur	8 ^e Solo	Charles Colin	Margueritat
CLARINETTE			
Préparatoire	Mélodia	Laurent Delbecq	Martin
Elémentaire	Cantabile et Allegro	André Semler	Billaudot
Moyen	Elégie et Danse	Colery	Leduc
Supérieur	L'Astrée de	Henri Vachey	Edit. Ouvrières
		Xavier Lefèvre	
BASSON			
Préparatoire	Rondel	P. Houdy	Leduc
Elémentaire	Cantilène	Pierre Villette	Leduc
Moyen	Concertino N° 17	Julien Porret	Martin
Supérieur	Largo et Allegro	Félicien Foret	Leduc
COR			
Préparatoire	Ronde (extrait des 3 pièces pour cor)	André Ameller	Gacher
Elémentaire	Cortège Pastoral	Marcel Dautremer	Consortium
Moyen	Cordelinette	Jean Meyer	Lemoine
Supérieur	Choral	Marc Carles	Leduc
SAXO-ALTO			
Préparatoire	En Promenade	Ch. Brown	Lemoine
Elémentaire	Spiritual, danse exotique	Jean Avignon	Billaudot
Moyen	Sérénade Tessinoise	Robert Clérissse	Consortium
Supérieur	Cantilène et Danse	Denis Joly	Leduc
SAXO-TENOR			
Préparatoire	Mélodia	Laurent Delbecq	Martin
Elémentaire	Andante et Allegretto	René Gaudron	Billaudot
Moyen	2 ^e Solo de concours	Julien Porret	Martin
Supérieur	Concerto	Vincenzo Bellini	Martin
TROMPETTE			
Préparatoire	Vers l'Avenir	L. Picavals	Billaudot
Elémentaire	Concerto 3	Julien Porret	Martin
Moyen	En Croisière	Robert Clérissse	Consortium
Supérieur	2 ^e Solo de concours de	Julien Porret	Martin
CORNET-BUGLE			
Préparatoire	Vers l'Avenir	L. Picavals	Billaudot
Elémentaire	Aria et Scherzando	Paul Fievet	Billaudot
Moyen	Pile ou face	Serge Lancen	Martin
Supérieur	2 ^e Solo de concours	Julien Porret	Martin
TROMBONE			
Préparatoire	Marche du Recueil	J.-S. Bach	Billaudot
Elémentaire	L'Enterrement de Saint-Jean	R. Bariller	Leduc
Moyen	Concertino 24	Julien Porret	Martin
Supérieur	2 Marches	P.-M. Dubois	Leduc
SAXHORN-BASSE TUBA			
Préparatoire	Marche du Recueil	J.-S. Bach	Billaudot
Elémentaire	L'Enterrement de Saint-Jean	R. Bariller	Leduc
Moyen	Marine	Robert Clérissse	Consortium
Supérieur	Introduction et Sérénade	J. Barat	Leduc
ACCORDEON			
Préparatoire	Marianina	Dino Lorenzo	Paul Beuser
Elémentaire	Berceuse pour Sonia	Alain Roizenblat	Pro-Euterpe
Moyen	Nocturne	Jacques Mendel	Eschig
Supérieur	Esquisse	H. Rawson	La Comète Parisiana
GUITARE			
Préparatoire	Valse	A. Legros	Consortium
Elémentaire	Sevillanas	Miranda	Garzon
Moyen	Mouvement Perpétuel	R. Worschech	Eschig
Supérieur	Chant Corse n° 1	J. Tessarech	Lemoine



DOCUMENTATION SUR DEMANDE : HENRI SELMER, 18, RUE DE LA FONTAINE-AU-ROI, PARIS 11^e, TEL. : 022-09-74

MANDOLINE

Table listing mandolin repertoire: Préparatoire Élémentaire, Moyen Supérieur, Menuet le Baiser dans le parc (la 1ère mandoline), Tarentella, R. Worschech, Sarcoli-Worschech, Consortium l'Orchestre à Plectre, Macciochi, Menichetti, Le Médiateur.

EDITEURS

- List of publishers: BEUSCHER Paul - 27, boulevard Beaumarchais - Paris-4; BILLAUDOT - 14, rue de l'Echiquier - Paris-10; CHOUDENS - 38, rue Jean-Mermoz - Paris-8; CONSORTIUM - 24, boulevard Polssonnière, Paris-9; DELRIEU - 45, avenue de la Victoire - Nice (06); DURAND - 4, place de la Madeleine - Paris-8; ESCHIG - 48, rue de Rome - Paris-8; GACHER - 69, rue du Faubourg Saint-Martin - Paris-10; GARZON - 13, rue de l'Echiquier - Paris-10; JOBERT - 44, rue du Collège - Paris-8; LA COMETE - 80, rue René Boulanger - Paris-10; LEDUC - 175, rue Saint-Honoré - Paris-1er.

Dans nos fédérations régionales AISNE

Le congrès annuel 1967

La Fédération de l'Aisne a tenu ses assises annuelles dans la salle des Fêtes du Marché Couvert de Laon le dimanche 22 octobre 1967. Autour du président Alliot, on notait la présence au bureau fédéral de MM. Thirault, président du comité artistique, secrétaire G. de la Confédération, Lesieur, directeur de l'Harmonie d'Hirson, Locqueneux, directeur de la Lyre de Tergnier, Just, président de l'Harmonie de Chauny, Legras trésorier général de la Fédération, Lemaire Pierre, secrétaire de l'Harmonie Godin de Guise, Kettner, président de l'Harmonie de Saint-Quentin, Petit, président de l'Harmonie de Marle et Pichelin, secrétaire général de la Fédération.

Le secrétaire général de la Fédération procède alors à l'appel des Sociétés représentées à ce Congrès, 47 sociétés étaient alors représentées. M. Alliot, président, prend la parole pour souhaiter une amicale bienvenue à tous les représentants des Sociétés fédérées. Il remercie la Municipalité de Laon de l'accueil bienveillant réservé à la fédération dans les murs de cette salle municipale. Il insiste sur le fait que lui-même et tous les membres du bureau de la Fédération reviennent à chaque année pour entendre les doléances de tous; présidents, directeurs et musiciens servent un art particulièrement noble dont la pièce est et doit demeurer privilégiée parmi tous les arts. M. le président remercie le Conseil Général de l'Aisne et toutes les collectivités locales qui soutiennent un important effort financier; il remercie musiciens et responsables des Sociétés qui continuent à servir dignement la musique, «l'œuvre que vous accomplissez est méritoire» dit-il.

Vivement applaudi par toute l'assistance, le président fédéral, donne la parole à M. Pichelin secrétaire général, pour la lecture du rapport moral 1967.

Voici le texte intégral de ce rapport qui, mis aux voix, devait être approuvé à l'unanimité des congressistes: M. le Président, MM. les Membres du Bureau, MM. les Présidents et Directeurs, Mesdames, Messieurs, Voilà bientôt une année que j'assume les fonctions de secrétaire général de votre Fédération, ainsi

que je vous le disais en janvier dernier, c'est là une succession bien difficile car mon prédécesseur était un secrétaire expérimenté et parfait, je m'efforcerais donc de faire le maximum à côté des nombreuses charges qui m'incombent déjà et ainsi me montrer digne de la confiance que vous m'avez témoignée.

Je dois tout d'abord vous remercier et vous féliciter pour votre participation à ce congrès: + de 57% de nos Sociétés actives ont répondu aujourd'hui à l'appel du Bureau fédéral (la Fédération compte actuellement 79 Sociétés).

Je vais maintenant vous retracer les activités de la Fédération au cours de cette année: C'est avec plaisir que nous avons enregistré en septembre dernier l'adhésion nouvelle de la Fanfare de Marche d'Urcel; nous formulons pour cette société des vœux de réussite et de prospérité ainsi que nous l'avons fait l'an dernier pour la jeune Société la Bellecourtoise.

FESTIVAL: Ce fut un grand succès, cette réussite nous la devons aux 21 sociétés qui y ont apporté leur concours, mais nous la devons aussi et surtout au Comité d'Organisation représenté ici par son Président M. Just, président de l'Harmonie municipale de Chauny et directeur de l'Ecole de Musique, et à la ville de Chauny: à tous nous adressons un grand et chaleureux merci.....

Cette manifestation musicale fut précédée, le samedi, par un Congrès d'été, qui, pour un coup d'essai fut un coup de maître puisque 23 Sociétés y étaient représentées. Au cours de ce Festival le jury fédéral a auditionné 70 sociétés.

Voici le palmarès: La F. de marche de Mézères-sur-Oise a été classée en 2e D., 2e section; la chorale Josquin-des-Près de Saint-Quentin en division supérieure A.; l'Alliance musicale de Charly-sur-Marne, en 3e D., 2e S.; l'Harmonie de la Fère en 2e D., 2e S.; l'Harmonie de Bohain en 2e D., 1ère S.; l'Harmonie de Vermand en 2e D., 2e S.; l'Harmonie de Château-Thierry en D. supérieure B.

En classement individuel: 7 musiciens de Bucy-lez-Pierrepont et 2 de Dizy-le-Gros ont été classés.

En votre nom à tous, je me permets d'adresser aux directeurs et aux musiciens de ces Sociétés nos compliments les plus sincères. Nous espérons que le festival de 68 verra encore plus de sociétés participer à ces classements car nous avons encore actuellement plus de 34 sociétés qui ne sont pas classées dans le département.

Les examens 1967: 20 sociétés réparties en 9 centres ont présenté des élèves. Voici les résultats enregistrés:

- En préparatoire: 430 élèves (+ 71). En élémentaire: 398 élèves (+ 111). En moyen: 135 élèves (+ 3). En supérieur: 42 élèves (+ 14). Les candidats du concours d'Excellence à Paris, qui doit se dérouler dimanche prochain 29 octobre sont: Pour Laon: Henry Frédéric pour la danse, Scarlet Claudine à la clarinette. Pour Hirson: Miller Michel à la trompette, Déparnay Daniel pour le solfège. Pour Château-TH: Touze Denis, Compère Michel pour le solfège.

Malheureusement, quelques-uns de ces candidats retenus par leurs études ne pourront affronter ce concours, pour les autres, espérons qu'ils reviendront de Paris avec des succès. En attendant ces résultats, nous adresserons nos félicitations à tous ces candidats et à leurs dévoués professeurs.

Nous lançons aux présidents et aux directeurs de toutes les Sociétés un pressant appel pour que ces chiffres soient dépassés en 68; nous avons le devoir de cultiver sans cesse cette pépinière de jeunes car c'est d'eux que dépend l'avenir de nos Sociétés; pour former ces jeunes, pour l'instant, nous ne devons compter que sur nous.....

En effet, vous avez pu lire dans le dernier numéro du journal de C.M.F. un article intitulé «Débats sur l'Education Nationale», relatant l'intervention d'un parlementaire à la tribune de l'Assemblée nationale et adressée directement à M. le Ministre de l'E.N.; l'orateur constate la carence des Pouvoirs Publics face à l'enseignement musical dans nos écoles ou — je cite — «L'enseignement et la pratique de

la musique sont négligés, insuffisants, mal conçus». L'instuteur doit pouvoir enseigner toutes les matières alors que pour certaines d'entre elles il n'a eu aucune préparation, aucune formation.

Récompenses: Attribuées en 1967 Récompenses confédérales: Médailles d'honneur de bronze (30 années de service); 20; Médailles d'honneur d'Argent (40 années de service); 20; médailles d'honneur d'Or (50 années de service); 6; médailles d'honneur de vétérans (70 ans d'âge); 6.

Voici les noms de ces vétérans: MM. René Duchemin de la Fanfare les «Amis républicains» du Fg d'Isle-Saint-Quentin (56 années d'activité); Edouard Ducrot de l'Harmonie de «La Cappel», 57 années d'activité; Henri Lenglet de la «Fanfare de Beaufort» (57 années d'activité); Edouard Lenglet de la «Fanfare de Beaufort» (57 années d'activité); Ernest Delhaye de la «Société les Enfants de Bohain» (64 ans d'activité); Théophile Collet de «L'Union Musicale des Cheminots de Laon» (69 ans d'activité).

Médailles d'honneur de direction: de Bronze: 15 ans de direction effective attribuée à 3 musiciens: MM. René Couvreur de la «Renaissance de Jussy»; Roger Dollé de la «Société Musicale de Boue»; Michel Delhaye de la «Société de travail les Enfants de Behai».

D'Argent: 20 ans de direction effective attribuée à: M. Lupette Jean de la Batterie Belleusienne. Récompenses fédérales: Médailles de bronze: (15 ans de service); 63; médailles d'argent: (25 ans de service); 19; médailles d'or: (35 ans de service); 32.

Médailles d'honneur des sociétés musicales et chorales: Promotion du 1.1.67 parue au B.O. du 23.1.67: MM. Jacques Bayard, Alfred Brogniez, Michel Delazanne, François Garcia, Michel Goudeau, Jacques Hennefer, Marcel Lechevin, Gilles Martial, tous membres de l'Orchestre Harmono-Symphonique de Laon. Promotion du 14.7.67: n'est pas encore parue.

A tous ces récipiendaires fidèles de la musique, pour laquelle ils se sont dévoués durant de nombreuses années, nous adressons nos chaleureuses félicitations et nos sincères remerciements.

Avant de terminer je dois une nouvelle fois vous remercier de votre présence.

Merci à tous ceux qui se dévouent sans compter pour nos Sociétés; petites et grandes; merci à tous ceux qui nous aident, nous soutiennent; merci à MM. les Conseillers Généraux qui nous subventionnent; merci à la Municipalité de Laon et aux bonnes volontés qui ont préparé cette salle à la suite d'un bal qui s'est terminé à 6 h. ce matin; merci à M. Thirault et aux membres des Jurys itinérants qui sillonnent les routes du département pour assurer les examens fédéraux; merci à M. le Président qui se dévoue pour notre Fédération; merci de votre confiance à tous.....

Vive notre Fédération et Gloire à la Musique..... Le Secrétaire Général, D. PICHELIN.

L'Assemblée entendit ensuite le rapport financier de M. Legras qui fut approuvé à l'unanimité. Puis il fut donné lecture des vœux et résolutions.

Il fut confirmé que le prochain festival annuel aurait lieu à Château-Thierry le dimanche 9 juin 1968. L'Assemblée exprime alors le vœu «qu'une collaboration aussi étroite que possible puisse s'instaurer dans le département entre les responsables qui ont vocation de l'Instruction et de l'éducation des enfants et ceux qui s'intéressent particulièrement à l'art musical. Elle mandate leur président et les membres du Bureau fédéral pour qu'une délégation soit constituée avec mission de demander audience à M. le préfet de l'Aisne, à M. le président du Conseil Général et à M. l'Inspecteur d'Académie afin d'évoquer ce problème particulièrement important de l'éducation musicale de notre jeunesse et mettre au point une étroite collaboration qui aboutirait à des résultats concrets».

L'examen des questions diverses termina cette assemblée fort intéressante qui eut son prolongement avec un repas amical servi au restaurant «Au Bon Accueil» à Etouweles où les congressistes furent servis comme des rois.....

Les Éditions Robert MARTIN 106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon fournissent à lettre lue tous les morceaux imposés dans LES EXAMENS FÉDÉRAUX

ALPES-MARITIMES

GRASSE

Une musique en plein essor la Lyre Pianoise

A la veille de la reprise générale des activités artistiques, culturelles, sportives et professionnelles marquant la fin de l'agréable période des vacances, il nous est agréable de consacrer les lignes qui suivent à l'un des groupements les plus sympathiques de notre ville, l'un de ceux qui contribuent le plus à sa publicité: La Lyre Pianoise.

Comment est répartie à l'action, la Lyre Pianoise qui, en réalité est antérieure à 1900, mais a été dissoute par la suite? Le Plan-de-Grasse a eu le plaisir d'accueillir en 1963, pour sa retraite, M. Fernand de Cougny, de la musique de l'Air à Paris, ex-saxo-alto solo de la Radiodiffusion nationale.

La décision pour la création de cette harmonie fut prise, lors d'une conversation le 6 mai 1963, avec le directeur de l'école, adjoint spécial du Plan-de-Grasse à l'époque. Une réunion fut organisée en lançant un appel à la population et à la jeunesse. Le 15 mai, avait lieu la première répétition et la Lyre se présentait devant le public le 26 avril 1964 à l'occasion de la Saint-Marc en un concert dont le prélocuteur de «l'Arlesienne» et la messe en ut majeur de Gounod avec la chorale du Plan, en tout 45 exécutants. C'était le premier succès et la surprise générale pour un concert pareil avec quelques musiciens amateurs et surtout avec des débutants. Depuis, les félicitations et les louanges ne se comptent plus.

La Lyre Pianoise a donné jusqu'à ce jour, 47 concerts et a participé à 16 cérémonies officielles, obtenant partout le plus grand succès. Le concert en juin, à Saint-Maximin, pour le festival de musique, fut un triomphe. Mais la consécration fut obtenue par le concert donné l'année dernière à Saint-Cézaire-sur-Siagne, en l'honneur du célèbre chef d'orchestre Igor Markevitch. Le maître agréablement surpris par la musicalité, l'interprétation, les nuances et la justesse ainsi que la précision, ne cacha pas son admiration et rendit publiquement hommage aux musiciens, aux choristes et surtout au chef Fernand de Cougny.

Depuis, maître Markevitch s'occupe de M. de Cougny, pour lui faire travailler la direction. Ce dernier se perfectionne donc en travaillant avec maître Auracombe, professeur à l'école des chefs d'orchestre, et directeur de l'Orchestre de chambre de Toulouse, un des meilleurs ensembles du monde.

La Lyre Pianoise a la chance d'avoir un chef comme M. de Cougny, qualifié, dynamique, courageux et surtout dévoué. Grâce à lui, cette harmonie s'est hissée, en peu de temps, au premier rang des

musiques du département et de la région.

Pourquoi cette ascension foudroyante? Avant tout, c'est un grand labeur fait par M. de Cougny avec ses musiciens et ses élèves. Un travail qui se fait dans la meilleure ambiance et dans un esprit d'amitié et de camaraderie.

Le chef choisit les programmes en pensant au public et aux musiciens il fait toutes les orchestrations et arrangements spécialement pour son harmonie en tenant compte des possibilités de chaque musicien. Par ce travail chacun assure sa partie proprement, ce qui donne à l'ensemble une homogénéité parfaite. Les répétitions ont lieu régulièrement et en cas de besoin même des répétitions journalières pour les «Jeunes».

Parmi ces jeunes éléments, il faut surtout citer le saxophoniste Bernard Righetti, qui depuis quelques mois, a été admis comme élève au conservatoire de musique de Nice, et le trompette Victor Gautier qui joua en soliste toute la saison dernière et avec les félicitations de maître Markevitch, et bien d'autres, les jeunes Debril, Chesta, Isnard, Terno, Baraccani, H. Righetti, R. Cavaille, Palazzetti, Pellegrino, D. Goyone, et Mireille de Cougny.

Ces jeunes sont naturellement bien soutenus par les «anciens» dont des musiciens chevronnés: MM. Constant, Audouin, Debril, Cavaille, Lafargue, Spaterna, Gautier, par des excellents musiciens de Grasse, Saint-Jacques, Magagnosc: MM. Goyone, Moralès, Cauvière, Gaimard, de Saint-Cézaire, et même de Moutans-Sartoux: MM. Rigaut et Mouchard. Tous répondent «présent» à chaque répétition et concert.

Pour donner plus de charme et dans le but de faire toujours mieux, M. de Cougny a ajouté les chorales du Plan-de-Grasse, de Moutans-Sartoux et du Rouret. Le succès est immense.

M. de Cougny a également créé l'école de musique de Grasse, avec environ 200 élèves, sous le patronage de la municipalité, et récemment la création de la batterie-fanfare de Grasse (clairons et tambours) pour relever les défis.

Il est secondé dans cette tâche difficile par MM. Debril, Lecreux, Brun et Mme Catala, la dévouée secrétaire.

Les Grassois n'ont pas oublié la première sortie de l'école de musique et de la batterie-fanfare, épaulées par la Lyre Pianoise, en défilant à travers la ville le 28 mai dernier à l'occasion de la fête des mères.

ECOLE DE MUSIQUE

Les inscriptions et les réinscriptions à l'école de musique, seront reçues tous les lundis, mercredis et vendredis, de 16 h. à 18 h. 30, dans la salle des cours, allée des Bains-Municipaux, sous les terrasses du Cours.



- saxophones clarinettes hautbois cors anglais bassons flutes

0-10, Passage du Grand Cerf PARIS-2e GVT. 88 77/75

Advertisement for PHONELO Fibrociment de POISSY. Text: Pour vos salles de Répétition et de Concert Plaques de Correction Acoustique «GLASAL-PERFORE» PHONELO Fibrociment de POISSY Salles d'exposition: TRIEL (78-Yvelines) - Téléphone: 967-73-80. PARIS, 18, rue Volney (2) - Téléphone: 073.65.74 et 073.69.12.

AUBE ET HAUTE-MARNE

Chefs de musique et dirigeants des sociétés de musique de la Fédération musicale Aube, Haute-Marne, dès aujourd'hui notez à votre calendrier la date du dimanche 24 mars 1968, pour assister au congrès annuel à Chalindrey (Haute-Marne) sous la présidence de M. Emile Logé, président de la Fédération.

La Lyre cheminote et Fanfare municipale de Chalindrey vous réserve le meilleur accueil; son actif comité (chef de musique M. Obre'ca) vous prépare une journée du tonnerre!

Tout à Chalindrey le 24 mars prochain.

D. BORNOT.

BOUCHES-DU-RHONE

La Fédération régionale des Sociétés musicales Provence-Côte-d'Azur-Corse s'est réunie en assemblée générale statutaire le dimanche 1er octobre 1967, à Marseille.

La séance est ouverte à 14 h., sous la présidence de M. Blanc, président de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales, Provence, Côte d'Azur, Corse.

Assistaient à cette réunion: Bouches du Rhône, M. Blanc, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches du Rhône et son Conseil d'Administration; Vaucluse, M. Trinquier, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Vaucluse et son Bureau; Alpes-Maritimes, M. Scotto, président de la Fédération Musicale des Alpes-Maritimes, assisté de M. Dumas, vice-président; M. Rey, secrétaire adjoint; M. Oudin, membre fédéral; M. Terrier (Société Espérance de Cannes); Var, M. Berthé, président de la Fédération Musicale et Orphéonique du Var et son Bureau; Basses-Alpes, MM. Sappel et Simon, président et secrétaire de la Fédération des Basses-Alpes; Corse, M. Scarsary, président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Corse, excusé, mais dont il avait été envoyé pouvoir.

En ouvrant la séance M. Blanc remercie tous les membres, venus si nombreux assister à cette Assemblée Générale, ce qui prouve ainsi l'union qui existe dans la Fédération Régionale et la volonté de pouvoir, de plus par cette union augmenter les effectifs de ladite Fédération.

Il excuse immédiatement l'absence de M. Mouitte retenu par sa maladie et il demande à son successeur, le président Trinquier de lui adresser au nom de tous, nos meilleurs vœux de prompt rétablissement, de santé et d'amitié.

Il demande à l'Assemblée Générale de nommer M. Mouitte, président honoraire en remerciement des services considérables qu'il a rendu à la Fédération et du dévouement apporté. Tous les membres présents sont unanimes à voter la proposition du président et renouvellent à M. Mouitte leur fidèle amitié et leur attachement.

M. Blanc donne connaissance des vœux qui ont été préparés par des présidents de départements de la Fédération Régionale, ces vœux sont dictés avec le plus grand intérêt pour nos Sociétés Musicales.

1) Un vœu concernant les modifications à apporter aux statuts de la C.M.F.

2) Vœu concernant les examens fédéraux dont la plupart des Fédérations Départementales souhaitent quelques modifications dans l'intérêt de leur Sociétés.

3) Vœu à proposer à l'Assemblée Générale de la C.M.F. concernant la création d'une médaille à offrir aux Sociétés Musicales Etrangères lors d'un passage dans leur pays. (départements, communes).

M. Blanc demande également que soit maintenu et confirmé le protocole d'accord entre les Fédérations Départementales et la Fédération Régionale Provence, Côte d'Azur, Corse, concernant les festivités.

Il rappelle que ce vœu a été accepté l'an dernier au Congrès Régional qui a eu lieu à Cavallion et il faudrait que les Sociétés Musicales de la région puissent de plus en plus pénétrer de la volonté de chacun d'avoir une certaine indemnité comme prévu lors de leur déplacement.

Toutes ces questions ont été étudiées avec le plus grand soin et dans l'intérêt de toutes les Sociétés Musicales.

Le président Blanc demande que de plus en plus des liens étroits, solides et fraternels existent entre les Sociétés de la région, et souligne que la division n'a jamais apporté un bienfait et que l'amitié réciproque et profonde sera toujours le bienfait et le bien être de nos Sociétés Musicales.

Il demande à tous les présidents des Fédérations Départementales de s'unir autour de lui et de leur prêter tout son concours pour que la Fédération Régionale devienne de plus en plus prospère. Tous les présidents de Sociétés assistant à la réunion, prient le président Blanc d'adresser leur reconnaissance, leur dévouement et leur sympathie au président Ehrmann, président de

la C.M.F., qui de plus en plus se dévoue, se dépense, se fatigue, même pour maintenir haut et ferme le Flambeau de la C.M.F.

A l'issue de la réunion l'Assemblée Générale, les modifications suivantes sont apportées à la composition du bureau:

Vice-président, M. Trinquier, remplaçant M. Mouitte pour raison de santé, Vaucluse.
Secrétaire-adjoint, M. Rey, remplaçant M. Lathleze, Alpes-Maritimes.

La séance est levée les modifications apportées au C.A. étant présentées à l'Assemblée Générale et soumises au vote. Vote qui a été accepté à l'unanimité.

M. Blanc, président, remercie de la confiance qu'ils lui ont témoignée et les assure de son concours le plus absolu.

Journée, pleine d'intérêts et de satisfaction.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 19 h.

CENTRE

Le 15 octobre 1967, la Fédération des Sociétés musicales du Centre a tenu ses assises annuelles à Vichy.

Le congrès annuel de la Fédération des Sociétés musicales du Centre vient de se tenir à Vichy, sous la présidence de M. Martinet. Quarante-vingt-huit sociétés y étaient représentées.

Le matin, à 10 h., salle des commissions à l'hôtel de ville, eut lieu la réunion du Conseil d'Administration.

A 13 h., le Conseil d'Administration de la Fédération a déjeuné au restaurant M. Mazerolles, adjoint au maire de Vichy, représentant la municipalité.

A 15 h., la séance plénière du congrès s'ouvrait à la salle municipale des fêtes.

Après l'appel des délégués par M. Reilin, secrétaire général de la Fédération, le président Martinet prononça une allocution. Après avoir remercié les congressistes de leur présence, notamment M. Hugonnet, trésorier de la Confédération musicale de France, il demanda à l'Assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire de MM. Raymond Mornay, vice-président pour le département de la Nièvre et François Morin, de Digoin, membre du Conseil d'Administration, disparus tous les deux cette année. Il associa dans le même hommage la mémoire des dirigeants et musiciens des sociétés décédés depuis le précédent congrès et celle de M. Pierre Coulon, maire de Vichy, M. Lavaud et Robert Mathieu, ses adjoints, disparus également cette année, et dont il fit l'éloge. Il passa ensuite la parole à M. André Reilin, pour la lecture de son rapport moral.

Il ressort de ce rapport que depuis le dernier congrès, six nouvelles sociétés ont adhéré à la Fédération musicale du Centre, ce qui porte à 170 le nombre actuel; quatre manifestations se sont déroulées sous le patronage de la Fédération, le 28 mai à Lury-Lévis, le 11 juin à Châtel-Guyon et à Prémery, le 2 juillet à Bousac; 695 élèves ont été présentés aux examens fédéraux de 1967 par quarante sociétés; de nombreuses sociétés ont obtenu des récompenses aux concours nationaux et internationaux de Tours, du Creusot, des Sabes-d'Olonne et de Besançon.

Mlle Besson, trésorière générale, présenta ensuite son rapport financier, approuvé par les commissaires aux comptes et adopté unanimement par le congrès.

M. Wegl, secrétaire général adjoint, chargé des récompenses fit son rapport concernant cet important service. Il propose à l'Assemblée la création d'une médaille, de quinze ans de services et d'un insigne de cinq ans de services pour les jeunes, afin de les encourager, proposition qui fut adoptée à l'unanimité.

M. Deigouffre, trésorier général adjoint délégué aux assurances, fit le point à ce sujet.

Puis les vice-présidents départementaux, présents au congrès, furent invités à donner le compte rendu d'activité dans chacun de leur département.

M. Wegl, pour le Puy-de-Dôme, insista tout particulièrement sur l'éducation musicale des jeunes, sur la nouvelle orientation pédagogique et sur l'action d'ensemble de la Fédération qui doit s'exercer auprès des pouvoirs publics.

Il fut question ensuite de l'organisation des Unions départementales et l'agrément des sociétés par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Deux départements ont déjà formé ces unions: ce sont la Creuse et le Puy-de-Dôme.

M. Reilin, secrétaire général, insista tout particulièrement sur l'intérêt de ces organisations, ayant pour but de donner une certaine autonomie à chaque département, dans le cadre fédéral, afin de mieux coordonner et retenir au besoin l'action au niveau départemental. Il mit néanmoins l'accent sur les dangers qui pourraient résulter d'une trop grande autonomie des départements qui devront toujours être subordonnés à l'autorité fédérale; en aucun cas la création d'Unions départementales ne doit porter atteinte à l'intégrité de la Fédération. M. Reilin a ajouté qu'il était indispensable que le président de l'Union départementale soit en même temps vice-président de la Fédération.

Les dates du congrès et de la fête fédérale de 1968 n'ont pu être fixées.

Le représentant de la Philharmonique de Thiers et le représentant de la Philharmonie municipale de Nevers pensent pouvoir organiser respectivement le congrès dans la deuxième quinzaine de juin et la fête fédérale dans la première quinzaine de juillet. La priorité est donnée à ces deux villes qui devront faire connaître au plus tôt leur acceptation définitive.

Après quelques questions diverses et l'élection ou le renouvellement de membres au Conseil d'Administration, le congrès fut clos à 17 h. 30.

A 18 h., tous les congressistes étaient reçus au nom de la municipalité par M. Mazerolles, adjoint au maire dans le grand salon d'honneur de l'hôtel de ville.

M. Mazerolles excusa M. le maire et dit tout le plaisir qu'il avait à recevoir les participants au congrès de la Fédération musicale du Centre qui étaient ici chez eux, puisque le siège social de la Fédération est précisément à l'hôtel de ville de Vichy.

Il complimenta tout particulièrement le président Martinet de sa brillante réélection au Conseil général de la Nièvre et de son action efficace à la tête de la Fédération qui préside avec une autorité bienveillante. Au nom de M. le maire il lui remit en souvenir de cette journée et aussi pour lui marquer la reconnaissance de la ville, la médaille d'or de la ville de Vichy.

M. Mazerolles convia ensuite chacun à lever son verre à l'amitié et aux bienfaits de la musique.
(La Montagne 18-10-67).

Après avoir remercié M. Reilin, secrétaire général de la Fédération, M. Reilin a ajouté qu'il était indispensable que le président de l'Union départementale soit en même temps vice-président de la Fédération.

Les dates du congrès et de la fête fédérale de 1968 n'ont pu être fixées.

Le représentant de la Philharmonique de Thiers et le représentant de la Philharmonie municipale de Nevers pensent pouvoir organiser respectivement le congrès dans la deuxième quinzaine de juin et la fête fédérale dans la première quinzaine de juillet. La priorité est donnée à ces deux villes qui devront faire connaître au plus tôt leur acceptation définitive.

Après quelques questions diverses et l'élection ou le renouvellement de membres au Conseil d'Administration, le congrès fut clos à 17 h. 30.

A 18 h., tous les congressistes étaient reçus au nom de la municipalité par M. Mazerolles, adjoint au maire dans le grand salon d'honneur de l'hôtel de ville.

M. Mazerolles excusa M. le maire et dit tout le plaisir qu'il avait à recevoir les participants au congrès de la Fédération musicale du Centre qui étaient ici chez eux, puisque le siège social de la Fédération est précisément à l'hôtel de ville de Vichy.

Il complimenta tout particulièrement le président Martinet de sa brillante réélection au Conseil général de la Nièvre et de son action efficace à la tête de la Fédération qui préside avec une autorité bienveillante. Au nom de M. le maire il lui remit en souvenir de cette journée et aussi pour lui marquer la reconnaissance de la ville, la médaille d'or de la ville de Vichy.

M. Mazerolles convia ensuite chacun à lever son verre à l'amitié et aux bienfaits de la musique.
(La Montagne 18-10-67).

Après avoir remercié M. Reilin, secrétaire général de la Fédération, M. Reilin a ajouté qu'il était indispensable que le président de l'Union départementale soit en même temps vice-président de la Fédération.

Les dates du congrès et de la fête fédérale de 1968 n'ont pu être fixées.

Le représentant de la Philharmonique de Thiers et le représentant de la Philharmonie municipale de Nevers pensent pouvoir organiser respectivement le congrès dans la deuxième quinzaine de juin et la fête fédérale dans la première quinzaine de juillet. La priorité est donnée à ces deux villes qui devront faire connaître au plus tôt leur acceptation définitive.

Après quelques questions diverses et l'élection ou le renouvellement de membres au Conseil d'Administration, le congrès fut clos à 17 h. 30.

A 18 h., tous les congressistes étaient reçus au nom de la municipalité par M. Mazerolles, adjoint au maire dans le grand salon d'honneur de l'hôtel de ville.

M. Mazerolles excusa M. le maire et dit tout le plaisir qu'il avait à recevoir les participants au congrès de la Fédération musicale du Centre qui étaient ici chez eux, puisque le siège social de la Fédération est précisément à l'hôtel de ville de Vichy.

Il complimenta tout particulièrement le président Martinet de sa brillante réélection au Conseil général de la Nièvre et de son action efficace à la tête de la Fédération qui préside avec une autorité bienveillante. Au nom de M. le maire il lui remit en souvenir de cette journée et aussi pour lui marquer la reconnaissance de la ville, la médaille d'or de la ville de Vichy.

M. Mazerolles convia ensuite chacun à lever son verre à l'amitié et aux bienfaits de la musique.
(La Montagne 18-10-67).

Après avoir remercié M. Reilin, secrétaire général de la Fédération, M. Reilin a ajouté qu'il était indispensable que le président de l'Union départementale soit en même temps vice-président de la Fédération.

Les dates du congrès et de la fête fédérale de 1968 n'ont pu être fixées.

Le représentant de la Philharmonique de Thiers et le représentant de la Philharmonie municipale de Nevers pensent pouvoir organiser respectivement le congrès dans la deuxième quinzaine de juin et la fête fédérale dans la première quinzaine de juillet. La priorité est donnée à ces deux villes qui devront faire connaître au plus tôt leur acceptation définitive.

Après quelques questions diverses et l'élection ou le renouvellement de membres au Conseil d'Administration, le congrès fut clos à 17 h. 30.

A 18 h., tous les congressistes étaient reçus au nom de la municipalité par M. Mazerolles, adjoint au maire dans le grand salon d'honneur de l'hôtel de ville.

M. Mazerolles excusa M. le maire et dit tout le plaisir qu'il avait à recevoir les participants au congrès de la Fédération musicale du Centre qui étaient ici chez eux, puisque le siège social de la Fédération est précisément à l'hôtel de ville de Vichy.

Il complimenta tout particulièrement le président Martinet de sa brillante réélection au Conseil général de la Nièvre et de son action efficace à la tête de la Fédération qui préside avec une autorité bienveillante. Au nom de M. le maire il lui remit en souvenir de cette journée et aussi pour lui marquer la reconnaissance de la ville, la médaille d'or de la ville de Vichy.

M. Mazerolles convia ensuite chacun à lever son verre à l'amitié et aux bienfaits de la musique.
(La Montagne 18-10-67).

Après avoir remercié M. Reilin, secrétaire général de la Fédération, M. Reilin a ajouté qu'il était indispensable que le président de l'Union départementale soit en même temps vice-président de la Fédération.

Les dates du congrès et de la fête fédérale de 1968 n'ont pu être fixées.

Le représentant de la Philharmonique de Thiers et le représentant de la Philharmonie municipale de Nevers pensent pouvoir organiser respectivement le congrès dans la deuxième quinzaine de juin et la fête fédérale dans la première quinzaine de juillet. La priorité est donnée à ces deux villes qui devront faire connaître au plus tôt leur acceptation définitive.

Après quelques questions diverses et l'élection ou le renouvellement de membres au Conseil d'Administration, le congrès fut clos à 17 h. 30.

A 18 h., tous les congressistes étaient reçus au nom de la municipalité par M. Mazerolles, adjoint au maire dans le grand salon d'honneur de l'hôtel de ville.

M. Mazerolles excusa M. le maire et dit tout le plaisir qu'il avait à recevoir les participants au congrès de la Fédération musicale du Centre qui étaient ici chez eux, puisque le siège social de la Fédération est précisément à l'hôtel de ville de Vichy.

Il complimenta tout particulièrement le président Martinet de sa brillante réélection au Conseil général de la Nièvre et de son action efficace à la tête de la Fédération qui préside avec une autorité bienveillante. Au nom de M. le maire il lui remit en souvenir de cette journée et aussi pour lui marquer la reconnaissance de la ville, la médaille d'or de la ville de Vichy.

M. Mazerolles convia ensuite chacun à lever son verre à l'amitié et aux bienfaits de la musique.
(La Montagne 18-10-67).

Après avoir remercié M. Reilin, secrétaire général de la Fédération, M. Reilin a ajouté qu'il était indispensable que le président de l'Union départementale soit en même temps vice-président de la Fédération.

MUSICIENS

CHANTEURS

CHORISTES

ENREGISTREZ

SUR DISQUE MICROSIILLON

HAUTE FIDÉLITÉ

VOS PIÈCES CHORALES ET INSTRUMENTALES

D'après vos bandes magnétiques personnelles :

qu'il vous suffit de nous apporter ou expédier.

Ces bandes ne sont pas détériorées et restent votre propriété.

★

Tarif spécial pour harmonies, fanfares, chorales : fortement dégressif suivant quantité.

Prises de son dans toute la France.

UN DISQUE à partir de 7,50 F

AU KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles — PARIS-IV^e

Téléphone : 887.09.87

Métro Bastille

Documentation et Tarifs envoyés gratuitement sur demande

VICHY

Au 8ème concert de l'Estudiantina, un moment musical de choix avec Jean Jourdan, violoniste, et Mme Andrieux-Légrand au piano.

«L'Estudiantina» donnait, jeudi, en soirée, au Centre culturel Valéry-Larbaud, son huitième concert annuel dont les buts, chaque année sont, d'une part, de mettre en évidence les progrès réalisés par les jeunes élèves de l'école de Mozart que dirige Mme Andrieux-Légrand, et, d'autre part, le talent incontestable de ses artistes et poètes.

C'est ainsi que, jeudi, immédiatement après que le président Métot eut salué l'assistance composée de parents des musiciens en herbe, de membres de «L'Estudiantina» et de sympathisants et amis, la soirée débuta avec l'orchestre des tout-petits et juniors, soit sept tambourins, trois guitares, deux pianos pour six menottes, un stubs, une cithare, le tout sous la direction de Roddy Eymard. Cette petite épreuve de rythme et de mesure se déroula à la satisfaction commune des exécutants et des auditeurs à qui le batonnier M^{rs} Isabelle Abramovitch présentait cette première partie du programme.

Se succédèrent ensuite au piano: Gilbert Dupré, Philippe Borge, Catherine Lamoussé, Geneviève Brunel, Jacques Szplega, Patrick Dufaut, Muriel Szplega et Nicole Dufaut, dénotant au fur et à mesure un léger crescendo dans la science de tous ses charmant apprentis pour parvenir à une sonatine en sol majeur de Beethoven interprétée déjà avec aisance par Francis André.

Suivaient, toujours au piano, Marie-François Bonnin, Philippe Saint-Marc, médaille d'argent de la ville de Vichy; Roddy Eymard, mention bien; Léopold Bellan, médaille d'argent de la ville de Vichy, dans une Barcarolle de Mendelssohn, dont il devait se tirer avec honneur.

Deux intermèdes à la guitare en cette première partie, sous la forme d'une courte mais agréable étude pour le chant de la basse de Worschech, avec Evelyne Chatard, Michel Brunel et Dominique Marbouty et une Malaguena, de Sor, avec Dominique Marbouty et Mme Andrieux-Légrand, qui fit, parallèlement, un bref historique de la guitare, cet instrument qui donne rapidement des jolies à ceux qui le choisissent.

Nous ne ferons point l'éloge individuel des jeunes élèves ainsi

successivement produits. Une distribution de diplômes et de récompenses devait mettre en évidence des dispositions qui ont fait d'eux des sujets, écumeurs ou chercheurs du Royaume de la Musique, ce qui permettra à la plupart de participer au grand concours national.

Le rideau ne devait se baisser pour l'entracte qu'après une «Petite Suite pour piano» à quatre mains sur une musique impressionniste, de Debussy «Petite Suite» qui fut enlevée avec brio par Irène Abramovitch et Thérèse Andrieux-Légrand.

Ce brio laissait bien augurer de la seconde partie de cette soirée qui dépassa en qualité, dans le sans ambages, ce que nous espérons.

A cette seconde partie, présentée en vers par Mme Pradon-Lesure, qui composa en l'honneur de Mozart un poème: «Mozart et l'amour», s'inscrivait une sonate pour deux pianos en ré majeur du compositeur autrichien dans laquelle Mme Emmanuelle Goss, premier prix du Conservatoire d'Oran, et Mme Andrieux-Légrand, premier prix du Conservatoire de Valenciennes, devaient déployer dans les différents mouvements: allegro con spirito, andante et allegro molto, une belle virtuosité.

Aussitôt après, Mme Andrieux-Légrand devait se retrouver au clavier pour la «sonate op. 24 pour violon et piano, en fa majeur», de Beethoven, avec Jean Jourdan, ex-violon des Concerts Pasdeloup. Ce fut vraiment un moment musical de choix qui fut ressenti profondément par toute l'assistance et valut aux deux artistes un succès qui traduisait de longs et vigoureux applaudissements.
(La Montagne 17-6-67)

CANTAL

Nécrologie

Nous apprenons avec stupeur la mort de M. Ferrari, directeur de la Fraternelle de Rioms-Montagnes. Il disparaît à l'âge de 32 ans, victime d'un mal implacable.

Que la famille de M. Ferrari, les dirigeants et les membres de la Fraternelle trouvent ici les condoléances émues de la Fédération Musicale du Centre avec l'expression de ses sentiments de bien vive sympathie.

A. R.

GERS

L'ISLE-JOURDAIN

La Société Philharmonique en deuil

Lundi dernier, toute la société philharmonique a voulu rendre un dernier hommage à celui qui fut, non seulement un musicien de talent mais aussi un ami dévoué, fidèle, ainsi qu'un excellent sociétaire.

M. Marius Cousturian, frappé par une maladie qui ne pardonne pas, nous a quitté, alors qu'il était à un an de sa retraite.

Il faisait partie d'une grande famille de musiciens dévoués à la cause musicale, comme il l'était lui-même. Beau-frère de notre président d'honneur, M. Isard, cette fin brutale a provoqué beaucoup de peine auprès de tous les membres de la société. Il laissera en nous ce souvenir ineffaçable que l'on garde quand un homme bon, serviable et sympathique disparaît.

Il est entré à la société en 1921 et ne l'avait quittée que pendant sa longue captivité. Ces dernières années, son travail l'avait appelé à Toulouse; malgré cela nous pouvions toujours compter sur lui quand nous lui demandions de nous aider.

C'est une grande perte pour la musique de l'Isle-Jourdain.

Nous prions sa famille, si cruellement éprouvée dans son affection par cette brutale disparition, de bien vouloir accepter nos plus sincères et affectueuses condoléances.

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

...essez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES

REGNARD

S.A. DENIAU-PIQUET

30, rue de Lisbonne - PARIS-8^e
Laborde 34-00.

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

ÉDITION CLASSIQUE M. COMBRE

24, boulevard Poissonnière - PARIS-IX^e - Tél. 824.89.24
SOLFEGES - DICTÉES - TRAITÉS

BOURNONVILLE	100 dictées progressives à 1 et 2 voix alternées	4,00
CLASSENS	Solfège des débutants en clé de sol, en 2 cahiers, chaque	3,00
DOUET J.	Solfège des débutants clé de fa	3,00
"	Précis d'harmonie expérimentale	12,00
"	Traité pratique de réalisation harmonique	9,00
"	Traité élémentaire de contrepoint	12,00
DUMONT M.	Essai de pédagogie musicale	13,00
EHRMANN	200 dictées musicales faciles et progressives	5,20
EXCOFFIER	Abrégé de la théorie, 4 cahiers, chaque	3,00
"	Solfège manuscrit	3,50
FOURNIER	Abrégé rationnel de mécanisme	3,00
"	Cours primaire de musique, devoirs en 8 cahiers, chaque	1,80
NOEL GALLON	95 dictées très faciles et faciles	3,00
GOUARNE	Tout le traité d'harmonie	4,00
GROVLEZ	Initiation à l'orchestration	8,00
HAUCHARD, LAVAGNE et SCHLOSSER	Exercices élémentaires de lecture musicale à 2 voix	4,50
LANTIER	Complément du traité d'harmonie de Reber	18,00
et P. MAURICE	Réalisations des devoirs contenus dans le complément	12,00
LEMARIE	Théorie élémentaire	3,50
"	Solfège élémentaire	3,50
MAYEUR	Cahier de devoirs, 8 cahiers (de 0 à 7), chaque	1,80
"	Réponses cahiers 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, chaque	1,80
"	Théorie	3,00
MINARD	Petit solfège à 1 voix en 2 cahiers, chaque	1,50
NERINI Emmanuel	Notions préparatoires de théorie musicale	3,50
NERINI Emilie	Précis de théorie musicale	4,50
NERINI Emilie	Questionnaire correspondant au précis	3,00
OULLIE	Mon premier solfège	1,80
PANSERON	Théorie simple et pratique	4,00
"	ABC du solfège	4,00
RAWSON	Suite de l'ABC	4,80
REBER	Traité d'orchestration jazz	10,00
REUCHELSEL	Traité d'harmonie	36,00
"	Solfège en 17 volumes, chaque	12,00
"	Avec accompagnement de piano n° 1 et 2	2,20
"	Abrégé de la théorie	2,50
RODOLPHE	Grande théorie	5,50
"	Solfège par Chapellier	3,00
ROUGNON	Solfège à 2 voix	6,00
"	Petit solfège récréatif	3,00
"	Petit solfège récréatif	3,50
"	Solfège élémentaire en 4 cahiers, chaque	3,50
"	Traité d'harmonie 1er volume	13,00
SCHWARTZ	Traité théorique et pratique de lecture musicale, 1er volume	6,00
"	Traité théorique et pratique de lecture musicale, 2ème volume	4,50
"	Précis de dictées musicales	4,00
"	500 dictées musicales et 1822 exercices, 1er volume	3,50
THOMAS	Solfège progressif, cahiers 1 et 2, chaque	3,50
VIGNOLO	Solfège élémentaire	3,50
"	50 leçons de solfège	3,50
"	La mesure, en 2 volumes, chaque	3,50

PIANO

Méthodes et Etudes

CLASSENS	Méthode de piano (célèbre méthode pour débutants)	7,00
"	Le piano classique en 7 vol. ABCDEFG (demandez le catalogue spécial)	6,00
COULPIED-SEVESTRE	Mon clavier (célèbre méthode)	8,00
G. DE LAUSNAY	Le piano classique hors-série H.20, H.21, H.22	6,00
DESCAVES	Le piano classique en 3 vol., 1, 2 et 3 (demandez le catalogue spécial)	9,00
MARTIN	Ecole du piano à 4 mains, 3 cahiers, chaque	8,50
NERINI Emmanuel	Petites études sur des airs connus	4,50
NERINI Emilie	Etudes mélodiques	4,50
PIANO CLASSIQUE	Gammes et arpegges	4,50
"	par H. Classens, 7 vol., de A à G, chaque	6,00
"	par G. de Lausnay 3 vol. hors-série, chaque	6,00
RAWSON	par L. Descaves, 3 vol., chaque	9,00
ROUGNON	Tous les rythmes au piano	13,00
"	Traité complet des gammes	7,00
"	Les cinq doigts	7,00
"	Le mécanisme	8,00
ROUSSEAU	Le perfectionnement	9,00
SCHMOLL	Gammes majeures et mineures	2,40
"	Méthode en 5 vol., chaque	8,00
"	100 petites études en 5 cahiers, chaque	6,00
"	80 études moyennes en 4 cahiers, chaque	8,00
"	50 grandes études en 3 cahiers, chaque	8,00
STAUB	Cours de piano 3 vol., chaque	9,00
"	Gammes majeures et mineures (en feuilles)	1,80
SURLOPPE	Traité de gammes pour les jeunes	3,50

VIOLON

BACH	6 sonates pour violon seul	7,50
CAMPAGNOLI	Divertissements	6,50
CLASSENS	Le nouveau violon classique en 7 cahiers ABCDEFG (demandez le catalogue spécial)	7,00

DANCLA	Méthode violon 1er vol.	12,00
"	Ecole des 5 positions, 4 vol., chaque	5,40
"	Op. 88 15 études faciles	6,00
"	Op. 84 36 études mélodiques	8,00
DANIEL R.	Le travail journalier des gammes et des arpegges (en recueil)	10,00
"	Gammes et arpegges (en feuilles)	2,40
"	Ecole complète des positions, 6 vol., chaque	6,00
"	L'art du démanché	6,00
"	Technique violonistique de la main gauche, 3 vol., chaque	6,00
FIORILLO	36 caprices	4,50
GAVINIES	24 matinées	4,50
KAYSER	36 études Op. 20, 3 volumes, chaque	3,00
KREUTZER	40 études	7,00
MALZIEUX E.	Méthode élémentaire	3,50
MASSAU A.	Méthode de violon en 5 volumes, chaque	6,00
MAZAS - FOURNIER	Méthode violon - EG. 176	12,00
MAZAS - DANIEL	Méthode violon en 4 parties, chaque	13,50
MAZAS	Op. 36 Etudes brillantes	6,00
"	études spéciales	6,00
"	études d'artistes	6,00
NERINI E. et P.	Les 10 premières leçons	4,50
"	Gammes et arpegges en 8 cahiers	3,00
"	Célébres exercices techniques	4,50
"	Petites études sur des airs connus	4,50
"	20 morceaux études 1ère et 3ème positions	4,50
"	Une heure de Technique journalière	6,00
PAGANINI	24 caprices (avec accompagnement d'un 2ème violon)	4,50
PARENT	Méthode de violon en 5 volumes, chaque	6,00
PESTEL E.	Gymnastique du violon	8,00
"	Etudes d'agilité	4,50
"	36 études de mécanisme, 2 volumes, chaque	4,50
"	Ecole de la double corde	4,50
"	Ecole des positions	4,50
"	Gammes et arpegges	4,50
RODE	Les 6 positions (216 exercices)	3,50
THIBAUD	24 caprices	4,50
"	Méthode en 2 vol. d'après Mazas	6,00
"	Etudes élémentaires en 3 vol., chaque	4,50
"	Etudes progressives en 3 vol., chaque	4,50
"	Gammes et arpegges	4,50
WIENIAWSKI	Gammes et arpegges	3,50
"	L'école moderne du violon	3,50

VIOLONCELLE

BRIZARD-CLASSENS	Le violoncelle classique en 3 volumes, chaque	7,00
TOLBECQUE	Gymnastique du violoncelliste, en 3 livres, chaque	3,00

BATTERIE

RAWSON	Méthode complète de batterie et timbales	8,50
--------	------------------------------------------	------

CLARINETTE

J. CALMEL	Le clarinetiste, méthode moderne	20,00
F. BEER-BERGER	Méthode complète en 2 volumes, chaque	10,00
STEVENARD	Etudes pratiques des gammes	6,00
A. LOCKWOOD	Guide de travail journalier Gammes	10,00
LANCELOT	La clarinette classique en 4 volumes, chaque	7,00

CONTREBASSE

G. LABRO	Méthode de contrebasses à 4 et 5 cordes (revue par Ameller)	15,00
"	Etudes pour contrebasse	10,00

FLUTE

LE ROY	La flûte classique en 4 volumes, chaque	7,00
--------	-----------------------------------------	------

GUITARE

WORSCHHECH	Solfège appliqué à la guitare, 2 cahiers	4,50
"	Enseignement pratique de la guitare (français) 1er vol.	12,00
"	Grilles d'accords	3,00
CARCASSI	Méthode 1er volume	10,00
"	Méthode 2ème partie (études)	8,50
ZINCONNE-MELGALOS	La guitare de jazz	6,50
ZINCONNE	Tableau d'accords de guitare jazz	2,00
RAWSON	Méthode classique, jazz, flamenco et accompagnement	6,00
MEISSONNIE	Méthode élémentaire	3,50

PIPEAU ET FLUTE DOUCE

MIOT-SCHLOSSER	Notions élémentaires de pipeau, flageolet ou flûte douce	3,50
CLOWEZ	Méthode pour flûte douce «lot» sans clé et à 6 clés	3,50

SAXOPHONE

MAYEUR-CHAUVET	Grande méthode 1ère partie	10,00
"	Grande méthode saxo jazz 2ème partie	10,00
M. MERIOT	Le Saxophoniste. Méthode pratique et progressive	15,00
"	Le saxophone classique en 4 volumes, nouveau saxophone	7,00
CHAUVET	Etudes de perfectionnement	6,00
"	15 grandes études	9,60
"	Le saxo classique en 2 vol., chaque	7,00

TROMBONE

M. DAMANT	Méthode moderne de trombone à coulisse en 4 parties, chaque	8,00
"	le volume complet	26,00

Mans à la Chartre-sur-Loir et dénommé « Bois Martin ». M. Parmé mit à la disposition des musiciens les fonds nécessaires pour démarrer suivi en cela par le vice-président Plossis. Un immense grenier fut prêt, et finalement la Société et bientôt ce local, remarquablement aménagé par les sociétaires et des travailleurs bénévoles, devint une salle de répétition bien décorée et attrayante capable d'abriter au moins soixante musiciens. Dès la formation de la société un chef qualifié fut désigné dans la personne de M. Lannoy ainsi qu'un sous-chef non moins qualifié dans la personne de M. Férot. Dès janvier des répétitions nombreuses et bien suivies commencèrent. Avant Paques plusieurs sorties permirent à la jeune société de se faire connaître et apprécier. Bientôt de nouvelles recrues se présentèrent et quelques mois plus tard l'effectif de la « Renaissance de Bois Martin » atteignit 40 exécutants. Les répétitions allaient bon train et les résultats obtenus spectaculaires; c'est pourquoi, lors d'une assemblée générale de la société il fut décidé de faire classer la jeune formation par la Fédération Sarthe et Mayenne. Cette formalité eut lieu le 18 décembre 1966 en présence de M. Péraudeau président fédéral assisté de M. Hureau, secrétaire-général, M. J. Lannoy, secrétaire-adjoint et M. Werquin directeur de la Musique Municipale de Sillé-le-Guillaume qui initia M. Lannoy, chef de la « Renaissance » aux beautés de la Musique. La jeune société fut classée en troisième division deuxième section. La porte des concours lui était désormais ouverte. Ce fut à Tours que la Renaissance décida de tenter sa chance au concours international du 14 mai 1967. Elle obtint un premier prix à l'unanimité dans sa section, succès bien mérité qui récompensa les dirigeants et les exécutants de leurs efforts et de leur assiduité. La société se présenta au concours de Tours avec un effectif de 50 musiciens et c'est assez dire avec quelle allure le nombre d'adhérents y est cordiale et le travail bien fait; c'est pourquoi nous sommes persuadés que l'an 1968 trouvera au minimum 60 exécutants sur les rangs. Le 21 mai, M. Lannoy présenta 17 élèves aux examens de solfège et instruments de la F. M. S. M. (centre du Mans) tous obtinrent de bons résultats.

Au bout d'un an de travail il faut avouer que ce n'est pas mal, mais il faudra faire mieux encore l'an prochain. Tout sera mis en œuvre pour cela. Il est bon de préciser qu'au cours de l'année 1967 cette dynamique société aura assuré 22 sorties (carnavales, soirées, kermesses etc.). Pour 18 mois d'existence il y a de quoi étonner et satisfaire la coquette commune sarthoise de Changé.

Allons, malgré les pessimistes nous démontrons brillamment que la musique populaire est bien vivante et appréciée par l'immense majorité de la population, et il est réconfortant de le constater!

SEINE-ET MARNE

LAGNY
Sympathique manifestation à l'Hôtel de Ville en l'honneur de M. H. Guillon, de l'Union musicale.

Une sympathique manifestation empreinte de la plus franche cordialité s'est déroulée dimanche 10 septembre à la mairie en l'honneur de M. Henri Guillon, président de l'Union Musicale pendant huit années qui quitte notre région pour prendre une charge de notaire dans l'Aisne. Mme et M. Pollet, maire, M. Gigot, secrétaire général de la mairie, M. Emile Lannoy, nouveau président, MM. Rondel et Martin, vice-présidents, Nicolaud, secrétaire, Pierre Vandomber directeur, ainsi que tous les membres de l'active société accompagnés de leur épouse, assistaient à cette manifestation au cours de laquelle M. Lannoy et M. Pollet prirent successivement la parole pour féliciter et remercier M. Guillon de son grand dévouement et de toute la vitalité qu'il donna à l'Union Musicale.

M. Lannoy adressa également de vifs remerciements à la municipalité et au maire, président d'honneur de la société, pour l'aide efficace qu'ils ont apportée. Il lança aussi un appel pressant aux jeunes, en leur demandant d'être assidus aux répétitions. Un tableau fut ensuite offert à M. Guillon, tandis que son épouse recevait des fleurs.

Très ému, M. Guillon, remerciait chacun et chacune de ce geste et de cette réception, laissant aux jeunes un message d'espoir et une devise « Dans la vie, si l'on ne fait rien pour les autres et la collectivité à quelque stade que ce soit on ne fait rien... » Prenez exemple sur vos aînés et suivez les traces qu'ils vous ont ouvertes.

Un champagne d'honneur clôturait cette sympathique réception et chacun leva son verre au succès des entreprises de M. Guillon.

mes heureux d'adresser nos modestes et vives félicitations au réalisateur et talentueux chef d'orchestre qu'est Jean Bertrand, pour les remarquables auditions qui nous furent offertes. Nous nous devons, également de féliciter et de remercier, M. André Quintard, le distingué et dévoué président de ce bel ensemble musical qu'est la société Philharmonique de la Roche-sur-Yon, ainsi que son cordial adjoint, M. Lohot, qui maintiennent bien haut, aidé par leur remar-

quable chef et directeur, J. Bertrand, en notre cité historique, le prestige d'un sonore et lumineux flambeau.
Qui est l'Aède allié des domaines espérés: tel le bel oiseau bleu des rêves ennoblis qui reste toujours lui, dans ses métamorphoses, et qui flotte, aujourd'hui, dans une apothéose et fête ses cent ans dans leur éternité, a écrit Marcel Chabot, vendéen-yonnais et profond poète.
Capitaine Félix BOYER

SARTHE ET MAYENNE

Deuil

Le 11 octobre la population de Fresnay-sur-Sarthe ainsi que nous-mêmes apprenions avec surprise et tristesse le décès de M. Georges Simon directeur de la Musique Municipale de la ville et membre du bureau de la Fédération Sarthe et Mayenne — nous savions que le défunt avait été victime, il y a 2 ans, d'un infarctus du myocarde qui avait ralenti ses activités mais grâce aux soins éclairés dont il était entouré et à sa robuste constitution nous étions loin de nous attendre à une fin si proche et si brutale — avec accompagnement de la Musique Municipale et en présence d'une foule immense et recueillie les obsèques ont été célébrées à l'église de Fresnay le 14 octobre à 15 h. A l'issue de la cérémonie religieuse le long cortège précédé de la Compagnie des Sapeurs-pompiers, des drapeaux et de la musique, s'est rendu au cime-

tière où devant le cercueil disparaissant sous les fleurs, MM. Lebas, président de la Société; Péraudeau, président de la F. M. S. M.; le docteur Riant, maire de Fresnay, prononcèrent l'éloge funèbre du défunt et lui adressèrent un dernier adieu. Parmi l'assistance on remarquait la présence de M. Anne président de la Fédération de Normandie et membre du bureau de la C. M. F.; MM. Verrier et Lannoy, vice-présidents de la F. M. S. M.; Hureau, secrétaire-général; Besnier, trésorier fédéral; des délégations du Conservatoire, de la Musique Municipale du Mans, de l'Harmonie des Chemins de fer, de la Musique d'Alençon et de plusieurs sociétés auxquelles M. Simon apportait son précieux concours avaient tenu à rendre un dernier hommage à l'artiste et à l'homme aimable et dévoué qu'était le disparu.

D'origine Vosgienne, né le 23 avril 1909 à Mirecourt, Georges Simon

révéla dès son jeune âge, des dispositions remarquables pour la musique dont il assimila rapidement les éléments. Engagé au 26ème R.I. à Nancy, corniste de talent il devint soliste à la musique de ce régiment qu'il quitta, après 14 ans de services, avec le grade d'adjudant-chef. La fin de la dernière guerre le trouva à Périgueux où il fut démobilisé. Rentré dans la vie civile il fut nommé professeur de solfège et instruments au Conservatoire du Mans, alors dirigé par M. Alfred Francaix. En 1946, il vint se fixer à Fresnay-sur-Sarthe avec sa famille et prit en mains les destinées de la Musique Municipale démantelée, comme beaucoup d'autres par les terribles années d'occupation. La tâche était ardue mais G. Simon s'y attela avec tout le courage et toute la foi qui l'animaient. Homme énergique mais aimable, pédagogue averti, doué d'un sens aigu de l'humain le nouveau chef sut, rapidement, acquérir la sympathie de ses musiciens et de la population toute entière. Nous avons, nous aussi, suivi avec intérêt l'œuvre accomplie et assisté à l'ascension de la Musique de Fresnay dont il fit, dès 1950, une formation de valeur qui, outre les succès qu'elle remporta dans les concours était appréciée lors des manifestations profanes où religieuses auxquelles elle apportait généreusement son concours. Formant de nombreux élèves dont certains sont devenus des artistes de talent, M. Simon apportait son précieux concours à de nombreuses sociétés, soliste au théâtre de Nancy il le fut ensuite à l'Harmonie de Lisieux, à celle d'Alençon, à la Musique Municipale du Mans, à l'Orchestre du Conservatoire, à l'Harmonie des Chemins de Fer. Il faisait, en outre, partie du quatuor

Guise de la Musique de l'Air. En plus de ses activités musicales le défunt occupa divers emplois qu'il accomplit, comme tout ce qu'il faisait avec foi et courtoisie. Membre du bureau de la Fédération Sarthe et Mayenne Georges Simon, se faisait remarquer par ses conseils judicieux et pleins de sagesse. Il était titulaire du diplôme et de la médaille fédérale, du diplôme et de la médaille d'argent de la C. M. F.

Tel était l'homme, tel était le musicien: aimable, actif, plein de sollicitude pour les autres; c'était un artiste dont le cœur était ouvert à toutes les émotions, à toutes les beautés. C'est pourquoi la population fresnoise et la F. M. S. M. sont en deuil et ont tenu, à rendre, au disparu, un émouvant hommage.

A Mme Simon, à ses enfants et petits-enfants durement frappés, aux membres de sa famille et aux musiciens de Fresnay nous exprimons nos sincères condoléances.

Le président fédéral:
PERAUDEAU.

Une magnifique ascension

Changé, petite commune tranquille, sise à quelques kilomètres du Mans, semble, depuis 1966, vivre un beau rêve. Pourquoi donc ce rêve? Ceci est une belle histoire que je me plais à vous conter.

En janvier 1966, un groupe de musiciens 27 exactement, décidèrent de fonder une société musicale: une batterie-fanfane qui serait dénommée « La Renaissance » et aurait pour président M. Parmé, homme dynamique et bienveillant qui habite un joli hameau situé en bordure de la Belle route du

SOCIÉTÉS DE MUSIQUE
Pour vos fêtes
 OFFREZ, VENDEZ LE
PORTE-CLEFS
 Personnalisez à votre Société
 Pour la fin de l'année,
 Pensez à offrir un
CALENDRIER
 Demandez le catalogue
 Echantillons Imprimerie Simatis
 42 - SAINT-ETIENNE

SUD-EST

Dix-septième congrès-festival du 28 mai 1967, de l'Union départementale des Fédérations et Sociétés de Musique de l'Ain, organisé par « La Lyre Dompierroise » à Dompierre-sur-Veyle.

Avec Bellegarde le 26 mai 1963, Lagnieu le 5 juillet 1964, Tenay le 20 juin 1965, Seyssel le 5 juin 1966, le Buguey (ou ses confins immédiats) semblait vouloir monopoliser l'organisation des Congrès-Festivals de l'Ain... ce qui, dans notre pensée ne constitue pas un reproche puisque chacune de ces manifestations fut un chef-d'œuvre d'organisation doublé d'une parfaite réussite et d'un éclatant succès. Mais il fallait bien changer d'horizon et de cadre. Et nul des musiciens de notre département ne songera à s'en plaindre : la Société Musicale de Dompierre-sur-Veyle et la Fédération des Bords de l'Ain, grâce au concours de toutes ses Sociétés, ayant réalisé une très grande journée en l'honneur de la Musique chère à tous les cœurs.

LE 17ème CONGRES DEPARTEMENTAL

C'est dans la magnifique salle des fêtes de Dompierre (une réalisation qui surprend, étonne et qu'on admire dans l'enthousiasme unanime) que, dès 9 h., heure prévue d'ouverture, les délégués des Fédérations régionales et des Sociétés départementales prennent place pour les débats qui vont s'ouvrir.

Au bureau on note la présence autour du président Gabriel Rolando et d'André Vettard, secrétaire de la Fédération du Sud-Est, de MM. Mallet, président de l'Union départementale et de la Fédération des Bords de l'Ain, Ollier, maire de Dompierre, Dupont, secrétaire général de l'Union Départementale, Bouvard, président de la Fédération Bresse-Revermont, Mme Montillet, vice-présidente de la Fédération du Buguey, Favelet et Lyot, conseillers généraux, Vial, chef de Musique de l'Union Musicale d'Ambérieu-en-Bugey et membre du Comité de la Fédération du Sud-Est. A ces personnalités, se joindra au cours du Congrès M. Paul Barberot, député-maire de Bourg dont la présence témoigne de l'intérêt et de la sollicitude dont il entoure la Musique.

Il appartenait au président Rolando de déclarer ouvert le 17ème Congrès de l'Union Départementale et l'horaire étant serré, il donna de suite la parole à M. Ollier, maire de Dompierre qui, avec une souriante amabilité, adresse ses souhaits de bienvenue à toutes et à tous et dit le plaisir de la Municipalité d'accueillir l'équipe du Monde Musical non seulement de l'Ain mais du Sud-Est.

La parole est ensuite donnée au secrétaire général pour le rapport moral et le compte-rendu d'activités.

M. Dupont, salue et remercie les personnalités qui l'entourent ainsi que les présidents et délégués présents. « Mes premières paroles seront pour m'acquiescer en vous y associant tous d'un double et pénible devoir : devoir d'infinité gratitude affectueuse envers Mme Mallet, épouse de notre président qu'elle accompagnait dans toutes nos manifestations où l'on aimait retrouver son sourire, son infinie bonté et cette simplicité cordiale qui lui gagnait tous les cœurs — devoir d'affectueuse sollicitude aussi envers notre ami Antoine Mallet profondément meurtri par la perte d'une compagne qui était pour lui l'idéal sur lequel on se repose en toute quiétude matérielle et morale. Puisse, mon très cher ami, la part que nous prenons à votre immense douleur, combler en partie le vide affreux causé par la disparition de celle que, tous ici, nous aimions et dont nous gardons le cher souvenir. L'assistance émue et debout observe une minute de silence à la mémoire de Mme Antoine Mallet.

Le secrétaire général indique alors qu'il devrait donner lecture du compte-rendu du Congrès de Seyssel de 1966 ; mais ce compte-rendu ayant paru dans le journal de la Confédération Musicale de France où chacun a pu en prendre connaissance et l'ordre du jour étant chargé et appellait des questions importantes à débattre, si l'Assemblée est d'accord, il ne lira pas ce compte-rendu et passera immédiatement à la question cruciale qui préoccupe tous les animateurs de nos sociétés départementales : l'enseignement du solfège et de la musique instrumentale d'une part, et les examens qui, d'autre part, doivent sanctionner ces enseignements.

Le secrétaire général rappelle que le comité technique départemental s'est réuni à plusieurs reprises à Ambérieu et que malgré les

conditions de temps ou de routes rendues impraticables par suite du verglas, les délégués techniques ont mis au point des interrogations écrites pour les Cours Préparatoires et élémentaires, dont le niveau leur a paru convenable et adapté à l'enseignement reçu par nos élèves. A la demande de M. Vial, le secrétaire général a transmis ces projets d'épreuves à M. Robert, responsable du comité technique du Sud-Est, pour qu'on s'en inspire dès les examens de cette année.

Au lieu de cela, M. Dupont, traduisant non seulement son sentiment, mais les critiques qui lui sont parvenues de la plupart des organisateurs responsables d'examen, protestent énergiquement contre 1. La mauvaise présentation des feuilles d'examen venues de la C. M. F. (au lieu d'une feuille particulière par cours, on trouve sur la même feuille C. P., C. E. et même C. M.)

2. Contre le niveau des questions qui, à une ou deux exceptions près, est trop élevé... pour des élèves comme les nôtres, qu'il ne faut pas mettre sur pied d'égalité avec ceux des Conservatoires recevant un enseignement quotidien de plusieurs heures alors que ceux formés dans

désormais les seules directives de son comité technique départemental en ce qui concerne les programmes d'enseignement et les tests d'examen soumis aux élèves de nos sociétés.

Mise aux voix, la proposition de M. Dupont est adoptée à mains levées et à l'unanimité. Précisons que le président Rolando dans sa réponse au secrétaire général, dit qu'il n'est pas surpris de la position de « franc-tireur » prise par l'Ain et qu'il est d'accord avec les observations faites au sujet du niveau des épreuves. M. Vettard, quant à lui, approuve la position du S. G. et est d'accord pour que le choix des épreuves soit réservé aux instructeurs. En conclusion, le Comité technique départemental se réunira dès septembre-octobre pour parachever le travail qu'il a commencé pour les C. P. et C. E.

C'est au tour du Président Mallet de prendre la parole et de remercier successivement M. Ollier, maire de Dompierre, sa municipalité et sa population, la Lyre Dompierroise et son président M. Bornachot qui n'ont rien négligé pour la parfaite réussite d'une journée au cours de laquelle la Musique trouve la place d'honneur qu'elle a le

secrétaire général pour que chaque société lui adresse un bilan d'activités : effectifs, manifestations et concerts, nombre d'élèves en solfège et en instruments. Il faudrait que ces bilans particuliers soient adressés pour le 1er décembre afin qu'un bilan d'ensemble positif autant qu'éloquent puisse être présenté à l'appui de la demande de subvention au conseil général dont notre ami Bouvard laisse entrevoir l'augmentation possible et évidemment désirable.

Le président Mallet indique que l'Union Départementale a récompensé cette année 463 candidats pour les examens de solfège et d'instruments. Souhaitons que le bilan de 1967 soit plus éloquent encore : nous ferons mieux encore si, demain, nous pouvons disposer de crédits plus importants.

Il félicite « La Vigneronne de Cerdon », les « Juniors des Bords de l'Ain » pour leur succès à Mâcon et « Les Juniors du Buguey » pour celui qu'ils ont remporté au Festival de Charbonnières. Enfin, il salue la mémoire de MM. Perrot de Neyron, Merlin de Mérignat, Mallet d'Ambérieu, décédés au cours de l'année 1966-67.

sera le centenaire pose sa candidature pour 1970.

INTERVENTION DU PRESIDENT ROLANDO

Notre ami Gabriel Rolando prend alors la parole pour remercier tout d'abord M. le maire de Dompierre et lui dire son admiration pour la superbe salle des fêtes qu'il a réalisée et mise à la disposition des congressistes. Il salue les personnalités qui l'entourent et en particulier les doyens que sont Mme Montillet et M. Druguet. Après avoir rappelé le souvenir de Mme Mallet et redit à son époux éploré combien son deuil était celui de tout le monde musical départemental et fédéral, il remercie ses collaborateurs directs : Mallet, trésorier et Vettard, secrétaire fédéral. Après sa réponse aux critiques de Dupont (voir ci-dessus) il demande que les procès-verbaux d'examen lui soient envoyés dès que possible au plus de subvention. Il croit pouvoir annoncer que le crédit national de 72.000 F sera augmenté et porté à 100.000 F et qu'un projet prévoit une somme de 400.000 F.

Il se fait l'écho d'une intervention de Dupont auprès de la Ligue de l'Enseignement par le canal de la Fédération départementale des œuvres Laïques de l'Ain (correspondance échangée dont le secrétaire général a donné lecture). Certes la musique à l'École qui comporte la formation musicale des maîtres serait la solution idéale et il faut en promouvoir la réalisation auprès de la direction de l'Enseignement primaire. Mais ne nous faisons pas d'illusions : ce n'est pas pour demain !

En attendant, il faut recourir aux écoles de Musique confiées à des moniteurs formés aux stages d'Aix-en-Provence

RESOLUTIONS ET VŒUX

Le président Mallet soumet à l'approbation du Congrès les résolutions suivantes qui sont adoptées à mains levées :

Première résolution : Le congrès du 28 mai 1967, réuni à Dompierre-sur-Veyle, après lecture des comptes rendus moral et financier pour l'année 1966-67, adopte les comptes qui lui sont présentés et le projet du budget 1967-68.

Maintient la subvention de 1.000 F à la Société organisatrice du Congrès départemental, la subvention de 57 F aux sociétés faisant partie de l'Union et de la Fédération du Sud-Est, la prime de fidélité de 17 F aux Clubs faisant partie de l'Union et de la Fédération du Sud-Est, la retenue de 10 F aux sociétés non représentées au congrès.

Deuxième résolution : tout projet concernant la marche de l'Union doit être présenté au président vingt jours avant le congrès.

Troisième résolution : Le Congrès rappelle aux Sociétés la nécessité de se faire représenter au Comité technique départemental.

La nécessité d'adresser au secrétaire général un rapport sur leur activité au cours de l'année (pour le 1er décembre).

La nécessité d'adresser au président départemental leurs demandes de récompenses avant le 1er avril et le 1er octobre de chaque année.

Quatrième résolution : les membres de l'Union Départementale réunis en congrès le 28 mai 1967 à Dompierre-sur-Veyle, renouvelent à M. le préfet, à M. le président et à MM. les membres du conseil général leur reconnaissance et leurs remerciements pour l'aide morale et financière que leur apporte le conseil général.

Il charge le président Bouvard d'être leur interprète.

Cinquième résolution : Les congressistes adressent à M. le maire de Dompierre, à son conseil municipal, à la ville de Dompierre et à son comité d'organisation, leurs remerciements et leurs félicitations pour leur parfaite organisation et leur chaleureuse réception.

Sixième résolution : Le congrès nomme pour trois ans :

MM. Festaz, vice-président de l'Union Départementale ; Meunier, vice-président de l'Union Départementale ; Vial, et Chanel, membres du comité et délégués techniques

Le comité se trouve ainsi constitué :

Président : M. Antoine Mallet, renouvelable en 1968, vice-président : M. Bouvard, renouvelable en 1969 ; M. Navel, renouvelable en 1969 ; vice-présidents : M. Festaz, renouvelable en 1970 ; M. Lugrin, renouvelable en 1968 ; M. Pélissier, renouvelable en 1968 ; M. Plalat, renouvelable en 1968 ; M. Meunier, renouvelable en 1970 ; secrétaire général : M. Dupont, renouvelable en 1969 ; membres du comité : M. Vial, renouvelable en 1970 ; M. Chanel, renouvelable en 1970 ; M. Thermet, renouvelable en 1969 ; M. Barlet, renouvelable en 1968.

Huitième résolution : Le congrès départemental de 1968 aura lieu à Ceyzériat, celui de 1969 à... celui de 1970 à Saint-Rambert-en-Bugey.

VŒUX DIVERS

1) La société Musicale de Trévoux souhaite le retour aux orchestres ou petites formations instrumentales dans les grandes écoles.

2) De MM. A. Phosne Riverieux et Raymond Gaudet, respectivement chef et président de l'Association des Accordéonistes Bressans :

« Nous voudrions que l'enseignement musical soit donné par des professeurs diplômés, par conséquent toujours capables.

Selon le gré de sa pure fantaisie, actuellement, n'importe quelle personne se faisant rétribuer (nous insistons sur ce point) à la droite, sans être inqualifiée, d'enseigner la musique — même étant pourvue de tout diplôme ou distinction musicale quelconque.

La Musique est, nous semble-t-il la seule discipline demeurée libre,

Jusqu'aux plus grands !... seul **QUESNON** peut vous offrir tous les instruments que vous recherchez.



Trompettes - Bugles - Cornets-Altos - Barytons Basses - Contrebasses - Soubassophones - Helicons - Trombones à coulisse et à pistons - Saxophones Soprano Alto et Baryton - Flûtes - Guitares - Clarinettes - Tous les instruments de fanfare, sonnerie et batterie

QUESNON

nos sociétés ont en général, une heure par semaine d'octobre à mai quand ce n'est pas moins !

Se tournant vers son ami Rolando, Dupont lui rappelle que c'est à sa demande que la Fédération du Sud-Est a décidé au Congrès de Sallanches la constitution d'un Comité Technique chargé de l'organisation de l'enseignement musical, gradué, méthodique et coordonné. On a voulu trop bien faire et on a fait appel à la quintessence, à l'élite du Monde musical n'ayant pas de contacts avec nos modestes Fanfares dont elle ignore les buts, les besoins et les possibilités réduites d'action. « Voilà dix ans que nous essayons de faire entendre notre voix, dix ans que nous protestons en vain contre le niveau trop élevé des épreuves qui nous sont proposées. Ma conclusion — et je m'exécuse auprès de vous, mon cher Rolando qui êtes à la fois, vice-président de la C. M. F. et président de la Fédération du Sud-Est, de la peine que va vous faire une proposition peut-être brutale à vos yeux — ma conclusion, dis-je, est qu'il n'est pas la peine que nous ayons un Comité technique départemental actif si ses travaux ne servent à rien et qu'en vertu du proverbe qui affirme « qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même » je demande à l'assemblée souveraine de suivre

droit d'occuper dans chaque cité. Il remercie également toutes les personnes qui l'entourent : M. Rolando qui préside fidèlement nos Congrès depuis 17 ans et que les Musiciens de l'Ain « en vous sachant Musicien de l'Ain » ont acclamé en vous leur président d'honneur ». Il adresse un fraternel merci à M. Vettard secrétaire général de la Fédération du Sud-Est, au président Bouvard et à ses collègues du conseil général, aux municipalités qui apportent à nos sociétés une aide agissante et utile. Il demande à M. Bouvard d'être une fois de plus notre interprète auprès de MM. le préfet, le président et les membres du conseil général pour dire aux uns et aux autres toute notre reconnaissance pour l'appui moral et financier accordé à l'Union Départementale.

Il remercie ensuite MM. Dupont, secrétaire général, André Vial, Barlet, et Dumont, membres du comité technique et du comité fédéral, les présidents et délégués des sociétés présents à ce congrès. Une fois de plus, il s'élève contre l'abus des « Pouvoirs » adressés par trop de Sociétés absentes des travaux des Congrès : « On ne résout pas un problème par l'abstention. Ce n'est pas dans le désintéressement qu'on assure le succès »

M. Mallet rappelle la demande

COMPTE-RENDU FINANCIER

Le président Mallet donne lecture de la situation financière. Les recettes et l'excédent de 1965-66 s'élevaient à 24.395,59 F et les dépenses à 14.952,30 F, laissant un avoir de 9.443,29 F.

Quant aux prévisions budgétaires pour 1967-68, elles s'équilibrent à 15.150 F, l'excédent des années antérieures restant au compte : Imprévus et réserves.

Mis aux voix, le compte-rendu financier est adopté sans observations.

QUESTIONS DIVERSES

1968 sera une année importante pour l'Union Départementale de l'Ain. Bourg sera le lieu les 22 et 23 juin du Congrès Régional de la Fédération du Sud-Est et le président de l'Union Bressane M. Collins confirme son accord pour l'organisation de cette importante manifestation.

C'est « l'Union Musicale de Ceyzériat » chère au président Bouvard qui, le 30 juin ou le 7 juillet (date à préciser) aura la charge et l'honneur d'organiser le 18ème Congrès de l'Union Départementale.

Il n'y a pas encore de candidature pour le Congrès de 1969 ; mais la société « Les Enfants de l'Albarine » de Saint-Rambert-en-Bugey dont ce

